

MONTESQUIEU

ŒUVRES COMPLÈTES

ÉDITION ÉDOUARD LABOULAYE

GARNIER FRÈRES, 1875

LETTRES FAMILIÈRES

MONTESQUIEU

ŒUVRES COMPLÈTES

ÉDITION ÉDOUARD LABOULAYE

GARNIER FRÈRES, 1875

LETTRES FAMILIÈRES

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

C'est en 1767 que parurent les *Lettres familières du Président de Montesquieu, baron de la Brède, à divers amis d'Italie*.

L'ouvrage ne porte pas de nom d'éditeur, ni de pays ; c'est un volume in-12 de 264 pages ; il a été imprimé en Italie, à Florence, suivant toute apparence, et l'éditeur, qu'il est facile de reconnaître, est l'abbé de Guasco, un des hommes que Montesquieu a le plus aimés. Le titre de l'ouvrage est gravé. En regard du titre on a donné une copie de la médaille de Montesquieu, œuvre de Dassier. Sur la face est la tête de Montesquieu avec l'inscription *Carol. de Secondât, Daro de Montesquieu* ; le revers présente deux femmes : l'une, qui n'est pas vêtue, est assise sur un nuage ; le bras appuyé sur l'*Esprit des lois*, elle tient de la main gauche une palme et de la droite un miroir rayonnant ; c'est, je crois, la Nature. L'autre, qui tient dans la main droite un bandeau, et dans la gauche une balance et un glaive, est la Justice. L'inscription *Hinc jura*, placée au-dessus de la tête des deux femmes, signifie, j'imagine, que c'est de la nature que viennent toutes les lois ; c'est le même sens que la devise *Docuit quæ maximus Atlas*, qui, en tête du vingtième livre, ouvrait le second tome de l'*Esprit des lois* dans les premières éditions.

Ce volume, plusieurs fois réimprimé la même année¹,

contient LX lettres, sans compter deux fragments de lettres de M. de Secondat, fils de Montesquieu, et deux petits poèmes italiens. Les lettres LV, LV et LVII sont des plus désagréables pour madame Geoffrin, qui avait rompu avec l'abbé de Guasco ; les notes de l'abbé sont plus que satyriques ; il paraîtrait que la bonne dame et ses amis auraient été profondément blessés de ces attaques, et que, pour éviter un scandale, on aurait publié une nouvelle édition des *Lettres familières*, d'où l'on aurait retranché les lettres concernant madame Geoffrin et sa querelle avec l'abbé.

Il est certain que l'édition existe, et il est difficile de comprendre quelle autre personne que madame Geoffrin, ou ses amis, auraient eu intérêt à publier cette édition mutilée².

Elle est intitulée : *Lettres familières par M. le Président de Montesquieu*, NOUVELLE édition augmentée de plusieurs lettres, et autres ouvrages du même auteur, qui ne se trouvent pas dans les éditions précédentes, à Florence, et se trouvent à Paris chez Vincent, rue Saint-Severin, Durand neveu, rue Saint-Jacques, MDCCLXVII.

Cette édition contient LXIII lettres, non compris les deux fragments de M. de Secondat, le *Portrait de madame de Mirepoix* et les *Adieux à Cènes*, deux pièces de vers de Montesquieu. Les lettres sont suivies de la *Réponse aux observations sur l'Esprit des lois*, œuvre de M. Ristiau.

Ce sont les seules collections de lettres de Montesquieu qu'on ait publiées³ ; mais depuis un siècle il a paru un

certain nombre de lettres qui ont été recueillies par les divers éditeurs des œuvres complètes. L'édition De Bure, donnée par M. Ravenel en 1834, n'en contient pas moins de quatre-vingt-seize ; j'en donne plus de cent cinquante, aussi est-ce un devoir pour moi de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu mettre à ma disposition leurs richesses, et en premier lieu M. Vian, qui m'a généreusement offert une collection faite avec des recherches infinies durant plus de quinze ans.

Je remercierai également sir William Ffolkes, qui a tiré de ses archives huit lettres complètement inconnues en France et adressées à Martin Ffolkes, ami de Newton, et président de la Société royale de Londres. Ces lettres nous donnent quelques indications sur les liaisons de Montesquieu dans son voyage d'Angleterre, et à ce titre ne manquent pas d'intérêt.

M. de Ravignan m'a communiqué les lettres écrites à un de ses ancêtres, M. de Navarre, ami de jeunesse de Montesquieu, MM. de Fiers, Badin, de la Sicotière, Charavay m'ont donné copie des précieux autographes qu'ils possèdent. M. Cougny, professeur de l'Université, m'a retrouvé des lettres perdues dans un livre oublié. MM. Tamisey De Larroque, correspondant de l'Institut, M. Céleste, employé à la bibliothèque de Bordeaux, M. Masson, à Londres, m'ont signalé et envoyé plus d'une lettre curieuse. J'oublie peut-être quelques-uns de ces généreux donateurs, mais j'ai indiqué la provenance de chaque pièce, et reconnu ainsi mes obligations.

Ces lettres nouvelles ajouteront-elles à la gloire de

Montesquieu ? je n'en crois rien ; elles sont écrites simplement, facilement, sans aucune prétention littéraire, et ne renferment pas de faits assez importants pour attirer l'attention de l'historien. Ce sont néanmoins des documents précieux pour la biographie de Montesquieu. On y trouve au plus haut degré la bonne humeur et la gaîté gasconnes ; rien de pédant, rien qui sente la jalousie littéraire ; un esprit facile, un cœur ouvert ; on reconnaît là l'homme qui se sentait heureux de vivre, et qui l'a dit si naïvement dans son portrait.

Pour les lettres publiées par Guasco, j'ai suivi la première édition, qui est plus complète, et d'un texte plus pur que la seconde ; j'ai conservé toutes les notes de l'abbé ; non qu'elles soient toujours intéressantes (il y est trop souvent question de lui), mais aujourd'hui où l'on est friand de détails sur le XVIII^e siècle, j'ai pensé qu'on me saurait bon gré de ne rien négliger, et que mon édition serait incomplète si les curieux étaient forcés d'aller chercher à grand'peine la très rare édition de Guasco.

Décembre 1878.

1 J'en ai eu entre les mains quatre autres éditions de 1767, une est datée de Londres, une autre de Rome (suivant toute apparence elle a été faite en Italie) ; les deux dernières sont sans indication de lieu. A juger par le caractère de l'impression, l'une est de Suisse, et l'autre de Paris.

2 Il existe quelques exemplaires d'une édition sans indication de lieu (celle même que j'ai indiquée plus haut comme étant de Paris), d'où l'on a fait disparaître les pages 237-238, qui contiennent ces fameuses lettres. On s'est contenté de mettre à

la fin un Avis où il est dit que « cette édition ayant été faite un peu à la hâte, il s'est glissé deux fautes : la première, c'est qu'après le folio 236 on a mis 250, la seconde, est qu'ensuite de la Lettre LIII on a mis LVIII *Ce qui ferait croire qu'il y a une lacune dans l'ouvrage, tandis qu'il n'y en a qu'une dans l'attention du correcteur.* » Le mensonge était trop grossier, c'est ce qui décida sans doute à faire la NOUVELLE ÉDITION

3

Il faut cependant mentionner les *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydie*, publiées à Paris, chez Ch. Pougens, an V (août 1797). C'est une plaquette de 16 pages, qui contient huit lettres.

AVIS DE L'ÉDITEUR

DE 1767¹

Dans un voyage que je fis il y a quelques années en Italie, je me liai avec des personnes qui avaient eu une correspondance réglée avec l'illustre M. de Montesquieu, et on me fit voir quelques-unes de ces lettres. Cela me fit naître l'idée d'en faire un recueil. On applaudit à mon projet ; quelques personnes voulant en faciliter l'exécution m'ont procuré celles qu'ils avaient entre les mains ; d'autres m'ont remis celles que ce grand homme leur avait écrites ; je les donne aujourd'hui au public, persuadé qu'il me saura gré du présent que je lui fais.

Je sais que quand M. de Montesquieu écrivait ses lettres, il ne supposait pas qu'on les conserverait, et qu'elles deviendraient un jour publiques. Je sais encore que ces lettres n'ajoutent rien à la réputation de cet auteur célèbre ; mais elles sont propres à faire connaître quelques circonstances de sa vie, ses liaisons étrangères, la bonté de son cœur envers ses amis et l'estime qu'il avait pour eux, titres trop précieux pour ceux-ci, pour ne pas rendre très-légitime leur amour-propre et leur empressement à faire connaître les monuments de leur correspondance avec un ami aussi respectable. « Si jamais je me trouvais dans le cas de devoir faire mon apologie, me disait un de ceux-ci, qui a été lié particulièrement avec lui, je ne dirais autre chose, sinon que je fus l'ami de Montesquieu et que

j'en fus estimé, et je croirais en avoir dit assez. »

Quoique ce ne soient ici que des lettres familières, on y trouve souvent des choses intéressantes, des anecdotes curieuses, de ces traits de lumière, cette légèreté et ces saillies qui font le caractère des ouvrages de ce grand homme. Quelques-unes de ces lettres étant écrites d'un caractère peu lisible, d'autres étant mal conservées, il se sera peut-être glissé quelques inexactitudes dans la copie que j'en ai fait faire, mais je puis assurer que cela n'est pas arrivé souvent et n'a occasionné aucune altération essentielle. D'ailleurs, dans des écrits de cette espèce, on ne doit point être choqué de certaines négligences, qui sont inévitables, comme on n'est point choqué de voir dans son négligé une belle femme qu'on n'a vue que dans sa parure. Il n'est peut-être pas indifférent à l'histoire de l'esprit humain de connaître les différentes nuances que présentent même les génies, et il est utile de voir ceux-ci, ainsi que les héros, dans leur façon et manière d'être familière.

Je voudrais bien que cet exemple encourageât ceux qui, en France, auront des lettres de cet illustre écrivain à les faire aussi connaître, persuadé que son âme et son esprit s'y trouvent également, car on le voit dans ses lettres tel qu'il était dans la conversation. Si un amas de petites anecdotes, d'entretiens particuliers, de bons mots, de quolibets, de sentiments et de saillies d'un des plus beaux esprits du siècle², dont un des quarante de l'Académie française³ a entretenu très-diffusément et pendant longtemps le public, dans les *Mercures de France*, en a

rendu la lecture intéressante, combien à plus forte raison les monuments d'amitié de la tête, à bien des égards, la mieux pensante de notre siècle, de l'homme qui, selon l'expression d'un écrivain connu⁴, a fait le Code du genre humain, et qui est regardé comme le législateur de toutes les nations, doivent-ils être recherchés et conservés, quand ce ne serait que comme des Mémoires littéraires.

Je me flatte au reste qu'on ne désapprouvera pas les notes que j'ai faites sur quelques endroits de ces lettres⁵. Elles ont paru utiles pour l'intelligence du texte, et nécessaires pour donner une connaissance des personnes et des faits dont il est question, surtout en Italie, où cette collection a été désirée.

¹ | L'abbé de Guasco, à qui un grand nombre de ces lettres sont adressées.

² | Fontenelle.

³ | L'abbé Trublet.

⁴ | Voltaire.

⁵ | Ces notes sont désignées dans notre édition par un G.

LETTRE 1.

A M. DES MOLETS², PRÊTRE DE L'ORATOIRE,
RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Abbé, qui m'a fait tout le plaisir du monde. Je vous dirai que je fus reçu hier de notre Académie³, et que je me prépare à faire mes remerciements pour être installé le premier jour de mai⁴. Je vous prie de faire part de ceci à M. Suret, et lui témoigner la joie que j'ai d'être son collègue. Je serais bien aise que vous voulussiez entreprendre le voyage de Bagnères⁵. A présent que les financiers, les seuls riches du royaume, vont être à l'hôpital⁶, nous allons être riches, nous ; car tout se doit regarder par proportion. Ainsi vous allez être aussi grand seigneur avec deux mille livres de rente que si vous en aviez quatre. Vous voyez que vous avez là de quoi vous conduire jusque Bordeaux.

Je suis, monsieur mon très-cher ami, de toute mon âme, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

Comme je ne sais point l'adresse de M. de Navarre⁷, permettez que je lui écrive ici. Je vous prie de vouloir lui laisser lire ces mots⁸ :

Les marques de votre souvenir me sont bien chères, monsieur. Monsieur votre père que j'eus l'honneur de voir quelques jours après votre départ, me dit que votre voyage

ne serait pas long ; et je vois à présent que les plaisirs vous ont retenu. Vous n'en⁹ sauriez goûter de plus solide que celui de voir souvent notre abbé. Car pour les Chloris¹⁰ dont vous étiez autrefois si enchanté, je les donnerais toutes au diable, car si elles sont saines de corps, ce qui est très-rare, elles ne sont point saines d'esprit.

Je suis, monsieur, de toute mon âme, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.¹¹

[4 avril 1710.]

- ¹ Tirée des archives de M. de Ravignan.
- ² Sur le père Desmolets, voyez la lettre à l'abbé de Guasco, datée de Paris, 1740.
- ³ L'académie de Bordeam. Suivant l'éloge de d'Alembert, Montesquieu fut reçu le 3 avril 1716.
- ⁴ V. ci-dessus le discours de Montesquieu, prononcé le 1^{er} mai 1716, pour sa réception à l'académie de Bordeaux.
- ⁵ Le mot est écrit *Banieres* dans l'original.
- ⁶ Allusion à la chambre de Justice instituée dans les premières années de la Régence.
- ⁷ M. de Navarre, conseiller au parlement de Bordeaux, un des ancêtres de M. de Ravignan, dans la ligne maternelle.
- ⁸ L'original porte *les mots* ou *ces mots*.
- ⁹ L'original porte : *Vous ne sauriez*, etc.
- ¹⁰ Écrit *Cloris* dans l'original.
- ¹¹ La date de la lettre est fixée par la mention de la réception à l'Académie et du discours à prononcer le 1^{er} mai 1716. La lettre est donc du 4 avril 1716.

LETTRE II.

A M. DE CAUPOS, VICOMTE DE BISCAROSSE, ET A SON ABSENCE A M. DE
SARRAU DE VÉSIS,

A BORDEAUX.

Je vous écris, mon cher confrère, aujourd'hui vendredi, parce que demain matin je dois aller à la campagne pour tout le jour. J'écrivis à M. de Vésis par l'extraordinaire de mercredi, et lui demandai excuse d'avoir laissé passer deux courriers sans lui écrire. Ayant appris que le duc¹ était arrivé dès le matin de la campagne, et retournait le soir, j'y allai à une heure, comptant bien qu'il me prierait à dîner, et je comptais que dans tout le temps que nous serions ensemble, il ne pourrait guère s'empêcher de me parler de l'affaire de l'Académie ; mais il m'en garda entièrement le secret.

Après dîner, je passai chez Bernard, qui me dit qu'il avait parlé de l'affaire à M. le Duc, qui lui avait dit qu'il voyait que le motif de l'Académie en lui demandant le droit de réversion était de faire un emprunt par elle ou par nous ; que, cet emprunt fait, il arriverait qu'on laisserait arrérager les intérêts ; qu'il arriverait de là infailliblement qu'on ferait quelque jour décréter la maison contre son intention qui avait été que cette maison fût pour jamais à l'Académie ; mais que si on pouvait lui fournir un expédient qui obviât à cette difficulté, il s'y prêterait.

J'eus un beau champ pour battre M. Bernard, et je le poussai si bien qu'il ne put plus soutenir le procédé, et me

dit : « Dès que vous serez chez vous, écrivez-moi une lettre que je puisse montrer qui soit comme une suite de notre conversation, et que je puisse montrer à M. le Duc. » Je souscrivis à cet expédient, j'admirai son esprit, et je lui envoyai la lettre dont vous trouverez ici la copie².

Je comptais partir dimanche prochain, mais cette affaire pourrait bien me retenir quelques jours, étant bien aise de veiller et de savoir l'effet qu'aura produit ma lettre.

Je vous prie de dire à M. de Vesis que j'ai fait les commissions, et que je compte les porter moi-même.

Je ne sache rien ici de nouveau si ce n'est qu'on recommence à y parler de la peste ; cette conversation avait été longtemps assoupie.

On continue à dire qu'on referra de nouvelles actions³. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les manufactures d'autour de Paris sont, les unes totalement, les autres presque détruites.

Je fus hier à la Verrerie où je trouvai maison à louer ; j'habite, mon cher confrère, un f... pays, et je serai charmé pour bien des raisons d'avoir le plaisir de vous voir, et de boire avec vous.

Je vous embrasse mille fois, et suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Je vous prie de saluer bien fort de ma part MM. de Sarrau, de Barbot⁴, et M. le Président de Gasc.

Il y a quelque chose dans ma lettre à Bernard concernant

l'Académie, qui pourrait n'être pas du goût de certaine personne que je sais. Vous savez mieux que moi à qui vous devez la montrer. Adieu.

On me mande de Hollande que la 2^e édition des L. P.⁵ va paraître avec quelques corrections⁶.

[1721 ?]

- ¹ Le duc de La Force, protecteur de l'académie de Bordeaux. V. sup. son éloge fait par Montesquieu.
- ² Nous n'avons pas cette copie.
- ³ Actions de la banque de Law.
- ⁴ Barbot, président de la cour des aides de Guyenne, et grand ami de Montesquieu. Il est souvent question de lui dans la correspondance.
- ⁵ *Lettres persanes*.
- ⁶ Cette lettre a été publiée dans le *Bulletin de l'académie de Bordeaux*, et reproduite dans le *Bulletin du Bouquiniste*, 2^e année, 1858, p. 301. Elle n'est pas datée, mais la mention des *nouvelles actions*, de la *peste*, et de la *seconde édition des Lettres persanes*, permet d'en fixer la date à l'année 1721.

LETTRE III¹.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE LA VRILLIÈRE.

Monseigneur,

J'ose vous demander votre protection pour une grâce du Roi, qui est une véritable justice.

Il y a une petite île, le long de ma terre de Montesquieu sur la Garonne, de la contenance de deux ou trois arpents, qui s'est formée, il y a environ quinze ans, à la place d'une plus grande qui m'appartenait, et qui fut emportée par une inondation. Comme l'intervalle depuis la destruction de la première et la naissance de la seconde a été très peu considérable, j'en ai continué la possession comme d'une dépendance de ma terre de Montesquieu ; mais je crains que quelqu'un ne surprenne une donation du roi à mon préjudice, ce qui me ferait infiniment plus de chagrin que la chose ne vaut, d'autant plus que, comme les fonds adjacents m'appartiennent, les ouvrages qu'un autre propriétaire ferait dans cette petite île achèveraient de m'emporter tous mes fonds, parce que la rivière est absolument déterminée contre moi.

Vous vous souviendrez peut-être, Monseigneur, que lorsque j'eus l'honneur de vous voir, étant à Paris, sur une petite pension qui vacquait au Parlement de Bordeaux, et qui fut donnée à M. de la Tresne, je vous portai des amples témoignages des anciens services de ma famille ; je vous suis d'ailleurs tout dévoué, et, j'ose dire même, un peu parent, par la maison de Fontenac. Si vous m'honorez

d'une réponse favorable, j'aurai l'honneur de vous faire présenter mon placet par mon avocat au conseil. Je suis, etc.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 22 novembre 1723.

[1](#) | Communiquée par M. Céleste.

LETTRE IV¹.

A MADAME DUVERGIER²,

A BORDEAUX.

Je vous supplie, Madame, de vouloir bien nous donner des nouvelles de M. le Procureur général... Malgré les manières obligeantes que vous eûtes pour nous retenir, nous fûmes pourtant un peu ingrats ; car, pendant que nous fûmes dans un petit chemin, quoique entre deux ruisseaux, nous ne formâmes pas une seule pensée galante ; mais nous avons bien réparé cela depuis le retour. Madame de Bouran vient d'envoyer chez moi pour savoir où a couché M. votre mari. A tout cela, Madame, je réponds que vous et madame Dangeart, arrangez et dérangez tout ce que vous voulez. Je suis, Madame, beaucoup plus qu'hier au soir, etc.

Bordeaux, 7 août 1725.

¹ | Collection de M. E. Charavay.

² | Femme du procureur général au parlement de Bordeaux.

LETTRE V¹.

AN^{**2}.

Je ne sais si je vous aurai assez dit hier combien je vous aime, combien je me donne, et combien je me sens à vous, toutes les fois que je vous vois. Toutes les fois que vous m'écrivez, il me semble que je vous aime davantage.

Je vous remercie de ce que vous voulez bien travailler à me procurer les moyens de vous voir plus aisément, comme je vous remercie de mon bonheur.

J'ai mille choses à vous dire. Je ne vous ai rien dit ; vous ne me connaissez pas [je ne vous connais pas³] ; d'où vient que je vous aime ?

J'approuve infiniment ce que vous me mandâtes hier, que vous ne vouliez pas de confidente. On n'en a que les inconvénients, on n'en aime que moins. Nous n'en aurions besoin que pour nous racommoder, et nous ne nous brouillerons jamais.

[1725 ?]

¹ | Publiée par M. Vian, *Hist. de Montesquieu*, p. 76.

² | M. Vian suppose que ce billet et les deux suivants sont adressés à M^{lle} de Clermont, pour qui Montesquieu écrivit le *Temple de Gnide*. Ces billets, dont nous n'avons que les brouillons, auraient donc été écrits vers 1725. Mais avons-nous le droit de mettre une adresse à ces billets anonymes ? Nous ne savons ni à qui ils sont écrits, ni même s'ils sont écrits à une personne vivante, et, malgré les bruits du temps, nous ne pouvons pas affirmer que le président de Montesquieu ait jamais eu le droit d'écrire sur ce ton à une

princesse du sang.

3 Les mots mis entre crochets sont surchargés dans l'original.
(Vian.)

LETTRE VI.

AN**.

Cet air absolu ne m'intimide point. Pourquoi ne vivrais-je point sous les lois de ce que j'aime ?

Je suivrai vos ordres de point en point. Je suis fâché que vos gens n'aillent point à Versailles, et que je sois obligé de vivre si près de vous sans vous voir.

Vous m'occupez entièrement. Vous faites le tourment de mon esprit, comme vous faites les délices de mon cœur.

Adieu, Madame, je serais heureux si cette nuit... mais je parle inutilement de mes désirs et de mes regrets.

[1725 ?]

LETTRE VII.

AN**

Je suis dans le dernier désespoir depuis que je vous ai quittée.

J'ai crain et je crains encore que la personne que vous savez n'ait deviné, et je me reproche toute la peine que cela vous peut faire.

Pardonnez-moi jusques à mon amour. J'ai mille choses à vous dire. Avouez que j'ai été bien sot. Je n'ai jamais été si embarrassé de mon désordre et du vôtre. Mais vous aviez encore de l'esprit, et moi je n'en avais plus.

Je ne compte pas dans ma vie, et je ne daigne pas vous offrir les moments qui jusques à samedi ne sont rien, puisque je ne les passerai pas avec vous.

[1725 ?]

LETTRE VIII¹.

A M. DE NAVARRE FILS,

A BORDEAUX.

Je ne saurais assez vous remercier, mon cher Navarre, de la bonté que vous avez eue de vous intéresser à la place que j'ai obtenue à l'Académie² ; je crois devoir cela et à l'amitié que vous avez pour moi et à celle que je vous ai vouée. Je vous prie de n'oublier point les absents. Ne viendrez-vous point faire un tour à Paris ? Je parlai de vous l'autre jour avec le Père Desmolets qui voudrait bien que vous vous y déterminassiez. Adieu, mon cher Navarre, donnez-moi la permission de vous embrasser de toute mon âme.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 22 janvier 1727.

¹ | *Archives de la Gironde*, tome VI. Cette lettre est tirée des archives du baron de Rarignan, à Cadiaujac.

² | Si la date est exacte, il ne peut être question que de l'académie de Bordeaux et d'une nomination de président.

LETTRE IX¹.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET².

Je vous écris, Monsieur mon cher et illustre abbé, et je voudrais fort que ce fût un moyen de me conserver votre amitié, que je cultiverai toute ma vie autant qu'il me sera possible, parce qu'elle est pour moi d'un prix infini.

Je suis assez content du séjour de Vienne : les connaissances y sont très-aisées à faire, les grands seigneurs et les ministres très-accessibles ; la cour y est mêlée avec la ville ; le nombre des étrangers y est si grand, qu'on y est en même temps étranger et citoyen ; notre langue y est si universelle qu'elle y est presque la seule chez les honnêtes gens, et l'italien y est presque inutile. Je suis persuadé que le français gagnera tous les jours dans les pays étrangers. La communication des peuples y est si grande qu'ils ont absolument besoin d'une langue commune, et on choisira toujours notre français. Il serait bien aisé de deviner, si on interceptait cette lettre, que c'est un académicien qui parle à un académicien.

M. de Richelieu est parti d'ici adoré des femmes, et très-estimé des gens sensés. Les deux plus grands hommes de lettres qu'il y ait à Vienne sont le prince Eugène et le général Stahremberg. Si vous pouvez m'envoyer deux exemplaires des *Conseils*³ de M^{me} de Lambert, et deux autres des *Éloges* du Czar et de M. Newton⁴, vous me ferez plaisir. Je voudrais leur faire voir ces ouvrages, et je

serais bien aise de leur donner bonne opinion de notre France. Il faudra les remettre à M. Robinson, qui aura, j'espère, la bonté de les envoyer par le premier courrier d'Angleterre à Vienne.

Je vous demande pardon si je vous prie de faire pour moi cette petite avance ; mais vous aurez peut-être besoin que j'en fasse pour vous, et que je vous achète quelque chose en Allemagne et en Italie.

Vous ne sauriez croire dans quelle vénération M. le Cardinal⁵ est dans le pays étranger. Agréez, de plus, que je vous demande une grâce. Il y a quelques jours que j'écrivis à M. le Cardinal et à M. de Chauvelin⁶ que je serais bien aise d'être employé dans les cours étrangères, et que j'avais beaucoup travaillé pour m'en rendre capable. Vous me feriez bien plaisir de voir là-dessus M. Chauvelin, de tâcher de pénétrer dans quels sentiments il est à mon égard. Je n'ai jamais eu occasion de le connaître pendant qu'il a été particulier, et, depuis, je n'ai pas voulu lui donner assez mauvaise opinion de moi, pour qu'il pût croire que je cherchais la fortune. Cependant je voudrais savoir si je suis un sujet agréable, ou si je dois m'ôter cette idée de la tête, ce qui sera bientôt fait. Les raisons pour qu'on jette les yeux sur moi sont que je ne suis pas plus bête qu'un autre ; que j'ai ma fortune faite, et que je travaille pour l'honneur et non pas pour vivre ; que je suis assez sociable et assez curieux pour être instruit dans quelque pays que j'aille. Adieu, mon cher abbé, je suis plus à vous qu'à moi-même⁷.

A Vienne, ce 10 mai 1728.

Je crois que ceci doit être secret.

- 1 Cette lettre qui fait partie de la collection Bérard, a été publiée pour la première fois dans l'*Isographie française*, t. III.
- 2 Pierre-Joseph Thouliez, abbé d'Olivet (1682-1708), membre de l'Académie française, éditeur et traducteur de Cicéron. On lui doit une *Histoire de l'Académie française*, 2 vol. in-12.
- 3 *Avis d'une mère à son fils, Avis d'une mère à sa fille*, Paris, 1728, in-12.
- 4 Ces *Éloges* sont de Fontenelle.
- 5 Le cardinal de Fleury (1653-1743), précepteur de Louis XV, et à l'âge de soixante-treize ans (1726), son premier ministre.
- 6 Germain-Louis de Chauvelin (1685-1762), nommé en 1727 garde des sceaux et secrétaire d'État au département des affaires étrangères.
- 7 Vauvenargues, lui aussi, demanda à être employé dans la diplomatie et n'eut pas plus de succès que Montesquieu. Il semble, cependant, qu'aucun des deux n'eût déshonoré le métier.

LETTRE X¹.

[A MYLORD WALDEGRAVE,]².

Celle-ci est, Mylord, pour vous remercier de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, que je n'oublierai qu'avec ma vie.

Je suis arrivé à Presbourg en bonne santé ; j'ai été d'abord [les deux premiers jours³] aux conversations. Vous devriez bien venir. Cela mérite votre curiosité.

Je suis bien content de l'acquisition que j'ai faite d'un laquais hongrois, qui me traite à tous les instants d'*illustris* et de *superillustris*, qui m'apaise quand je le gronde par le titre [magnifique] de *celsissimus*, et me porte une méchante soupe avec le titre de *magnificus*. Je ne compte pas aller plus loin que Bude.

J'ai l'honneur, Mylord, de vous embrasser et de vous saluer avec tout le respect possible.

MONTESQUIEU.

1728.

Je vous prie de faire faire la réponse de cette lettre par M. Hoëris. Je mettrai au bas *Hoëris fecit*.

¹ | Collection Alf. Sensier.

² | James, comte de Waldegrave, petit-fils par sa mère, de Jacques II et d'Arabella Churchill, neveu du duc de Berwick, eût toute la confiance de sir Robert Walpole. Ambassadeur à Paris, il fut

envoyé avec le même titre à la cour de Vienne, où il resta de 1725 à 1710. Il mourut en 1711.

3 Les mots entre parenthèses sont barrés dans le manuscrit.

LETTRE XI¹

[A MYLORD WALDEGRAVE (?)]

Voici, Mylord, la première ligne que j'écris depuis mon arrivée à Venise qui fut lundi matin.

L'immobile Monsieur Jacob a volé sur les ailes de l'amour, depuis Gratz jusqu'ici, sans se reposer un moment. Il a fait le premier jour son entrée publique, et le beau sexe lui a tellement fait les honneurs de la ville qu'il songe déjà à y établir sa demeure. Pour moi, qui suis convaincu que je trouverai des catins d'un bout de la terre à l'autre, et que je ne puis manquer que de besoins, je quitterai Venise dans une quinzaine de jours ; et je vous avoue que je suis dans une véritable colère contre les barqueroles qui, trompés sans doute par mon air robuste, veulent m'arrêter à toutes les portes où il y a des p..... et branlent la tête lorsque je les fais passer plus avant, comme si c'était ma faute.

Monsieur l'Ambassadeur de France est le seul ministre qui tienne table à Venise, et il fait, dit-on, cet honneur à son maître à très-bon marché.

J'ai l'honneur de vous saluer, Mylord. J'ai peur que le plaisir que j'ai eu avec vous ne me fasse tort pour le reste de mon voyage. Je vous demande toujours la continuation et l'honneur de votre amitié, et d'agréer le respect et l'attachement avec lequel je serai toute ma vie, mylord, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Agréez, Mylord, que j'assure ici de mes respects la quadruple alliance et MM. de Breil et de Solar. Je compte écrire à M. de Breil par ce courrier, ou le prochain. Je voudrais bien aussi que vous eussiez la bonté de parler de moi à M. le comte de Paroca, s'il est arrivé.

Je vous supplie, Mylord, de vouloir bien envoyer à la poste de Gratz savoir s'il y a des lettres pour moi et de faire aussi envoyer à la poste de Vienne².

A Venise, ce 18 août 1728.

¹ | Collection de M. Badin.

² | Au dos est écrit : « Réponses à des lettres écrites à moi, ou copie de quelques lettres de moi écrites de Vienne et Italie en 1728, et d'Angleterre en 1730. »

LETTRE XII¹

A MADAME X...

Je vous présente, Madame, mes très-humbles respects, et je vous demande la continuation de ma fortune, c'est-à-dire de votre amitié et de vos bontés.

C'est une belle ville que Florence ; on n'y parle du prince ni en blanc ni en noir ; les ministres vont à pied, et quand il pleut, ils ont un parapluie bien ciré ; il n'y a que les dames qui ont un bon carrosse, parce que tout honneur leur est dû.

Nous nous retirons le soir avec une petite lanterne, grande comme la main, où nous mettons un bout de bougie. Le matin, je prends mon chapeau de paille dont je couvre ma tête, et je me sers de mon castor d'Angleterre lorsque je sors.

Nous allons dans des maisons où nous trouvons deux lampes d'argent sur la table, et tout autour des dames très-jolies, très-gaies et qui ont beaucoup d'esprit. Ce sont des palais superbes, où il y a pour quarante ou cinquante mille *scudi* de tableaux et de statues.

Un soir qu'il pleuvait, je me retirais avec mon parapluie et ma petite lanterne : « Messieurs, dis-je, voilà comme se retirait le grand Cosme, quand il venait de chez sa voisine. »

Il y a ici bien de la politesse, de l'esprit, et même de savoir : les mœurs y sont très-simples et non pas les esprits². On a peine à distinguer un homme d'un autre qui a cinquante mille livres de rente de plus. Une perruque mal

mise ne met personne mal avec le public ; on fait grâce des petits ridicules, et on n'est puni que des grands. Tout le monde vit dans l'aisance ; comme la misère est peu de chose, le superflu est beaucoup : cela met dans la maison une paix et une joie continuelle, au lieu que la nôtre est toujours troublée par l'importunité de nos créanciers. Les femmes y sont aussi libres qu'en France ; mais il ne paraît pas qu'elles le soient tant, et elles n'ont point acquis cet air de mépris pour leur état, qui n'est bon à rien.

Du reste, on ne peut lever les yeux sans voir quelque chef-d'œuvre de peinture, sculpture, architecture ; il y a eu ici, en même temps, de grands ouvriers et des princes qui aimaient les arts. On voit partout le grand goût de Michel-Ange naître peu à peu dans ceux qui l'ont précédé, et se soutenir dans ceux qui l'ont suivi. La galerie du grand-duc est non-seulement une belle chose, mais une chose unique. Depuis un mois, j'y vais tous les matins, et je n'en ai encore vu qu'une partie. Là, et au palais Pitti, est un amas immense de tableaux des plus grands maîtres, et de statues antiques et modernes ; et dans cette quantité il n'y a rien que d'exquis. Il y a une chambre qui contient tous les portraits des peintres qui ont quelque réputation, faits par eux-mêmes. Outre le plaisir de voir une chose qui ne se trouve que là, on a encore celui de comparer les manières. Depuis que je suis en Italie, j'ai ouvert les yeux sur les arts dont je n'avais absolument aucune idée.

A mesure que les goûts dominants commencent à s'affaiblir, on se dédommage par un grand nombre de petits goûts ; c'est un échange qu'on fait malgré soi ; il ne

faut pas examiner si on y perd ou si on y gagne.

Je vous ai ennuyée, Madame, en vous parlant de Florence. Nous nous imaginons que les choses qui nous frappent doivent frapper tout le monde de même. Je vous demande toujours la permission de vous être attaché tendrement et respectueusement le reste de ma vie.

MONTESQUIEU.

A Florence, le 26 octobre 1728.

Agréez que je salue ici très-humblement M. et M^{me} de Saint-Aulaire, et les mardis et les mercredis.

J'ai oublié de vous dire que j'ai été huit jours à Gênes, et que je m'y suis ennuyé à la mort ; c'est la Narbonne de l'Italie³. Il n'y a rien à y voir qu'un très-mauvais port, des maisons bâties de marbre, parce que la pierre est trop chère, et des juifs qui vont à la messe. J'ai rapporté la moitié de mes lettres de recommandation sans avoir voulu les rendre. Je crois que vous avez été bien touchée de la mort de M. d'Armenonville. J'ai l'honneur d'écrire par ce courrier à M. de Morville.

¹ Cette lettre a été publiée dans le *Cabinet historique*, tome III, pages 28 et 29.

² Les mots entre crochets sont couverts d'un trait dans l'original.

³ Montesquieu a exhalé sa mauvaise humeur contre Gênes dans les *Adieux à [a] Gênes*, qu'on trouve dans ses poésies, sup. p. 198.

LETTRE XIII.

AU PÈRE CERATI¹, DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE DE SAINT-PHILIPPE.

A ROME.

J'eus l'honneur de vous écrire par le courrier passé, mon révérend père ; je vous écris encore par celui-ci. Je prends du plaisir à faire tout ce qui peut vous rappeler une amitié qui m'est si chère. J'ajoute à ce que je vous mandais sur l'affaire, que, si monseigneur Fouquet² exige au-delà de la somme que j'ai paru vous fixer, vous pouvez vous étendre et donner plus, et faire, par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connais ici le chevalier Lambert, banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur-le-champ par lui l'argent dont vous serez convenu ; car il me paraît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires³, qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

Je suis ici dans un pays qui ne ressemble guère au reste de l'Europe. Nous n'avons pas encore su le contenu du traité d'Espagne⁴ ; on croit simplement qu'il ne change rien à la quadruple alliance, si ce n'est que les six mille hommes qui iront en Italie pour faire leur cour à D. Carlos⁵, seront Espagnols, et non pas neutres.

Il court ici tous les jours, comme vous savez, toutes sortes de papiers très-libres et très-indiscrets. Il y en avait un, il y a deux ou trois semaines, dont j'ai été très en

colère. Il disait que M. le cardinal de Rohan avait fait venir d'Allemagne, avec grand soin, pour l'usage de ses diocésains, une machine tellement faite, que l'on pouvait jouer aux dés, les mêler, les pousser, sans qu'ils reçussent aucune impression de la main du joueur, lequel pouvait auparavant, par un art illicite, flatter ou brusquer les dés, selon l'occasion ; ce qui établissait la friponnerie dans des choses qui ne sont établies que pour récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique et janséniste⁶ pour faire de ces mauvaises plaisanteries-là. S'il s'imprime dans l'Italie quelque ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire savoir. J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de tendresse et d'amitié, etc.

De Londres, le 21 décembre 1729.

¹ Gaspard Cerati, né à Parme en 1690, mort à Florence le 19 juin 1769. (RAVENEL.)

Monsieur de Montesquieu s'était lié avec lui dans la maison de M. le cardinal de Polignac, ambassadeur de France à Rome, lors de son voyage en Italie. M. Cerati est natif d'une maison noble de Parme, et était fort aimé du cardinal, qui le regardait comme un des hommes les plus éclairés de l'Italie.

Jean-Gaston, dernier grand-duc de Toscane, qui n'étendait point le sans-souci jusqu'au choix des grands hommes pour remplir les places, l'attira dans son pays et le nomma prélat de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane, et provéditeur de l'Université de Pise.

Nous avons vu ce docte prélat, en France, estimé des savants les plus éclairés, d'où il passa en Angleterre et eu Allemagne, obtenant également partout l'estime générale des premiers hommes de l'Europe. Ce fut lui qui donna le conseil à M. Muratori de composer ses *Dissertations sur l'histoire du moyen âge*, et

d'entreprendre l'ouvrage des *Annales d'Italie*. (GUASCO.)

2 Jésuite revenu de la Chine avec M. Mezzabarba. Ce missionnaire s'était déclaré contre les rites chinois, et en avait parlé au pape selon sa conscience. Comme, après cette déclaration, il fit sentir à Sa Sainteté que l'air du Collège ne lui convenait plus, Benoît XIII le fit évêque *in partibus* et le logea en *Propaganda*. M. de Montesquieu l'avait beaucoup connu chez M. le cardinal de Polignac, et eut depuis avec lui une négociation pour la résignation, en faveur de l'abbé Duval, son secrétaire, d'un bénéfice que ce prélat avait en Bretagne. (G.)

3 Les difficultés que M. Fouquet faisait naître coup sur coup au sujet de la pension qui devait être stipulée, faisaient dire à M. de Montesquieu que l'on voyait bien que Monseigneur n'avait pas encore secoué la poussière. (G.)

4 Ce traité, conclu à Séville le 9 novembre, entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, confirmait la quadruple alliance et les anciens traités. L'Espagne renonçait à Gibraltar et à Port-Mahon, et, de son côté, l'Angleterre consentait à voir les places fortes de Toscane, de Parme et de Plaisance gardées par six mille Espagnols. L'empereur s'opposa à cette dernière clause. (RAVENEL.)

5 Fils de Philippe V, roi d'Espagne, appelé à la succession de la Toscane par la mort du dernier des Médicis, roi des Deux-Siciles en 1734, roi d'Espagne le 10 août 1759 sous le nom de Charles III, mort le 14 décembre

6 Ce qui avait donné lieu à cette mauvaise plaisanterie des Anglais, était de voir autant d'empressement dans M. le cardinal de Rohan à procurer (?) tous les amusements imaginables pendant qu'il résidait dans son diocèse de Saverne⁷ où il figurait comme prince, que de zèle pour la religion à Paris, où il se piquoit de figurer comme chef des anti-jansénistes et défenseur des bonnes doctrines. (G.)

⁷ | C'est-à-dire à son château de Saverne, dans son diocèse de Strasbourg.

LETTRE XIV.

AU MÊME.

Père Cerati, vous êtes mon bienfaiteur ; vous êtes comme Orphée : vous faites suivre les rochers. Je mande à l'abbé Duval¹ que je n'entends pas qu'il abuse de l'honnêteté de M. Fouquet ; mais qu'il poursuive, et que ce qui reviendra soit partagé à l'amiable entre monseigneur et lui.

Enfin, Rome est délivrée de la basse tyrannie de Bénévent², et les rênes du pontificat ne sont plus tenues par ces viles mains. Tous ces faquins, Sainte Marie à leur tête, sont retournés dans les chaumières où ils sont nés, entretenir leurs parents de leur ancienne insolence. Coscia n'aura plus pour lui que son argent, sa goutte, et sa vérole. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la prophétie s'accomplisse sur Bénévent : *Vox in Rama audita est ; Rachel plorans filios suos noluit consolari, quia non sunt*³.

Donnez-nous un pape qui ait un glaive comme saint Paul, et non pas un rosaire comme saint Dominique, ou une besace comme saint François⁴. Sortez de votre léthargie : *Exoriare aliquis*. N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vieille chaire de saint Pierre avec le dos rompu et pleine de vermoulure ? Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où sont tant de richesses spirituelles, comme une boîte d'orviétan ou de mithridate ? En vérité, vous faites un bel usage de votre infailibilité ; vous vous en

servez pour prouver que le livre de Quesnel ne vaut rien⁵, et vous ne vous en servez pas pour décider que les prétentions de l'empereur sur Parme et Plaisance sont mauvaises. Votre triple couronne ressemble à cette couronne de laurier que mettait César pour empêcher qu'on ne vit qu'il était chauve. Mes adorations à M. le cardinal de Polignac.

Je fus reçu, il y a trois jours, membre de la Société royale de Londres. On y parla d'une lettre de M. Thomas Dhisam à son frère, qui demandait le sentiment de la Société sur les découvertes astronomiques, de M. Bianchini⁶.

Embrassez, s'il vous plaît, de ma part, l'abbé, le cher abbé Niccolini. Je vous salue, cher père, de tout mon cœur.

De Londres, le 1^{er} mars 1730.

¹ Il avait été secrétaire de l'auteur ; ce fut lui qui porta le manuscrit des *Lettres persanes* en Hollande, et l'y fit imprimer ; ce qui coûta à leur auteur beaucoup de frais sans aucun profit. Il obtint en sa faveur la résignation du bénéfice que M. Fouquet avait obtenu de la cour de Rome en Bretagne, et il s'agissait ici de la pension que M. Duval devait payer à ce prélat. (GUASCO.)

² Nicolas Coscia, cardinal et archevêque de Bénévent, confident et favori du pape Benoît XIII. Après la mort de son maître, arrivée le 25 février 1730, Coscia fut accusé de prévarications nombreuses. Clément XI le fit enfermer au château Saint-Ange, d'où il ne sortit que sous le pontificat de Benoît XIV ; il mourut à Naples en 1755. Sur sa conduite et son procès, voyez les *Mémoires et Lettres* de Marais, t. IV, pages 128, 410 et 490.

³ Évangile de saint Matthieu, XI, 18.

- 4 Ce fut le cardinal Corsini (Clément XII), qui fut nommé.
- 5 *Les Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du père Quesnel, célèbre janséniste, livre qui fut l'occasion de la bulle *Unigenitus*, et de toutes les divisions de l'Église de France au XVIII^e siècle.
- 6 Bianchini (François. 1662-1729), astronome et antiquaire. Il a fait de curieuses observations sur les taches de la planète Vénus.

LETTRE XV¹.

A M. MAIGNOL, PROCUREUR SYNDIC²

A BORDEAUX.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous envoyer le mémoire au sujet des contestations que je puis avoir avec MM. les Maire et Jurats, au sujet des limites de nos terres ; et j'espère que vous rendrez à l'Hôtel de Ville et à moi le grand service de nous accommoder ; mais comme M. Roquette, qui se transporta, il y a quelque temps, sur les lieux, gâta tout par son incapacité, et fit un plantement de bornes, plus encore contre le sens commun que contre mes intérêts, je vous supplie d'agréer que pour la conservation de mes droits qu'il a estropiés, aussi bien que ceux de l'Hôtel de Ville, je fasse un acte à Messieurs les Jurats, qui puisse me mettre à l'abri du procès-verbal qu'il en a fait, afin qu'on ne puisse pas l'employer dans la suite comme une pièce authentique.

Je vous parlerais, Monsieur, de mon attachement parfait, si vous pouviez ignorer à quel point je suis, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 10 août 1731.

¹ Tirée d'un Mémoire imprimé qui est à la bibliothèque de Bordeaux, ainsi que les deux lettres suivantes.

2 Nous donnons ces lettres d'affaires, d'abord parce qu'elles furent écrites de la main de Montesquieu, et en outre parce que ce procès avec la ville de Bordeaux, qui aboutit à lui reconnaître la propriété de mille arpents de lande, joue un certain rôle, dans la vie du Président.

LETTRE XVI.

AU MÊME.

Comme il m'est revenu, Monsieur, que M. de Licterie, et les gens qu'il souffle, et qu'il a engagés au plantement de bornes dont je me plains, préparent grand nombre de mauvais raisonnements à vous débiter sur les lieux : entre autres qu'il y a une autre lagune, d'un nom approchant de Dubrei, du Beroy, du Brou ; je crois devoir aller au-devant de tout, en vous disant que si l'écriture du dénombrement pouvait faire difficulté, les sept assises¹ que je vous ai produites disent toutes la lagune Dubrei, comme vous verrez par les originaux que M. de Pichard vous produira ; que de plus j'en ai une du 20 septembre 1654, que je vous porterai à mon prochain voyage, ou vous enverrai, qui dit que cette lagune Dubrei est à côté du chemin qui va de Saucats à Lognan, et que les officiers de l'île Saint-Georges ont tenu leurs assises au côté du midi de cette lagune ; ainsi voilà ma lagune Dubrei nommée et placée.

On est malheureux avec des gens qui ne cherchent pas la vérité, qui parlent sans savoir ce qu'ils disent, et agissent sans savoir ce qu'ils font. Je serais bien aise que vos affaires vous permissent de vous transporter bientôt sur les lieux, afin que je sache ce que je dois faire ; car je suis las de griffonner du papier timbré avec un homme qui n'est point ma partie, avec qui je ne puis jamais avancer ni reculer, et qui, sans intérêt, se fait champion de l'Hôtel de Ville contre moi.

Je vous prie de me faire communiquer l'acte d'anoblissement des cent journaux², fait en faveur de M. Licterie l'avocat, aussi bien que le procès-verbal du plantement de bornes, fait par M. Roquette ; il serait bon que je l'eusse, afin que sur les lieux je pusse le débattre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute sorte de considération et d'attachement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 12 février 1732.

¹ | Assise est synonyme de jugement.

² | Journaux de terre.

LETTRE XVII.

AU MÊME.

Je vous fais faire, Monsieur, le seul acte que je sois capable de vous faire, c'est-à-dire *ratione officii* ; mon Conseil était d'avis de faire un arrêt de querelle ; j'ai préféré le parti de faire simplement un acte conservatoire à Messieurs les Jurats.

Je vous souhaite une bonne santé, Monsieur, et vous prie de me conserver l'honneur de votre amitié. Je suis avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 27 mars 1733¹.

¹ 1. Le 13 août 1731, aussitôt après la première lettre écrite à M. Maignol (*sup.*, lettre IX), Montesquieu fit un acte de protestation devant Giraudeau, notaire à la Brède, qu'il ne fit cependant signifier que le 27 mars 1733. Il accompagna cette signification de la lettre à M. Maignol que nous donnons ici.

LETTRE XVIII¹.

DU PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU².

Monsieur,

Je n'aurais pas voulu tant de correctifs et de ménagements dans votre ouvrage.

Il me paraît qu'il n'y avait rien de bien pressant que les deux derniers endroits qui regardaient, ou qui semblaient regarder l'autorité spirituelle de l'Église, et tout au plus les termes de « monacal et monachisme ». Je ne puis cependant qu'applaudir au généreux parti que vous avez pris de tout adoucir. Une personne de votre nom, de votre rang et, si votre modestie le permet, de votre mérite, se doit de grands égards à elle-même. Un nombre de beaux esprits et de gens du monde aimeront assez à voir traiter de haut en bas ce qu'ils appellent la prêtraille monastique, et fronder même un peu l'ordre ecclésiastique, papes et évêques. C'est tout à fait le goût d'aujourd'hui. Il est pourtant vrai que les personnes d'un certain ordre ne se permettent ces insultes et ces hauteurs que dans les conversations, et que tout ce qui en transpire dans le public ne vient que de la part de quelques petits auteurs ténébreux et anonymes, jeunes même et licencieux.

Je ne connais rien de plus noble que votre facilité à vous prêter à tous ces tempéraments, et d'aller même au delà du besoin absolu. J'en abuserai peut-être si je prends la liberté de vous proposer encore un petit scrupule qui vous

prouvera pourtant mon impartialité parfaite, et que je ne suis prévenu sur rien, excepté en votre faveur.

Parmi les correctifs que vous me faites l'honneur de me communiquer, il y en a un qui dit : « Le schisme des Grecs fut surtout pernicieux en ce que les troubles ne furent plus apaisés chez eux par l'autorité de l'Église d'Occident. » Ce n'est pas avec les Papes que ces paroles-ci pourraient vous brouiller, mais avec le Clergé de France. Je passe peut-être le but, et mon observation est trop raffinée. Si vous disiez : « par l'autorité de l'Église », tout court, vous ne vous brouilleriez sûrement avec personne ; au lieu qu'en disant « l'Église d'Occident », vous semblez donner au Pape l'infailibilité, qu'on lui conteste dans ce pays-ci ; car il me semble qu'il n'y a pas de milieu entre les deux sentiments qui donnent l'autorité infailible, l'un à l'Église universelle, l'autre au Pape. Or, lorsque vous mettez cette autorité dans l'Église d'Occident, vous excluez celle d'Orient, et par conséquent l'Universalité. Vous sentez bien que l'Église d'Occident ne peut s'attribuer d'autorité sur celle d'Orient qu'à raison du Pape, et que c'est même là ce que vous voulez dire. Voilà de la subtilité théologique. Mais admirez mon impartialité ; car, moi qui ai l'honneur de vous parler, je crois en mon particulier à l'infailibilité du Pape. Cependant, comme je sais que ce n'est pas une doctrine obligée, et qu'en France les catholiques pensent la plupart autrement, je me crois obligé par une certaine équité de vous en avertir, pour répondre à la confiance dont vous voulez m'honorer.

Je trouve extrêmement sage la suppression des

excommunications ; vous allez à votre but indépendamment de tout cela.

Pour ce qui est de vos feuilles, si elles doivent bientôt revenir correctes, je les attendrai ; sinon je pourrai toujours relire, pour me bien remplir du système et de l'esprit de l'ouvrage, parce qu'en effet je ne saurais faire à mon gré un pareil extrait sans savoir presque par cœur un ouvrage si quintessencié, si exquis. Je vous avouerai que, dans les sujets qui en valent la peine et qui m'intéressent, je ne saurais écrire un mot que je n'aie à chaque instant le total et le détail même de l'ouvrage actuellement dans l'esprit, comme si je le lisais. Je vous dirais ce que je sens tous les jours en écrivant, si je vous disais qu'il faut que de chaque point de l'ouvrage il parte un rayon qui vienne aboutir au bout de ma plume.

Je sens que votre plume, dans la composition de votre ouvrage, a été à chaque instant dans le concours précis de pareils rayons émanés de tous les points de l'histoire romaine, que vous deviez avoir à chaque instant toute distinctement présente à votre esprit. Voilà une géométrie bien alambiquée ; je m'entends pourtant, et je me flatte même que vous m'entendez.

Je suis avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CASTEL J^e

Vendredi au soir (1734 ?).

(1726, 1816), publiés par Charles Nisard. Paris, 1858, in-12.

2 Le père Castel, jésuite, a été un des amis les plus chers de Montesquieu ; c'est lui que le Président demanda dans sa dernière maladie. Il le consultait sur ses écrits, pour éviter les difficultés avec le clergé. Cette lettre, qui a pour objet les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, est aussi curieuse par les détails qu'elle nous donne sur le livre, que par ce qu'elle nous apprend de la docilité et de la modestie de Montesquieu.

LETTRE XIX¹.

A M. DE MAIRAN, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

AU VIEUX LOUVRE.

J'ai, Monsieur, une suite de microscopes, et je voudrais savoir de combien ils grossissent relativement les uns aux autres. Je ne sais d'autre façon que de considérer un corps long comme un bout d'aiguille, de voir combien il paraît, au microscope le moins fin, plus long qu'à la vue ordinaire.

S'il paraît une autre fois plus long, je dis : 2 x 2 font 4, 2x4 font 8 ; je dis donc : Ce microscope grossit huit fois. Je vois ensuite l'aiguille à la seconde lentille, qui allonge trois fois plus que la première. Je dis : 3 fois 8 font 24. 3 x 24 font 72, et je dis que cette seconde grossit soixante-douze fois plus qu'à la vue simple. Ainsi de suite. Tout cela n'est que par estime. Y a-t-il une manière exacte de donner combien chaque microscope agrandit les objets, soit par le diamètre de la convexité, ou la distance du foyer, et cette manière peut-elle être aisément pratiquée par autres que par les ouvriers ; et, dans les observations que l'on fait avec le microscope, la première manière, qui n'est fondée que sur une supposition, qui ne peut jamais être exactement juste, suffit-elle ? Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelque éclaircissement là-dessus.

Comme je mets en état les petits ouvrages que j'ai autrefois donnés à l'Académie de Bordeaux, et que j'ai un mémoire de quelques observations faites avec mes

microscopes, je voudrais mettre au fait le lecteur lorsque je dis que j'ai vu à la première, à la deuxième et à la huitième lentille.

Mille pardons, monsieur, de ce que je vous détourne de vos belles et grandes occupations. M. Senet me dit les bontés que vous aviez eues pour lui et pour mon don. J'ai l'honneur de vous remercier très-humblement, et vous supplie de me continuer toujours quelque part dans l'honneur de votre amitié.

Je suis avec toute sorte d'attachement le plus tendre, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 27 juin 1737.

LETTRE XX.

A M. DE MONCRIF¹, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

J'oubliai d'avoir l'honneur de vous dire, monsieur, que si le sieur Prault², dans l'édition de ce petit roman³, allait mettre quelque chose qui, directement ou indirectement, pût faire penser que j'en suis l'auteur, il me désobligerait beaucoup. Je suis, à l'égard des ouvrages qu'on m'attribue, comme la Fontaine-Martel⁴ était pour les ridicules. On me les donne, mais je ne les prends point. Mille excuses, monsieur, et faites-moi l'honneur de me croire, monsieur, plus que je ne saurais vous dire, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 26 avril 1738.

¹ François-Augustin Paradis de Moncrif, né à Paris vers 1688, mort en 1770. C'était un de ces hommes du monde comme il y en a dans tous les siècles, qui se disent littérateurs, et qui ont le talent de se faire accepter comme tels par les académiciens de leur temps. Il avait eu l'idée singulière d'accoler un roman de sa façon, *les Ames rivales*, au *Temple de Gnide*. V. notre tome II, préface, page 7.

² Le libraire ordinaire de Montesquieu.

³ *Le Temple de Gnide*.

⁴ Antoinette-Madeleine Des Bordeaux, comtesse de Fontaine-Martel, née vers 1662, mourut à Paris entre les bras de Voltaire, le 22 janvier 1733. (RAVENEL.)

LETTRE XXI¹.

A MARTIN FFOLKES².

J'ai, Monsieur, reçu votre lettre du premier de juillet. Quand j'entends parler de vous, quand j'en parle, quand je reçois de vos lettres, il me semble que mon cœur est toujours également flatté. J'avais espéré que Mylord Waldegrave vous amènerait ici ; et je comptais, malgré la vie tumultueuse que l'on mène ici, ne songer qu'au plaisir d'être avec vous. Je vois que vos affaires nous ont dérobé ce plaisir. J'espère de venir vous rendre visite l'année prochaine ; je compte y mener mon fils qui s'applique aux sciences, et qui y fait même quelque progrès. Je crois pouvoir vous dire cela, car, quand on parle à son ami, on parle à soi-même. J'aurai un grand plaisir d'avoir l'honneur de vous le présenter, et de vous demander vos avis sur la route qu'il a prise. Je vous supplie, en envoyant le *Ridley* de vouloir bien y mettre le prix ; cette petite exactitude est nécessaire entre nous, sans quoi je serais gêné pour de pareilles commissions que votre amitié me permet de prendre la liberté de vous donner. Je remettrai cette petite somme à M. Turner, ou à autre qui partira pour l'Angleterre. A l'égard des observations de Naples, je vous avoue que je n'ai pas eu, depuis le retour de mes voyages, le temps de jeter les yeux sur ce que j'ai fait, et cela même n'en vaut guère la peine. Je commence à perdre la force de travailler ; par bonheur, je n'en perds pas le goût. Je dînai

hier chez M. Turner ; nous parlons toujours de vous quand nous sommes ensemble.

Adieu, Monsieur, je vous honore plus que personne dans le monde, et suis, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 10 d'août 1738.

Quand vous verrez Mylords ducs de Richmond et de Montague, M. Mitchell, et nos autres amis, faites-moi le plaisir de leur faire bien des compliments respectueux de ma part.

¹ Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

² Martin Ffolkes (1690-1754), mathématicien et antiquaire, président de la Société Royale de Londres, après la mort de Sir Hans Sloane, qui avait succédé à Newton.

LETTRE XXII¹.

A ***.

Voici, monsieur, une recrue de trois procureurs que je vous prie de vouloir bien recevoir. Je vous désire une bonne santé et suis avec toute la considération possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Au château de La Brède, ce 11 janvier 1730.

J'ai, monsieur, par les lettres que j'ai accordées aux sieurs Labadie et Boireau, révoqué les sieurs Giraudeau² et Chanterre, chose qu'il y a longtemps que je devais avoir fait.

¹ | Extrait de la *Galerie française*, 1823, in-4° t. III. p. 140.

² | Giraudeau était notaire à La Brède. *Sup.* lettre VII, note 1.

LETTRE XXIII.

A M. L'ABBÉ VENUTI¹.

A CLÉRAC.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie que je n'aurais cru, parce que je ne savais pas que M. l'abbé de Clérac, que j'honorais déjà beaucoup, fût le frère de M. le chevalier Venuti², avec qui j'ai eu l'honneur de contracter amitié à Florence, et qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'académie de Cortone. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'a eues monsieur votre frère. M. Campagne m'a écrit le beau présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infiniment obligé. M. Baritaut m'avait déjà fait lire une partie de cet ouvrage : et ce qui m'a touché dans vos dissertations, c'est qu'on y voit un savant qui a de l'esprit : ce qui ne se trouve pas toujours.

Vous êtes cause, Monsieur, que l'Académie de Bordeaux me presse l'épée dans les reins, pour obtenir un Arrêt du Conseil pour la création de vingt associés, au lieu de vingt élèves. L'envie qu'elle a de vous avoir, et la difficulté d'autre part que toutes les places d'associés sont remplies, fait qu'elle désire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le cardinal de Polignac, et d'autres, font que cet Arrêt n'est pas encore obtenu. J'écris à nos Messieurs, que cela ne doit pas empêcher, et que

vous méritez, si la porte est fermée, que l'on fasse une brèche pour vous faire entrer. J'espère, Monsieur, que l'année prochaine, si je vais en province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clérac, et de vous inviter à venir à Bordeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire et augmenter notre connaissance. Personne n'est au monde plus que moi, et avec plus de respect, etc.

P. S. Quand vous écrirez à M. le chevalier Venuti, ayez la bonté, Monsieur, de lui dire mille choses de ma part : ses belles qualités me sont encore présentes.

De Paris, ce 17 mars 1739.

1 Ce savant Italien, d'une maison de condition de Cortone, avait été envoyé en France par le chapitre de Saint-Jean-de-Latran, comme vicaire de l'abbaye de Clérac, que Henri IV conféra à ce chapitre après son absolution. Pendant nombre d'années qu'il séjourna en France, il travailla à plusieurs dissertations sur l'histoire de son pays, pour l'académie de Bordeaux à laquelle il fut agrégé, et à des poésies, entre autres au *Triomphe de la France littéraire*, et à la traduction du poème de *la Religion* de M. Racine. Il mérita par là une gratification du roi en quittant la France pour passer à la prévôté de Livourne, que l'Empereur lui conféra comme grand-duc de Toscane. (GUASCO.)

2 Il fut le premier qui nous donna une relation de la découverte d'Herculanum, avec un détail des antiquités qu'on y avait trouvées de son temps. Il a eu aussi la plus grande part à l'établissement de l'académie étrusque de Cortone, qui nous a donné sept volumes in-4° d'excellents mémoires sur des sujets d'histoire et d'antiquités. (G.)

LETTRE XXIV.

A MARTIN FFOLKES¹.

Votre lettre m'apprend, Monsieur, que vous êtes arrivé en bonne santé ; je vous prie de la conserver pour vous et pour moi ; elle m'est infiniment chère et le séjour que vous avez fait en ce pays-ci n'a fait qu'augmenter l'amitié que je vous avais vouée, et que je vous prie de me conserver jusques à la mort. Faites bien mes compliments bien tendres à MM. les ducs de Richmond et de Montague ; on ne sait si on doit les respecter ou les aimer davantage.

Nous venons de perdre le pauvre Dufay ; je commençais à le connaître, et je suis sûr que nous aurions été amis. Ce garçon-là avait de très-bonnes qualités, et savait un grand nombre de toutes sortes de choses.

M. le cardinal de Polignac et M^{me} de Ranezin² m'ont parlé mille fois de vous. Celle-ci voulait écrire à Calais au commandeur de Canilly de vous en faire les honneurs ; elle apprit que vous étiez parti et que vous aviez pris une autre route. M. le cardinal de Polignac me demande toujours de vos nouvelles, et si vous ne reviendrez point en France, et qu'il voudrait être de vos amis.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi toujours cette amitié que j'adore. J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 13 de juillet 1739.

Faites-moi le plaisir de faire savoir à M. Coste³ que j'ai fait sa commission, que son libraire a envoyé les exemplaires ordonnés en Hollande et ailleurs, et qu'il lui enverra incessamment ceux d'Angleterre. Je lui ai représenté qu'il était honteux que pour une bagatelle il obligeât un honnête homme de lui faire parler si souvent. S'il n'envoie pas, dites à M. Coste que j'irai lui parler de la bonne façon, et qu'il ait la bonté de me le faire savoir.

¹ Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

² Peut-être faut-il lire Lanezin ou Lanezan.

³ Pierre Coste (1668-1747), traducteur de Locke, de Shaftesbury, de Newton, etc.

LETTRE XXV¹.

A M. L'ABBÉ NICCOLINI².

A ROME OU A FLORENCE.

J'espère, Monsieur mon illustre Abbé, que vous ne m'aurez pas oublié. Pour moi je me souviendrai toute ma vie des moments enchanteurs que j'ai passés avec vous, qui avez plus d'esprit en un quart d'heure que toutes ces grosses têtes³ n'en ont en tout un jour.

Monsieur le chevalier Dashwood est un homme de lettres que je vous présente, et je le présente à un homme de lettres ; il vous estimera autant que je fais, mais il ne vous aimera pas tant. Je vous prie de lui rendre le séjour de votre ville agréable.

Je parle quelquefois avec monsieur le cardinal de Polignac de notre cher abbé Niccolini, que je voudrais voir, que je voudrais embrasser, que je voudrais entendre. Je suis avec bien du respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, le 4 d'octobre 1739.

Bien des amitiés bien tendres à Monseigneur Cerati⁴ : pardonnez la rature s'il vous plaît.

¹ | De la collection de M. le marquis de Fiers.

² | Sur cet ami de Montesquieu, voyez la note 1 de la lettre XXV11.

3 | Le ministère lorrain, suivant toute apparence. Voyez la même note.

4 | Le nom est écrit Cheraty dans l'original.

LETTRE XXVI¹

A MARTIN FFOLKES.

Je ne reçus qu'hier, Monsieur mon illustre ami, les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, dont la facture se monte à deux livres sterling, six schellings, six sous. Vous trouverez au bas de cette lettre ce que j'aurai fait pour vous en faire la remise. Je souhaite que votre santé soit bonne, et que vous puissiez l'employer à nous revenir voir. Pour moi, je pars pour Bordeaux, où je serai trois ou quatre mois. Si je vous y suis bon à quelque chose, je suis à vous comme dans les autres pays.

Si ce que disait Pompée est vrai que celui qui est le maître de la mer est maître de la terre, les Espagnols perdront leur procès. Il paraît qu'ils n'emploieront pour se défendre que la peste, les déserts, les vents, le scorbut et même la vérole si on les fâche. On parle pourtant aujourd'hui d'une guerre en Portugal, et cette guerre, vous ne la ferez pas à bon marché.

Il paraît ici un livre très-bien fait, intitulé : *Examen désintéressé des ouvrages faits sur la figure de la terre*. L'auteur paraît être un homme sage et réservé, ne dit pas de sottises, et enfin il semble qu'il est plus fort que son ouvrage même ; vous en jugerez.

Je vous prie de me faire l'amitié de faire rendre cette lettre à M. le docteur Stuart de la Société Royale.

Adieu, mon cher Monsieur, je vous salue, honore, et embrasse de tout mon cœur, et suis avec respect et

l'amitié la plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Paris, ce 17 février 1710.

Vous trouverez ci-jointe une lettre de change de 2 L. 6 sch. 6 sous, auquel se monte le mémoire de ces livres, lequel m'a été remis par mon fils. Je comptais que le libraire était chargé de recevoir cet argent, et je ne voulais pas le lui remettre sans les livres parce que je connais les libraires, mais N.....² m'a dit qu'il n'avait aucun ordre de recevoir.

¹ Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

² Le nom est illisible, on pense naturellement à Prault ou à Huart, libraires ordinaires de l'auteur.

LETTRE XXVII.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

A FLORENCE.

J'ai reçu, cher et illustre Abbé¹, avec une véritable joie, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes que l'on n'oublie point, et qui frappez une cervelle de votre souvenir. Mon cœur, mon esprit sont tout à vous, mon cher Abbé.

Vous m'apprenez deux choses bien agréables : l'une, que nous verrons monseigneur Cerati en France ; l'autre que madame la marquise Ferroni se souvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un et de l'autre cette amitié que je voudrais tant mériter. Une des choses dont je prétends me vanter, c'est que moi, habitant d'au-delà des Alpes, aie été aussi enchanté d'elle² que vous tous.

Je suis à Bordeaux depuis un mois, et j'y dois rester trois ou quatre mois encore. Je serais inconsolable, si cela me faisait perdre le plaisir de voir le cher Cerati. Si cela était, je prétendrais bien qu'il vînt me voir à Bordeaux. Il verrait son ami : mais il verrait mieux la France, où il n'y a que Paris et les provinces éloignées qui soient quelque chose, parce que Paris n'a pas pu encore les dévorer. Il ferait les deux côtés du carré, au lieu de faire la diagonale, et verrait les belles provinces qui sont voisines de l'Océan, et celles qui le sont de la Méditerranée.

Que dites-vous des Anglais ? voyez comme ils couvrent

toutes les mers. C'est une grande baleine : *Et latum sub pectore possidet œquor*³. La reine d'Espagne a appris à l'Europe un grand secret. C'est que les Indes⁴, qu'on croyait attachées à l'Espagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil. Adieu, mon cher et illustre Abbé ; accordez-moi les sentiments que j'ai pour vous. Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De Bordeaux, le 6 mars 1740.

- 1 | L'abbé marquis de Nicolini, un des plus chers et des plus illustres amis que l'auteur ait eus en Italie, se lia avec lui à Florence. Après avoir demeuré longtemps à Rome sous le pontificat du pape Corsini (Clément XII), dont il était parent, il s'est retiré dans sa patrie, uniquement occupé des lettres, de la philosophie et des vues du bien public. Il a voyagé dans les pays étrangers, et y a été lié avec les plus grands hommes. Lorsque sous le ministère lorrain, dont il était médiocre admirateur, il eut ordre de ne point rentrer en Toscane, M. de Montesquieu s'écria, en apprenant cette nouvelle : « Oh ! il faut que mon ami Niccolini ait dit quelque grande vérité. » (GUASCO.)
- 2 | C'était la dame de Florence qui brillait le plus par son esprit et sa beauté. La meilleure société s'assemblait chez elle. L'auteur lui fut fort attaché pendant son séjour à Florence. A mon passage dans cette ville elle vivait encore, mais dans un état d'infirmité. (G.)
- 3 | OVIDE, *Métamorphoses*, IV, 689.
- 4 | Les Indes occidentales, c'est-à-dire l'Amérique.

LETTRE XXVIII¹.

A M. ABRAHAM.

Mon cher Abraham, j'aurais besoin d'une lettre de change de 250 livres, à l'ordre de M. de Corrald, à Paris.

Mandez-moi ce qu'il faut que je vous envoie d'argent pour cela ; je ne sais à quel prix est le change.

J'enverrai l'argent que vous me marquerez, et vous me donnerez la lettre.

Je vous salue et embrasse de tout mon cœur. Mes compliments chez vous ; j'ai l'honneur de vous saluer de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 19 de mars 1740.

¹ | Collection de M. Chambry ; la lettre n'a pas de suscription.

LETTRE XXIX.

A MONSEIGNEUR CERATI.

A PISE.

J'ai reçu votre lettre bien tard, Monseigneur, car elle est datée du 10 janvier, et je ne l'ai reçue que le 5 mai¹ à Bordeaux, où je suis depuis un mois, et où je resterai trois ou quatre autres. Promettez-moi, protestez-moi, et jurez-moi que, si je ne suis pas à Paris quand vous y passerez, vous viendrez me voir à Bordeaux, et vous prendrez cette route en retournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini ; il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallélogramme au lieu de la diagonale, et vous verrez la France ; au lieu que, si vous traversez par le milieu du royaume, vous ne verrez que Paris, et vous ne verrez pas votre ami. Mais je dis tout cela en cas que je ne sois pas à Paris. Quand vous y serez, je vous en ferai les honneurs, soit que j'y sois, ou que je n'y sois pas, et je vous introduirai sur le mont Parnasse. Si vous passez en Angleterre, mandez-le moi, afin que je vous donne des lettres pour mes amis. Enfin, j'espère que vous voudrez bien m'écrire pendant votre voyage, et me donner des nouvelles de votre marche. Mon adresse est à Bordeaux, ou à Paris, rue Saint-Dominique.

Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puisse faire. A l'égard des finances, si je suis à Paris, je serai votre mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite, et la plupart des carrosses pleins de fauquins. M. le cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller

pas au conclave, et de laisser cette affaire à d'autres. Il se porte très-bien ; et c'est la plus grande de ses affaires. Vous le trouverez aussi aimable, quoiqu'il ne soit pas à la mode. Adieu, Monseigneur, j'ai et j'aurai pour vous, toute ma vie, les sentiments du monde les plus tendres : autant que tout le monde vous estime, autant moi je vous aime ; et, en quelque lieu du monde que vous soyez, vous serez toujours présent à mon esprit. J'ai l'honneur d'être, avec toute sorte de respect et de tendresse, etc.

[1740.]

[1](#) | Peut-être faut-il lire *mars*. Voyez la lettre du 6 mars 1740.

LETTRE XXX.

A MARTIN FFOLKES¹.

J'embrasse, monsieur, toutes les occasions qui peuvent me procurer le plaisir de vous parler et de ma parfaite estime et de ma tendre amitié. Vous êtes la personne du monde dont le souvenir m'est plus cher, et avec qui je voudrais le plus vivre ; et vivre avec vous, c'est vous aimer.

Je suis actuellement à Bordeaux, où je jouis des douceurs de mes amis et de ma patrie. M. le président Barbot, secrétaire de notre académie, est un des hommes du monde que j'aime le plus ; il s'est toujours appliqué aux sciences, mais comme un gentilhomme. Il sait comme les savants, et a de l'ardeur comme les Mécènes ; vous méritez l'un et l'autre d'être amis, quoique éloignés, parce que s'il était à Londres et vous à Bordeaux, vous vous cherchiez sans cesse. Je vous envoie un mémoire auquel je vous supplie de vouloir bien répondre ; ayez la bonté de lui faire réponse à son adresse : *A M. le président Barbot, secrétaire de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux.*

Notre Académie de Bordeaux ne laisse pas que de commencer à fleurir, soit par un grand nombre de personnes distinguées qui en sont, soit par les bienfaits et les dons que quelques membres de cette Société lui ont faits qui la mettent en état d'encourager les sciences. J'y ai presque tous les amis que j'ai dans ce pays-ci, et il me

semble que je serais charmé si je vous voyais en augmenter le nombre ; et si une place vous convenait, M. Barbot et moi, nous ferions un grand honneur de vous en faire ouvrir les portes à deux battants ; il ne faudrait pour cela qu'écrire à lui ou à moi. Souvenez-vous que vous nous avez promis M. votre fils pour un an à Bordeaux ; nous les mettrons en bonne compagnie, et nous ferons tout ce qui sera en nous pour qu'il ressemble un jour à son père. Peut-être qu'une des grandes villes de province qu'il y ait [en France²], pour un jeune homme qui trouve bonne compagnie d'honnêtes gens et des amis, vaut mieux que Paris même. Je vous réponds que j'aurai les yeux sur lui, et qu'il ne sera libertin que comme le doit être un galant homme, et que je serai son Mentor.

Adieu, Monsieur, je suis avec l'amitié du monde la plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 14 février 1742.

¹ | Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

² | La copie porte : à Paris.

LETTRE XXXI¹.

AX...

J'avais espéré, Monsieur, être en état de vous mander dès aujourd'hui quelque chose de plus positif que je ne le puis faire ; mais, n'ayant pas parlé à beaucoup de personnes peut-être demain je serai plus en état de vous instruire de la disposition des esprits. Si je ne pouvais être assuré que la déclaration fût reçue avec satisfaction, je laisserais aller en avant sur l'arrêté. Si au contraire je vois que l'on désire que je la demande telle que je prévois que l'on la veut donner, en éloignant l'assemblée, je prendrai le temps nécessaire pour l'obtenir. Je ferais en tout cas en sorte de ne rien commettre².

Soyez bien persuadé, Monsieur, de mon sincère et respectueux attachement.

A Paris, ce 10 avril 1742.

¹ Cette lettre, écrite de la main de Montesquieu, mais non signée et sans suscription, fait partie de la collection de M. Feuillet de Couches. Nous ne savons pas à quoi elle fait allusion.

² C'est-à-dire *sans risquer, sans rien compromettre*.

LETTRE XXXII¹.

A M. L'ABBÉ VENUTI, ABBÉ DE CLÉRAC.

A CLÉRAC.

Je n'ai que le temps de vous écrire un mot, monsieur. Quelques-uns de vos amis m'ont demandé de parler à madame de Tencin sur des lettres qu'on écrit contre vous². Comme je ne sais rien de tout ceci, et ignore si ce sont les premières lettres ou de nouvelles, je vous prie de m'éclaircir sur ce que je dois dire au Cardinal qui va arriver, et de croire que personne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Paris, le 17 avril 1742.

¹ Le texte a été revu sur l'original qui faisait partie de la collection de M. Rathery, conservateur de la Bibliothèque nationale.

² A peine M. l'abbé Venuti eut-il pris l'administration de l'abbaye de Clérac, qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le Chapitre qui l'avait envoyé, travaillant à le faire rappeler, et se servant, pour cet effet, du canal de M. le cardinal de Tencin, pour le desservir. Le principal grief qu'on avait contre lui était que les remises des revenus de l'abbaye n'étaient pas assez abondantes : faute qu'on mettait sur son compte, et qui provenait des grosses décimes dont l'abbaye était surchargée, des frais de réparation et de procès auxquels une partie des revenus devait être employée. Outre ces raisons, il n'était pas regardé de bon oeil par les missionnaires jésuites, chargés dès le temps de Henri IV de prêcher toutes les fêtes et dimanches dans l'église abbatiale de cette ville, qui, malgré cela, a continué d'être presque entièrement

habitée par des protestants, sans qu'on puisse citer d'exemple de la conversion d'un seul huguenot. (GUASCO.)

LETTRE XXXIII¹.

A M. VENUTI, ABBÉ DU CLÉRAC.

A CLÉRAC.

Sur les lettres que je reçois, Monsieur, de Bordeaux en réponse, je vois qu'il ne tiendra qu'à vous d'avoir la place de bibliothécaire. Je ne vois pas que cette place soit au-dessous d'un gentilhomme, surtout quand il est de l'Académie et est par conséquent son bibliothécaire à lui-même ; et d'ailleurs vous prendriez une place actuellement possédée par le président Barbot ; j'ai d'ailleurs ouï-dire que sur le mont Parnasse toutes les places étaient honorables depuis le sommet jusqu'à la colline. Voilà, me semble, ce qui pourrait vous rendre ce poste acceptable. Je comprends même que le dessein de l'Académie sera toujours de faire toutes les choses de sa part que demandera la décence. Réfléchissez à cela, Monsieur. Pour moi j'y aurais l'avantage de voir mon pays orné d'un homme de mérite tel que vous, et d'avoir le plaisir de me promener avec vous quelquefois dans mes jardins de la Brède. Adieu, Monsieur, j'ai l'honneur d'être très-respectueusement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 24 juillet 1742.

Je vous dirai même que dans les circonstances où vous vous trouverez, on regardera en Italie comme une chose honorable que dans le temps que vos ennemis vous ont déplacé, ceux du pays vous aient retenu : *Lapidem quem reprobaverunt œdificantes, hic factus est in caput anguli* ; il est bien certain du moins qu'on n'en fera pas tant pour votre successeur.

[1](#) | Collection de M. Badin.

LETTRE XXXIV.

A L'ABBÉ DE GUASCO¹

A TURIN.

Je suis fort aise, mon cher ami, que la lettre que je vous ai donnée pour notre ambassadeur vous ait procuré quelques agréments à Turin, et un peu dédommagé des duretés du marquis d'Orméa². J'étais bien sûr que Monsieur et madame de Sénectère se feraient un plaisir de vous connaître, et, dès qu'ils vous connaîtraient, qu'ils vous recevraient à bras ouverts. Je vous charge de leur témoigner combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec monsieur le comte d'Egmont : il est effectivement fort de mes amis, et un des seigneurs pour lequel j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper chez lui avec vous à son retour de Naples ; mais je crains bien que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à la Brède. Notre commerce de Guienne sera bientôt aux abois ; nos vins nous resteront sur les bras, et vous savez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionnel de la cour de Turin avec celle de Vienne nous enlèvera le commandeur de Solar³ ; et, en cas, je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le marquis de Breil. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le duc de Savoie⁴, dont

j'entends dire de très-belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus l'honneur de le connaître à Vienne. Je voudrais bien que vous fussiez de retour à Paris avant que j'en parte ; et je me réserve de vous dire alors le secret du *Temple de Gnide*⁵. Tâchez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pourrez, et abandonnez à un avenir plus favorable la réparation des torts du ministère contre votre maison : c'est dans vos principes, vos occupations et votre conduite que vous devez chercher, quant à présent, des armes, des consolations et des ressources. Le marquis d'Orméa n'est pas un homme à reculer ; et, dans les circonstances où l'on se trouve à votre cour, on fera peu d'attention à vos représentations. L'ambassadeur vous salue⁶. Il commence à ouvrir les yeux sur son amie ; j'y ai un peu contribué, et je m'en félicite, parce qu'elle lui faisait faire mauvaise figure. Adieu.

De Paris, 1742.

¹ Octavien de Guasco, né à Pignerol en 1712, mort à Vérone le 10 mars 1781. (RAVENEL.)

² Cet ami de M. de Montesquieu avait passé quelques années à Paris où il était allé pour une maladie des yeux. Son père étant mort, il fut obligé de retourner à Turin, pour l'arrangement de ses affaires domestiques. En passant par cette ville, j'ai oui dire qu'ayant besoin de l'intervention du ministre pour arranger quelque intérêt, il ne put jamais obtenir audience de M. le marquis d'Orméa, par une suite d'une ancienne inimitié de ce ministre avec son père. C'est aussi par une suite de cette inimitié que ses deux

frères avaient pris la résolution de se transplanter dans les pays étrangers, se vouant au service de la maison d'Autriche, où ils n'ont pas eu lieu de se repentir du parti qu'ils avaient pris. (GUASCO.)

3 Ambassadeur de la cour de Sardaigne en France.

4 Victor-Amédée-Marie, plus tard, en 1773, roi de Sardaigne sous le nom de Victor-Amédée III, mort en 1796.

5 Il lui avait fait présent de cet ouvrage lorsqu'il prit congé de lui en partant pour Turin, sans lui dire qu'il en était l'auteur. Il le lui apprit depuis en lui disant que c'était une idée à laquelle la société de M^{lle} de Clermont, princesse du sang, qu'il avait l'honneur de fréquenter, avait donné occasion, sans autre but que de faire une peinture poétique de la volupté. (G.)

6 C'est probablement le prince de Cantimir, ambassadeur de la cour de Russie à celle de France. (RAVENEL.)

LETTRE XXXV.

AU COMTE DE GUASCO¹, COLONEL D'INFANTERIE.

A FRANCFORT.

J'ai été enchanté, M. le comte, de recevoir une marque de votre souvenir, par la lettre que m'a envoyée M. votre frère. Madame de Tencin² et les autres personnes auxquelles j'ai fait vos compliments me chargent de vous témoigner aussi leur sensibilité et leur reconnaissance. Je suis fâché de ne pouvoir satisfaire votre curiosité touchant les ouvrages de notre amie. C'est un secret³ que j'ai promis de ne point révéler.

La confiance dont vous m'honorez exige que je vous parle à cœur ouvert sur ce qui fait le sujet intéressant de votre lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le commandeur de Solar, qui est de vos amis, et nous nous sommes trouvés d'accord, que les offres que vous fait M. de Belle-Isle pour vous attacher, vous et M. votre frère⁴, au service de France, ne sont point acceptables. Après tout le bien que les lettres de M. de la Chétardie⁵ lui ont dit de vous, il est inconcevable qu'il ait pu se flatter de vous retenir en vous proposant des grades au-dessous de ceux que vous avez. Je ne sais sur quoi ils fondent que l'on ne considère pas tout à fait en France les grades du service étranger comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne serait ni juste ni obligeante, et nous priverait de fort bons officiers. Je pense que vous avez

très-bien fait de ne point vous engager dans son expédition, avant que d'avoir de bonnes assurances de la Cour sur les conditions qui vous conviennent ; mais puisqu'il paraît que vous êtes déjà décidé pour le refus, il est inutile de vous présenter ici d'autres réflexions.

Les propositions du ministre de Prusse pour la levée d'un régiment étranger [*sic*], méritent sans doute plus d'attention, dès qu'elles peuvent se combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir : quelle assurance qu'à la paix le régiment ne soit point réformé ? Et, en ce cas, quel dédommagement pour les avances que vous serez obligé de faire ? En matière d'intérêt, il faut bien stipuler avec cette Cour. Je doute d'ailleurs que le génie italien s'accommode avec l'esprit du service prussien : j'aurais bien des choses à vous dire là-dessus ; mais vous êtes trop clairvoyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au service du nouvel Empereur⁶, vous êtes plus à portée que moi de juger de leur solidité, et trop sage pour vous laisser éblouir. Pour moi, qui ne suis pas encore bien persuadé de la stabilité du nouveau système politique d'Allemagne, je ne fonderais pas mes espérances sur une fortune précaire et peut-être passagère. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous sentez que je ne puis qu'approuver la préférence que vous donneriez à des engagements pour le service d'Autriche. Outre que c'est là votre première inclination, l'exemple de nombre de vos compatriotes vous prouve que c'est le service naturel de votre nation. Quels que soient les revers actuels de la cour de Vienne, je ne les regarde que

comme des disgrâces passagères ; car une grande et ancienne puissance, qui a des forces naturelles et intrinsèques, ne saurait tomber tout à coup. En supposant même quelques échecs, le service y sera toujours plus solide que celui d'une puissance naissante. Il y a tout à parier que la cour de Turin, dans la guerre présente, fera cause commune avec celle de Vienne ; par conséquent, les raisons qui vous détournèrent, en quittant le Piémont, de passer au service autrichien⁷, cessent dans les circonstances présentes ; je ne vois pas même de meilleur moyen de vous moquer de l'inimitié du marquis d'Orméa que de servir une cour alliée dans laquelle, en considérant ce qui s'est passé⁸ autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous êtes prudent et sage ; ainsi je sou mets à votre jugement des conjectures auxquelles le désir sincère de vos avantages a peut-être autant de part que la raison. J'apprendrai avec bien du plaisir le parti que vous aurez pris, et j'ai l'honneur de vous assurer de mon respect.

1742.

¹ Il s'était fort lié avec lui dans le voyage que le comte de Guasco fit à Paris, en 1742, à son retour de Russie. (GUASCO.)

² M^{me} de Tencin, sœur du trop célèbre cardinal Tencin, qui lui devait, disait-on, sa fortune et son chapeau, figura beaucoup dans Paris par les charmes de sa beauté et de son esprit. Elle fut pendant cinq ans religieuse dans le couvent de Montfleury en Dauphiné, mais elle rentra dans le monde en réclamant contre ses vœux. Après bien des aventures, elle parvint, sans être jamais riche, à avoir dans Paris une maison de la meilleure compagnie. Il était de bon ton d'être admis dans sa société ; les seigneurs de la

cour, les gens de lettres et les étrangers les plus distingués briguaient également pour y être introduits. Comme ceux qui faisaient le fond ordinaire de cette société étaient les beaux esprits et les savants les plus connus de France, M^{me} de Tencin les appelait par ironie ses *bêtes*. Elle était souvent consultée par eux sur les ouvrages d'agrément qu'on voulait publier et s'intéressait avec chaleur pour ses amis. M. de Montesquieu, qui était un de ceux qu'elle considérait le plus, en avait procuré la connaissance au comte de Guasco, homme également doué des connaissances littéraires que (?) de la science militaire (G.)

3 Le jour de la mort de M^{me} de Tencin, en sortant de son antichambre il dit au frère du comte de Guasco, qui était avec lui : « A présent vous pouvez mander à M. votre frère, que M^{me} de Tencin est l'auteur du *Comte de Cummings*, et du *Siège de Calais*, ouvrages qui ont été crus jusqu'ici de M. de Pont de Vesle, son neveu. Je crois qu'il n'y a que M. de Fontenelle et moi qui sachions ce secret. » (G.)

4 Actuellement lieutenant général, et ci-devant commandant de Dresde pendant la dernière guerre. (G.)

5 Ambassadeur de France à la cour de Russie ; mort en 1758.

6 Charles VII, électeur de Bavière.

7 Comme durant la guerre qui venait de se terminer entre les cours de Vienne et de Turin les comtes de Guasco avaient fait toutes les campagnes au service de la dernière, en quittant ce service ils crurent ne devoir pas fournir au marquis d'Ornéa l'occasion de noircir cette démarche en entrant alors au service de la cour de Vienne, de peur d'attirer par là de nouveaux chagrins à leur père qui vivait encore. Ils prirent en conséquence la résolution de passer en Russie, puissance sous laquelle ils ne se trouveraient jamais dans le cas de porter les armes contre leur souverain et qui, en ce temps-là, offrait beaucoup d'avantages aux étrangers qui voudraient entrer à son service. Mais la dureté du climat et les révolutions dont ils furent témoins, les déterminèrent à profiter de la guerre survenue en Allemagne, à la suite de la mort de

l'empereur Charles VI, pour suivre leur première inclination pour le service de la maison d'Autriche. (G.)

8

Sous son ministère, la cour de Turin, dans la guerre précédente, avait abandonné l'alliance avec la cour de Vienne, et était devenue alliée de la France. On prétend que le marquis d'Orméa, dans cette occasion, avait proposé, pour prix d'une négociation avec la cour de Vienne, qu'il passerait à son service et qu'il y aurait une charge considérable ; de quoi l'empereur Charles VI avertit le roi de Sardaigne, en envoyant, sous d'autres prétextes, à Turin, le prince T... qui devait faire connaître la chose au roi. sans que le ministre se doutât de sa commission. (G.)

LETTRE XXXVI¹.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE BAUDOT².

PRÈS LES JACOBINS, A BORDEAUX.

Votre lettre m'a fait un très-grand plaisir, mon cher Président, pour la nouvelle des sujets qui se présentent³, parmi lesquels je distingue beaucoup et M. l'évêque d'Agen, par la manière de protection que cela donne, et l'anatomiste dont vous parlez, à cause de la réalité de la chose. Je vous assure qu'avec de la bonne volonté et de la conduite, on fera quelque chose de cette Académie.

Il serait fâcheux que l'affaire de l'abbé de Clérac manquât⁴. M. de Sarrau m'en a écrit de manière à me persuader qu'il pense comme vous. J'ai envoyé chez l'abbé de Grave pour le livre avec 24 livres, on ne l'a pas voulu donner à moins de dix écus. Votre ordre précis m'a empêché de le prendre à ce prix. On m'a promis de m'envoyer la note du *Journal de Trévoux* ; je crois que vous ferez bien de ne pas vous arrêter à cela, et de faire vous-même l'extrait pour votre Éloge, comme si on ne l'avait pas fait. Je vous enverrai toujours le *Trévoux*, dès que je saurai lequel. Je parlerai à mon retour pour avoir des mémoires de la famille de Silva⁵.

J'espère, mon cher Président, que nous ferons de [*sic*] bon vin cette année ; je vous souhaite une bonne santé ; vous ne m'avez point envoyé votre Éloge du cardinal de Polignac. Mandez-moi à l'oreille si je pourrais vous envoyer

un *Temple de Gnide*, bien relié en maroquin vert, pour en faire un hommage à M^{me} Du Plessis.

Vous ne me parlez pas de me renvoyer la dissertation anglaise, qui est arrivée trop tard, sur l'électricité, que je vous avais prié de tirer du coche ; je crois, mon cher Président, que vous devez me la renvoyer par la première occasion, afin que je la fasse remettre.

Je vous dirai que Mademoiselle⁶ m'obligea, il y a quelque temps que j'étais chez elle, à lui lire un petit roman⁷. Je voudrais bien vous l'envoyer pour savoir ce que vous en pensez au juste, et que vous m'écrivissiez un long jugement, afin que je le corrigesse. Il faudrait que le jugement portât sur le tout et sur les parties, même sur les fautes de style. M^{me} de Mirepoix, à qui je le montrai il y a quelques jours, et qui a prodigieusement de goût, me fit quatre ou cinq critiques très bonnes, et dont je profitai. Il faudrait donc, si vous voulez que je vous l'envoie, que vous me jugeassiez sans flatterie, car je sais bien que vous ne me jugerez pas avec sévérité, que votre cœur sera pour, mais je voudrais que votre esprit fût contre ; enfin, ce serait pour moi un petit spectacle de savoir au juste ce que vous en pensez ; je vous le ferai tenir et vous me le renverriez.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Paris, le 3 septembre 1742.

- 1 Bibliothèque de M. Cousin, à la Sorbonne.
- 2 Sur le président Barbot, ami intime de Montesquieu, voyez la lettre à l'abbé Venuti, du 30 octobre 1750.
- 3 A l'académie de Bordeaux.
- 4 La place de bibliothécaire. V. *sup.* la Lettre XXXIII.
- 5 Célèbre médecin de Bordeaux, dont sans doute le président Barbot devait faire l'éloge.
- 6 M^{lle} de Clermont.
- 7 Quel est ce roman ? *Arsace et Isménie* n'étaient probablement pas commencés. Reste le *Métempsykosiste*, gardé en manuscrit, ou le *Voyage a Paphos*, si l'ouvrage est de Montesquieu.

LETTRE XXXVII.

A MARTIN FFOLKES¹.

Le pauvre capitaine Norden est mort, monsieur, j'en suis très fâché ; c'était un homme de mérite, et nous comptons beaucoup son esprit et son savoir. Le pauvre homme a eu une fin très heureuse ; il ne se jugeait perdu qu'une [heure] avant que de l'être. Il nous reste le comte Daniskiold dont je vous remercie de m'avoir procuré la connaissance. M^{me} de Tencin, à qui je devais le représenter de votre part, n'est arrivée que depuis deux ou trois jours de Lyon ; je l'ai déjà prévenue, et je le lui mènerai ces jours-ci.

Comment vous portez-vous, monsieur ; c'est la chose du monde qui m'intéresse le plus. Votre amitié est un bien qui a fait longtemps les délices de ma vie, et qui en fait encore les regrets. Je ne vous félicite point de votre place à l'Académie des sciences ; c'est elle qu'il faut féliciter². A propos de sciences, vous ferez un grand plaisir à Maupertuis et à moi, si vous voulez envoyer à Maupertuis et à moi une douzaine de³ ... et nous vous enverrons en revanche les premiers livres qui s'imprimeront dans ce pays-ci ; et il est bien certain que la marchandise anglaise vaudra mieux que la française. Je m'en rapporte à la décision du président de votre Société Royale⁴.

Adieu, monsieur mon cher illustre ami, personne ne vous aime, respecte et honore plus que moi.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 27 septembre 1712.

- 1 | Tiré des Archives de Sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.
- 2 | Martin Ffolkes venait d'être nommé à l'Académie des Sciences de Paris, en remplacement de Halley.
- 3 | Un mot illisible.
- 4 | Martin Ffolkes avait [avoir] succédé en 1741 à Sir Hans Sloane comme président de la Société Royale de Londres.

LETTRE XXXVIII.

A MARTIN FFOLKES¹.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre avec le petit paquet qui était dedans. M. de Maupertuis a reçu de moi son contingent avec fidélité, car je connais aussi bien que personne l'importance de la chose, et j'ai cru devoir par déférence lui envoyer la superbe et grande machine ; et sans vouloir vous fâcher, je vous avouerai que je ne crois pas que le modèle en soit en Angleterre ; mais qu'on en a pris la peine en Irlande.

M. de Maupertuis m'a chargé de vous envoyer un petit paquet de livres que vous recevrez par M^{mc} de Bulkley ; j'en ai ajouté un petit que je me fais l'honneur de vous présenter.

A présent que la reine de Hongrie quitte la Bavière ; les Français, la Bohême ; l'Espagne, la Savoie ; que le roi d'Angleterre ne passe pas la mer, il me semble que voilà des acheminements à la paix. J'aime cette paix pour bien des raisons ; je voudrais surtout que rien ne m'empêchât d'aller dans les lieux où vous êtes, et ne m'ôtât l'espérance de vous voir dans les lieux où je suis. Je ne saurais vous dire à quel prix je le désirerais.

Nous parlons souvent de vous, Monseigneur Cerati et moi. Il y a quatre mois qu'il est en France, et il compte bien vous aller voir en Angleterre.

Je vous prie, parlez un peu de moi à MM. les ducs de

Richmond et de Montague ; le temps que j'ai passé à leur faire ma cour a été le plus heureux de ma vie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'amitié la plus tendre, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 10 novembre 1742.

[1](#) | Tiré des Archives de Sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.

LETTRE XXXIX.

A MARTIN FFOLKES¹.

La magnificence et la qualité de vos présents, monsieur et très-cher ami, surpassent tout ce qu'on aurait dû attendre si justice m'avait été faite. Je crois que vous voulez vous défaire de mes importunités pour tout le reste de ma vie, et que c'est au fond d'amortissement que vous m'avez envoyé.

Quoi qu'il en soit de moi, pauvre, chétif et misérable, je m'évertue autant que je puis. Nous buvons souvent à votre santé, M. Cerati et moi. C'est un bon, digne et excellent homme, et je m'estimerais heureux si je pouvais faire avec lui le voyage en Angleterre. Il a quitté la théologie pour la philosophie naturelle². Un homme que la première science n'a point gâté est par la nature de son esprit très-propre à l'autre.

Ne ferons-nous jamais la paix, et faut-il que les deux plus puissantes nations du monde deviennent tributaires de toutes celles qui ont besoin d'argent, et se rendent plus pauvres qu'elles ? L'esprit de philosophie a gagné l'esprit, mais il a laissé le caractère et les mœurs. Je voudrais bien savoir ce que nous fait l'Allemagne, si on la regarde autrement que comme un objet de commerce. Je vous avouerai que j'ai toujours eu une vraie horreur pour cette guerre-ci, et je n'en trouve pas de plus stupide dans toutes les histoires.

Je vous supplie, Monsieur, de nous permettre de vous aimer, et je crois que je vous aimerais quand même vous n'auriez rien fait pour cela.

Adieu, monsieur, j'ai l'honneur d'être avec le respect et les sentiments du monde les plus tendres, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

Paris, ce 21 janvier 1713.

¹ Archives de Sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.

² La philosophie naturelle est le nom donné par les anglais à l'étude des sciences naturelles.

LETTRE XL¹.

MONSIEUR COMBES, SUPÉRIEUR DES MISSIONS ÉTRANGÈRES².

Mon frère, en m'apprenant que le roi m'avait donné l'abbaye de Nisors, m'a fait connaître, monsieur, les bontés que vous avez eues pour moi dans cette occasion. Je sens que je ne les puis devoir qu'aux témoignages peut-être avantageux qu'on vous a rendus de moi. Je regarde cela comme un nouveau motif de devenir meilleur. Celui que vous honorez de votre estime doit être plus parfait qu'un autre.

Je vous prie, monsieur, d'agréer ma reconnaissance et de m'accorder votre amitié. J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible, Monsieur, votre... etc.

SECONDÂT.

[Février 1743]

¹ | Collection Charavay.

² | C'est le brouillon de la lettre que devait écrire le frère de Montesquieu, M. de Secondat, doyen de Saint-Seurin, de Bordeaux, nommé par le roi à l'abbaye de Nisors en Comminges, le 23 février 1743. Montesquieu a fait lui-même ce brouillon et a mis en note : *Il faudra m'adresser cette lettre, je la porterai*. C'était chez lui une habitude de se charger des affaires de son frère l'abbé. Il avait de l'esprit pour deux.

LETTRE XLI.

A MARTIN FFOLKES¹.

Je vous recommande, monsieur mon très-illustre ami, M. le médecin Buno qui est un homme de mérite qui va en Angleterre, comme les philosophes allaient autrefois en Égypte. Vous me ferez plaisir si vous voulez bien lui accorder la même part dans votre amitié que vous lui donnerez dans votre estime.

M. Cerati part pour l'Angleterre, c'est-à-dire presque vraiment pour vous aller voir. Il restera si peu de temps qu'il n'acquerra guère autre chose que l'envie de retourner ; mais il vous verra et je sens que c'est beaucoup. Continuez-moi, monsieur, votre amitié. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments du monde les plus tendres, monsieur,
Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 22 mai 1743.

Ne ferons-nous jamais la paix ? Je voudrais qu'on renvoyât tous les politiques, et qu'on fit la paix au jugement de la Société Royale.

¹ | Archives de sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.

LETTRE XLII.

A L'ABBÉ DE GUASCO¹.

L'abbé Venuti m'a fait part, mon cher Abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami le prince de Cantimir, et du projet que vous avez formé de faire un voyage dans nos provinces méridionales, pour rétablir votre santé. Vous trouverez partout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu, mais la Russie ne remplacera pas si aisément un ambassadeur du mérite du prince de Cantimir². Or, je me joins à l'abbé Venuti pour vous presser d'exécuter votre projet ; l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne, et l'humeur des Gascons sont des excellents antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Brède, où vous trouverez un château gothique à la vérité, mais orné de dehors charmants, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déjà fait ; mais je vous consulterai surtout sur mon grand ouvrage³, qui avance à pas de géants, depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et les soupers de Paris. Mon estomac s'en trouve aussi mieux ; et j'espère que la sobriété avec laquelle vous vivrez chez moi, sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cette automne, très-empressé de vous embrasser.

De Bordeaux, le 1^{er} août 1744.

- 1 | Après avoir passé un an à Turin, il était revenu à Paris et s'était voué aux fonctions de son état ; mais voyant qu'elles ne feraient que l'exposer au fanatisme qui régnait alors en France à cause des disputes théologiques, il y renonça, se livrant exclusivement à la culture des lettres et à la société des savants, dans la vue d'obtenir une place à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, où il fut depuis reçu en qualité d'un des quatre honoraires étrangers. (GUASCO.)
- 2 | On peut voir ce qui en est dit dans sa Vie, qui est à la tête de la traduction en français de ses *Satires russes*, par un anonyme, que l'on croit être l'ami à qui M. de Montesquieu écrit cette lettre. (G.)
Antiochus Cantimir, dont l'abbé de Guasco a traduit les satires, venait de mourir à Paris, le 11 avril 1744. Il était né à Constantinople en 1709. (RAVENEL.)
- 3 | *L'Esprit des lois*.

LETTRE XLIII.

AU MÊME.

Nous partirons lundi, docte Abbé, et je compte sur vous. Je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mène Madame de Montesquieu ; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, et comme une gondole de Venise, et comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très bonne pour la poitrine ; Monsieur de Sydenham¹ la conseille sur tout ; et nous avons eu ici un grand médecin qui prétendait que c'était un si bon remède, qu'il est mort à cheval. Nous séjournons à la Brède jusqu'à la Saint-Martin ; nous y étudierons, nous nous promènerons, nous planterons des bois et ferons des prairies. Adieu, mon cher Abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 30 septembre 1744.

¹ | Thomas Sydenham (1624-1689), savant médecin anglais.

LETTRE XLIV.

AU MÊME.

Je serai en ville après-demain. Ne vous engagez pas à dîner, mon cher Abbé, pour vendredi ; vous êtes invité chez le président Barbot. Il faudra y être arrivé à dix heures précises du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage¹ que vous savez. On lira aussi après dîner ; il n'y aura que vous, avec le président et mon fils. Vous y aurez pleine liberté de juger et de critiquer².

Je viens d'envoyer votre anacréontique à ma fille³ ; c'est une pièce charmante dont elle sera fort flattée. J'ai aussi lu votre étrenne ou épître pétrarquesque à M^{me} de Pontac⁴ ; elle est pleine d'idées agréables. L'abbé, vous êtes poète, et on dirait que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

De La Brède, le 10 février 1745.

¹ | *L'Esprit des lois*. (GUASCO.)

² | L'un de ceux qui assistait à cette lecture m'a dit que dès qu'on relevait quelque chose, il ne faisait pas la moindre difficulté de la corriger, de la changer ou de l'éclaircir. (G.)

³ | Il s'agit ici d'une petite pièce de poésie, envoyée pour étrennes de la nouvelle année à M^{lle} de Montesquieu. Cette poésie a été imprimée dans le *Mercure* de janvier 1745, avec la traduction en français par M. Le Franc de Pompignan. (G.)

⁴ | Comme il est souvent parlé dans ces lettres de M^{mc} la comtesse de Pontac, il est bon de remarquer ici que c'est une des dames de Bordeaux qui brille autant par son esprit et par ses liaisons avec les gens de lettres, qu'elle a brillé par sa beauté. Il est parlé

| d'elle dans quelques poésies de M. l'abbé Venuti. (G.)

LETTRE XLV.

A LA COMTESSE DE PONTAC.

A BORDEAUX.

Vous êtes bien aimable, madame, de m'avoir écrit sur le mariage de ma fille¹ ; elle et moi vous sommes très-dévoués ; et nous vous demandons tous deux l'honneur de vos bontés. J'apprends que les jurats² ont envoyé une bourse de jetons, de velours brodé, à l'abbé Venuti : je croyais qu'ils ne sauraient pas faire cela même. Le présent n'est pas important ; mais c'est le présent d'une grande cité ; et ce régala aurait encore très-bon air en Italie ; mais là il n'a pas besoin de bon air, parce que l'abbé y est si connu, qu'on ne peut rien ajouter à sa considération. Dites, je vous prie, à l'abbé de Guasco, que je ne puis comprendre comment les échos ont pu porter à M. le Mercure de Paris des vers faits³ dans le bois de la Brède. Je suis fort fâché de ne l'avoir pas su plutôt, parce que j'aurais donné ce sonnet en dot à ma fille. J'ai l'honneur d'être, madame, avec toute sorte de respect.

De Clérac.

¹ Elle se nommait Denise. Il venait de la marier à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre branche de sa maison, dans la vue de conserver ses terres dans sa famille, au cas que son fils, qui était marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfants. M^{lle} de Montesquieu fut d'un grand secours à son père dans la composition de l'*Esprit des lois*, par les lectures

journalières qu'elle lui faisait pour soulager son lecteur ordinaire. Les livres même les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville et autres de cette espèce, ne la rebutaient point ; elle s'en divertissait même, et égayait fort ces lectures en répétant les mots qui lui paraissaient risibles. (GUASCO.)

Frappé de ses grâces et de son esprit, un ami de la famille, le duc de Nivernais, lui adressa un jour ces vers impromptus et inédits ; elle avait à peine quinze ans :

D'un père illustre adorable portrait,
Honneur des arts, jeune et belle Sylvie,
Des dons de plaire assemblage parfait,
Vous qu'Amour suit et que Vénus envie,
Tous les talents qu'en vous on voit fleurir
Votre beauté, vos charmes et votre age
Mériteraient un seul genre d'hommages...
Mais l'amitié ne saurait vous l'offrir.

(Le *Château de la Brède*, par M. Labat. Agen, 1834, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture*, etc.)

2 Titre des premiers magistrats de la ville de Bordeaux ; ils firent ce présent à M. l'abbé Venuti pour lui marquer la reconnaissance de la ville pour les inscriptions et autres compositions qu'il avait faites à l'occasion des fêtes données à Bordeaux, au passage de M^{mc} la Dauphine, fille du roi d'Espagne. (G.)

3 Ce sont les mêmes dont il est parlé dans la lettre du 10 février 1745. (G.)

LETTRE XLVI.

A MONSIEUR CERATI.

J'apprends, Monseigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureusement à Pise. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien, et que vous puissiez jouir agréablement de la vie, pour vous et pour les délices de vos amis. Vous m'exhorte à publier, je vous exhorte fort vous-même à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez faites dans les divers pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui paient les chevaux de poste ; mais il y a peu de voyageurs, et il n'y en aucun comme vous. Dites à l'abbé Niccolini qu'il nous doit un voyage en France ; et je vous prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrais bien pouvoir vous tenir tous deux dans la terre de Brède, et là y avoir de ces conversations que l'ineptie et la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à l'abbé Venuti que ses médailles étaient vendues. Nous avons ici l'abbé de Guasco, qui me tient fidèle compagnie à la Brède. Il me charge de vous faire bien des compliments. Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guienne, ce ne sont que des armées de gens d'affaires qui en veulent faire la conquête, et ils la font plus sûrement que le comte de Gages. Je crois qu'à présent il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du marquis d'Orméa. Je n'irai à Paris d'un an tout

au plus tôt. Je n'ai pas un sou pour aller dans cette ville qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez¹ ; mais ma vie avance et l'ouvrage recule, à cause de son immensité ; vous pouvez être bien sûr que vous en aurez d'abord des nouvelles ; on m'avertit que mon papier finit². Je vous embrasse mille fois.

De Bordeaux, le 10 juin 1745.

¹ | *L'Esprit des lois*.

² | Montesquieu dictait la plupart de ses lettres, pour ne pas fatiguer sa vue fort affaiblie.

LETTRE XLVII¹.

A M. DE TOURNY².

M. Stoup vient d'être porté, monsieur, pour la jurade dans l'ordre des avocats, et il a eu les trente voix ; ce qui est une chose bien rare. Il y a longtemps qu'il aurait été question de lui, si M. Cazalet, son beau-frère, pendant les trois ans qu'il a été porté, et les deux ans qu'il a été jurat, ne lui avait pas été un obstacle. Il a été syndic des anciens en 1741. J'ai écrit pour lui à M. le marquis d'Argenson. Je vous serai bien obligé, monsieur, si vous vouliez bien rendre service (vous dont on écoute tant la voix), à mondit sieur Stoup, auprès de ce ministre. Vous parlerez pour un bon sujet, pour un homme qui a bien de la considération. Il est mon ami, et je serais bien flatté si cette qualité ajoutait quelque chose à celles que je viens de dire.

Ne viendrez-vous donc jamais ? J'ai une véritable impatience d'avoir l'honneur de vous voir. J'ai envie de faire querelle à M^{rae} la duchesse d'Aiguillon³ de votre long séjour. Mais les femmes vous amusent et ne vous retiennent pas.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments très respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Bordeaux, ce 3 août 1745.

- 1 Archives de la Gironde, tome VI.
- 2 Louis-Urbain-Aubert de Tourny. intendant de Bordeaux. (1694-1760.)
- 3 Grande amie de Montesquieu dont il sera souvent question dans ces lettres.

LETTRE XLVIII.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

A CLÉRAC.

Vous avez bien deviné, et depuis trois jours j'ai fait l'ouvrage de trois mois ; de sorte que si vous êtes ici au mois d'avril, je pourrai vous donner la commission dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, suivant le plan que nous avons fait. Je sais à cette heure tout ce que j'ai à faire. De trente points, je vous en donnerai vingt-six¹ : or, pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres. Le père Desmolets m'a dit qu'il avait trouvé un libraire pour votre manuscrit des satires², mais que personne ne veut de votre savante dissertation, parce qu'on est sûr du débit de ce qui porte le nom de satires, et très-peu de dissertations savantes. Votre censeur est mort ; mais je m'en console, puisque l'auteur est encore en vie. Vous avez bien tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit sur le mariage de M^{lle} Mimi, ni sur mes vendanges de Clérac, qui ne seront sûrement pas si bonnes qu'elles l'auraient été, par la consommation de raisins que vous avez fait dans mes vignes. On ne croit pas que les affaires de milord Morthon³ soient aussi mauvaises qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglais. Le père Desmolets n'a point eu de tracasseries dans sa congrégation, d'autant plus qu'il ne porte point de perruque⁴ ; mais il dit que vous lui donnez trop de

commissions. Je vous donne la devise du porc-épic : *Cominus eminus*. Le père Desmolets dit que vous avez plus d'affaires que si vous alliez faire la conquête de la Provence... : remarquez que c'est le père Desmolets qui dit cela. Pendant que vous serez à Clérac, prenez bien garde à trois choses : à vos yeux, aux galanteries de M. de la Mire, et aux citations de saint Augustin dans vos disputes de controverses. J'envie à Madame de Montesquieu le plaisir qu'elle aura de vous revoir. Adieu, je vous embrasse.

De Paris, 1740.

- 1 C'est-à-dire : de trente livres de l'*Esprit des lois* je vous en donnerai vingt-six.
- 2 Il y a apparence qu'il est ici question des *Satires russes*, du prince Cantimir, avec la vie de l'auteur, imprimées en Hollande et à Paris, 1 vol. in-12, 1750. (GUASCO.) Le prince Cantimir fit connaître à la Russie les *Lettres persanes*, *La pluralité des mondes*, et d'autres bons livres. (Note de l'édition Dalibon, 1827.)
- 3 Ce seigneur étant venu à Paris, durant la guerre, on l'avait mis à la Bastille. (G.)
- 4 Dans le chapitre général tenu par la congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la bulle *Unigenitus* et aux perruques de poil de chèvre dont quelques-uns se servaient au lieu de grandes calottes. Plusieurs membres quittèrent plutôt que de se soumettre à ces duretés. Le père Desmolets était bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré (l'Oratoire), et un des plus anciens amis de l'auteur. Lui ayant montré son manuscrit des *Lettres persanes* pour savoir si cela serait débité, il lui répondit : « Président, cela sera vendu comme du pain. » (G.)

LETTRE XLIX.

AU MÊME.

Je ne sais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barège ; elle ne m'est parvenue que depuis peu de jours. J'ai été très-scandalisé de la tracasserie de M. le chevalier d'Apcher¹ ; c'est un plaisant homme que ce prétendu gouverneur de Barège ; il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris, je ne manquerai pas de lui demander si vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ses gazettes. J'ai conté ici la querelle d'Allemand qu'il vous a faite, faisant bien remarquer qu'il est fort singulier qu'un homme, né dans les États du roi de Sardaigne, soit inquiet de la petite-vérole de ce monarque, et que, tenant par deux frères à la cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sachez, mon cher ami, qu'il y a des seigneurs avec qui il ne faut jamais disputer après dîner. Vous avez agi très prudemment en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous, et je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé, le jour de Saint Louis, d'un de nos lieutenants-généraux, sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez Madame de Montesquieu à Clérac ; car mon ouvrage avance² ; et si vous prenez la route opposée, il faut que je sache où vous faire tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le Pic du Midi soit plus heureux que la chasse

d'amiante, et la pêche des truites du lac des Pyrénées. Mon ami, je vois que les choses difficiles ont de grands attraits pour vous, et que vous suivez plus votre curiosité que vous ne consultez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent guère mieux que les miens : laissez que mon fils, qui en a de bons, grimpe sur les montagnes, et y aille faire des recherches sur l'histoire naturelle ; mais gardez les vôtres pour les choses nécessaires. Si l'on vous a regardé comme un politique dangereux, parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez risque que l'on vous fasse passer pour un sorcier, si vous allez grim pant sur des rochers escarpés. Adieu.

De Paris (en août 1740).

¹ Claude Annet, chevalier d'Apcher, lieutenant général, décoré de l'ordre du Saint-Esprit le 2 février 1746. Né vers 1693, mort à Paris le 12 février 1753. (RAVENEL.)

² *L'Esprit des lois*.

LETTRE L¹.

A M...²

Vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur, et tous mes petits chagrins se sont dissipés. J'ai l'honneur de vous envoyer et de vous présenter ma requête. Il pourrait être qu'il y aurait quelque hérésie dans mon dernier mémoire, mais elle n'est point de cœur ; me voyant sur les bras une affaire avec les Trésoriers, je me suis mis à feuilleter des livres, et j'y ai mis tout ce que j'y ai trouvé. J'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur, au mois de septembre, et je voudrais pouvoir vous exprimer ce que je sens au moment que je vous le dis. Je vois qu'il faut que je remette à ce temps-là à vous parler de ma justice de Saint-Morillon. Je ferai demander à M. de Ségur son arrêt que j'aurai l'honneur de vous apporter, et vous aurez la bonté de voir ce qui se peut faire, ou si l'on peut faire quelque chose sans choquer les règles.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 6 août 1740.

¹ | Cabinet B. Fillon.

² | M. Trudaine peut-être. Voyez M. Vian, *Histoire de Montesquieu*, p. 163.

Sur la pièce est écrit d'une autre main : « M. Regnard me

rapportera le dossier.

« Il est vrai que M. a promis un arrêt de *soit communiqué au bureau des finances*, mais ce ne peut être que quand le bureau des finances aura répondu à la lettre qui lui a été écrite le 22 du mois dernier.

« Lui en expédier l'arrêt que je lui ai promis. »

LETTRE LI.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

J'ai lu, docte Abbé, votre dissertation avec plaisir, et je suis sûr que je vous mettrai sur la tête un second laurier de mon jardin¹, si vous êtes à la Brède, comme je l'espère, lorsqu'il vous aura été décerné par l'Académie². Le sujet est beau, vaste, intéressant, et vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation que je voudrais que vous éclaircissiez : la première, c'est qu'on pourrait croire que vous mettez Carthage, après la seconde guerre punique, au rang des villes *Autonomes*, soumises à l'empire romain ; vous savez qu'elle continua d'être un État libre, et absolument indépendant : la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*Eleutherie*. Vous n'indiquez point de différence entre les villes qui prenaient ce titre, et celles qui prenaient celui d'*Autonomes*. Vous n'avez fait que toucher ce point, et il mériterait d'être éclairci. Vous savez qu'on dispute là-dessus, et que des savants prétendent que l'*Eleutherie* disait quelque chose de plus que l'*Autonomie*. Je vous conseille d'examiner un peu la chose, et de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une berline, afin que je vous mène plus commodément à Clérac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure³ : et vous gagnerez deux

heures par jour ; mes prés ont besoin de vous. L'Éveillé⁴ ne cesse de dire : « Oh ! si M. l'abbat était ici ! » Je vous promets qu'il sera docile à vos instructions. Il fera tant de rigoles que vous voudrez⁵. Mandez-moi si je puis me flatter que vous prendrez la route de la Garonne ; parce qu'en ce cas, je profiterai d'une occasion qui se présente pour envoyer directement mon manuscrit à l'imprimeur⁶. Pour vous avoir, je vous dégage de votre parole ; aussi bien l'impression ne doit point être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui est une ennemie avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coup de canon. Il n'en est pas de même des Piémontais ; car il s'en faut bien que nous soyons en guerre avec eux ; ce n'est que par manière d'acquit que nous assiégeons leurs places, et qu'ils prennent prisonniers tant de nos bataillons⁷ ; vous n'avez donc point de raisons de nous quitter ; vous serez toujours reçu comme ami en Guienne. Nous nous piquerons de ne pas céder au Languedoc et à la Provence. Je vous remercie d'avoir parlé de moi *al Serenissimo*, très-flatté qu'il se soit souvenu que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Modène. Je vous enverrai mon livre que vous me demandez pour lui. Vous trouverez ci-joint les éclaircissements⁸ peu éclaircissants que vous envoie le chapitre de Comminges. L'abbé, vous êtes bien simple de vous figurer que des gens de chapitre se donnent la peine de faire des recherches littéraires ; ce n'est pas moi, c'est mon frère, qui est doyen d'un chapitre, qui vous dit de vous mieux adresser. Que cela ne vous fasse cependant pas suspendre votre histoire de Clément V⁹. Vous l'avez

promise à notre académie. Revenez, et vous y travaillerez plus à l'aise sur le tombeau de ce pape¹⁰. Je prétends que vous me laissiez l'article de Brunissende¹¹, car je crains que vous ne soyez trop timoré pour nous en parler ; je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des savants ; et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas.

J'ai envoyé votre médaille¹² à Bordeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourny pour la remettre à M. l'intendant du Languedoc¹³. Mon cher abbé il y a deux choses difficiles, d'attraper la médaille, et que la médaille vous attrape. Adieu, je vous attends, je vous désire et vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, en 1746.

- 1 | Ayant appris de Paris que l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait décerné le prix à la dissertation, M. de Montesquieu fit faire une couronne de laurier, et pendant qu'on était à table, il la fit mettre par mademoiselle sa fille sur la tête du vainqueur, qui ne s'attendait pas à cette surprise. (GUASCO.)
- 2 | Cette dissertation a été publiée à Avignon, en 1748, in-8°. Elle porte pour titre : *Dissertation sur l'autonomie des villes et des peuples soumis à une puissance étrangère.*
- 3 | Ce correspondant de M. de Montesquieu avait composé autrefois un traité sur l'usure, suivant le système des théologiens, système contraire à celui de *VEsprit des lois*, et impraticable dans les pays de commerce. (G.)
- 4 | Chef des manœuvres de la campagne de M. de Montesquieu. (G.)
- 5 | Il avait eu bien de la peine à persuader à ces paysans de faire aller l'eau dans un pré attenant au château de la Brède, qu'il avait entrepris d'améliorer ; les paysans s'opposant par la grande raison

banale que ce n'était pas la coutume du pays. (G.)

[6](#) C'est toujours de l'*Esprit des lois* que parle Montesquieu.

[7](#) Il s'agit ici de l'affaire d'Asti, où neuf bataillons français furent faits prisonniers par le roi de Sardaigne. (G.)

[8](#) Ils regardaient l'histoire de Clément Goût, qui fut évêque de Comminges, archevêque de Bordeaux, et ensuite pape. (G.)

[9](#) Cette histoire n'a pas encore paru, et on croit que le mauvais état où se trouve la vue de l'auteur ne lui permettra pas de l'achever. On a su qu'il en lut le premier livre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1749, et que cette lecture fit souhaiter de voir l'ouvrage achevé. (G.)

[10](#) Le tombeau de ce pape est dans la collégiale d'Useste, près de Bazas, où il fut enterré dans une seigneurie de la maison de Goût. (G.)

[11](#) Quelques historiens ont avancé que Brunissende, comtesse de Périgord, était la maîtresse de Clément, lorsqu'il était archevêque de Bordeaux et qu'il continua de la distinguer durant son pontificat. (G.)

[12](#) La médaille décernée par l'Académie des inscriptions.

[13](#) Jean le Nain. (1698-1750.)

LETTRE LII¹.

A MAUPERTUIS².

Monsieur mon très-cher et très-illustre confrère,

Vous aurez reçu une lettre de moi, datée de Paris. J'en reçois une de vous datée de Potsdam. Comme vous l'aviez adressée à Bordeaux, elle a resté plus d'un mois en chemin, ce qui m'a privé très longtemps du véritable plaisir que je ressens toujours lorsque je reçois des marques de votre souvenir. Je ne me console point encore de ne vous avoir point trouvé ici ; et mon cœur et mon esprit vous y cherchent toujours. Je ne saurais vous dire avec quel respect, avec quel sentiment de reconnaissance, et, si j'ose le dire, avec quelle joie, j'apprends par votre lettre que l'Académie³ m'a fait l'honneur de me nommer un de ses membres ; il n'y a que votre amitié qui ait pu lui persuader que je pourrais aspirer à cette place. Cela va me donner de l'émulation pour valoir mieux que je ne vaux ; et il y a longtemps que vous auriez vu mon ambition, si je n'avais craint de tourmenter votre amitié, en la faisant paraître.

Il faut à présent que vous acheviez votre ouvrage, et que vous me marquiez ce que je dois faire en cette occasion, à qui et comment il faut que j'aie l'honneur d'écrire, et comment il faut que je fasse mes remerciements. Conduisez-moi, et je serai bien conduit. Si vous pouvez dans quelques conversations parler au roi⁴ de ma

reconnaissance et que cela soit à propos, je vous prie de le faire. Je ne puis offrir à ce grand prince que de l'admiration, et en cela même je n'ai rien qui puisse presque me distinguer des autres hommes.

Je suis bien fâché de voir par votre lettre que vous n'êtes pas encore consolé de la mort de monsieur votre père⁵ j'en suis vivement touché moi-même ; c'est une raison du moins pour nous pour espérer de vous revoir.

Pour moi, je ne sais si c'est une chose que je dois à mon être physique ou à mon être moral, mais mon âme se prend à tout. Je me trouvais heureux dans mes terres, où je ne voyais que des arbres ; et je me trouve heureux à Paris, au milieu de ce nombre d'hommes qui égalent les sables de la mer ; je ne demande autre chose à la terre que de continuer à tourner sur son centre ; je ne voudrais pourtant pas faire avec elle d'aussi petits cercles que ceux que vous faisiez quand vous étiez à Tornéo.

Adieu, mon cher et illustre ami, je vous embrasse un million de fois.

Paris, 25 novembre 1746.

¹ Cette lettre est tirée de l'*Eloge de Montesquieu*, publié par Maupertuis. Cet éloge est imprimé en tête de notre premier volume.

² Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, de l'Académie française et de l'Académie de Berlin, né à Saint-Malo en 1698, mort à Baie en 1759.

³ L'Académie de Berlin, dont Maupertuis était président.

⁴ Frédéric II.

⁵ Étienne-René Moreau de Maupertuis, député du commerce de

| Saint-Malo, mort à Paris en 1745. (RAVENEL.)

LETTRE LIII.

A L'ABBÉ DE GUASCO

Mon cher Abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues, et en voici de précises. Je désire de donner mon ouvrage le plutôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la dernière main au premier volume, c'est-à-dire, aux treize premiers livres ; et je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq à six semaines. Comme j'ai des raisons très fortes pour ne point tâter de la Hollande, et encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse avant le voyage des deux autres pays. En ce cas il faut que vous quittiez sur-le-champ les délices du Languedoc ; et j'enverrai le paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre passage. Je vous laisse choix entre Genève, Soleure et Bâle. Pendant que vous feriez le voyage, et que l'on commencerait à travailler sur le premier volume, je travaillerai au second, et aurai soin de vous le faire tenir aussitôt que vous me le marqueriez : celui-ci sera de dix livres, et le troisième de sept ; ce seront des volumes *in-quarto*. J'attends votre réponse là-dessus, et si je puis compter que vous partirez sur-le-champ, sans vous arrêter ni à droite ni à gauche. Je souhaite ardemment que mon ouvrage ait un parrain tel que vous. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

De Paris, le 6 décembre 1740.

LETTRE LIV.

AU MÊME.

Ma lettre, à laquelle vous venez de répondre, a fait un effet bien différent que je n'attendais : elle vous a fait partir, et moi je comptais qu'elle vous ferait rester jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit ; au moins était-ce le sens littéral et spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var, je fis réflexion que vous étiez Piémontais, et qu'il était désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études et à ses livres, et point aux affaires des princes, de se trouver dans un pays étranger, dans des conjonctures pareilles à celles-ci ; de sorte que vous prendriez peut-être le parti de retourner dans votre pays, surtout [sur-tout] s'il est vrai que votre bon ami, le marquis d'Orméa, est mort, ou n'a plus de crédit¹, comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron² de la situation désagréable dans laquelle cela vous mettait, et il pense comme moi. Mais nous espérons qu'à la paix, vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France, que vous aimez, et où l'on vous aime. Peut-être, mon cher ami, ai-je porté mes scrupules trop loin ; sur cela vous êtes prudent et sage.

Du reste, dans la situation présente, je ne crois pas qu'il me convienne d'envoyer mon livre pour le faire imprimer ; d'autant moins que je suis incertain du parti que vous prendrez. Si vous croyez devoir rester en France, je ne

doute pas que vous ne revoyiez la Garonné, et que vous ne travailliez à une autre dissertation pour remporter encore un prix à l'académie des inscriptions. Vous imitez en cela l'abbé le Beuf³ ; mais vous ne serez pas si boeuf que lui. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Du Paris, le 24 décembre 1740.

- 1 | L'un et l'autre était vrai. Lorsque je passais à Turin, on me dit que ce ministre s'apercevant que son crédit était fort baissé, tomba dans une maladie lente, et qu'il mourut au milieu des douleurs et des rugissements. (GUASCO.)
- 2 | Sur le médecin Gendron, voyez *inf.* Lettre à M^{gr} Cerati, du 28 mars 1748, note 1.
- 3 | L'abbé le Beuf, chanoine d'Auxerre, et depuis membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, remporta deux ou trois prix à cette académie. Ses dissertations sont pleines d'utiles recherches, mais fort pesamment écrites. (G.)

LETTRE LV.

AU MÊME.

Vous m'avez bien envoyé l'extrait de ma lettre ; mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avais mandé que je vous enverrais une partie de mon ouvrage, mais que quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose ; là-dessus vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur ; je vous conseille de commencer à vous faire dérater, mais venons au fait.

Dans trois mois d'ici, vous recevrez quinze ou vingt livres, qui n'ont besoin que d'être relus et recopiés ; c'est à-dire, de cinq parties vous en recevrez trois, qui feront le premier volume ; et après cela je travaillerai au second, que vous recevrez deux ou trois mois après. S'il ne vous reste plus de courses littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poste de confesseur de Madame de Montesquieu, ou celui de pénitent de M. l'évêque d'Agen¹.

Quoi qu'il en soit, en quelque endroit que vous me marquiez, je vous enverrai à la fin d'avril le premier volume. Si vous croyez avoir besoin d'un passeport de la Cour, je serai votre pis-aller, croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela M. le Nain ou M. de Tourny : ce que je ne dis point du tout pour me dispenser de faire la chose, mais parce que les intendants ont plus de crédit qu'un ex-

président. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 20 février 1747.

[1](#) | Joseph-Gaspard Gilbert de Chabannes.

LETTRE LVI

AU MÊME.

J'ai parlé à M. de Boze ; il m'a renvoyé assez rudement et assez maussadement, et m'a dit qu'il ne se mêlait pas de ces choses-là ; qu'il fallait s'adresser à M. Fréret¹ et à M. le comte de Maurepas ; que c'était la chimère de ceux qui avaient gagné un prix, de croire qu'on les recevrait d'abord à l'académie. Je ne sais pas s'il n'aurait pas quelqu'autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paraît d'assez bonne volonté ; mais c'est un des derniers. Or, vous ne pouvez avoir M. de Maurepas, que par la duchesse d'Aiguillon, votre muse favorite². Vous savez que je suis brouillé avec M. Fréret ; vous ferez donc bien d'écrire à madame d'Aiguillon ; si je le lui propose, il est sûr et très-sûr qu'elle n'en fera rien ; mais si vous écrivez, elle m'en parlera, et je lui dirai des choses qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela applanira les difficultés. Le père Desmolets m'a dit que vous travailliez ; moi je travaille de mon côté, mais mon travail s'appesantit.

Le chevalier Caldwel m'a écrit que vous étiez tenté d'aller avec lui en Égypte ; je lui ai mandé que c'était pour aller voir vos confrères les Momies. Son aventure de Toulouse est bien risible³ ; il paraît que dans cette ville-là on est aussi fanatique en fait de politique, qu'en fait de religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux compliments à M.

le premier président Bon⁴ ; la première chose physique que j'ai vue en ma vie, c'est un écrit sur les araignées, fait par lui. Je l'ai toujours regardé comme un des plus savants personnages de France ; il m'a toujours donné de l'émulation, quand j'ai vu qu'il joignait tant de connaissances de son métier, avec tant de lumières sur le métier des autres : remerciez-le bien des bontés qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu aussi l'honneur de connaître M. le Nain⁵ à la Rochelle, où j'étais allé voir M. le comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien lui rafraîchir la mémoire de mon respect. On dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques, et que nous lui devons l'huile de Provence. Votre lettre-de-change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, et que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine, pour une chose qu'il pouvait faire avec toute sa gravité. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 1^{er} mars 1747.

¹ Alors secrétaire perpétuel de l'Académie. (GUASCO.)

² C'est à elle qu'il avait dédié la traduction des *Satires russes* du prince Cantimir sous le nom de Mad. ***, parce qu'elle était fort liée avec le prince Cantimir, et que c'est à sa réquisition que l'on avait fait la traduction française de ses satires. (G.)

³ Le chevalier Caldwell, Irlandais, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusait à aller prendre des petits oiseaux hors de la ville. Comme on le voyait sortir tous les matins de bonne heure, et rôder autour de la ville avec un petit garçon, tenant souvent du

papier et un crayon en main, les Capitouls soupçonnèrent qu'il pourrait bien s'occuper à en lever le plan, dans un temps où l'on était en guerre avec l'Angleterre. On l'arrêta en conséquence ; et comme, en fouillant dans ses poches, on lui trouva un dessin, qui était celui de la machine avec laquelle il apprenait à prendre les oiseaux, et plusieurs cartes avec un catalogue de mots qui étaient les noms des oiseaux qu'on n'entendait pas parce qu'ils étaient écrits en anglais, on ne douta pas que tout cela n'eût rapport à l'entreprise supposée, et on le mit aux arrêts, jusqu'à ce qu'il eût fait connaître son innocence, la bêtise du soupçon, et jusqu'à ce que quelqu'un eût répondu de lui. *Nota*, que Toulouse n'est point fortifiée. (G.).

4 Premier président de la Cour des aides de Montpellier, conseiller d'État et de l'Académie des sciences, qui trouva le secret de faire filer des toiles d'araignée, d'en faire des bas. et d'en extraire des gouttes égales à celles d'Angleterre contre l'apoplexie. Il découvrit aussi le moyen de rendre utiles les marrons d'Inde, pour en nourrir des pourceaux et en faire de la poudre ; il avait un cabinet d'antiquités fort curieux. (G.) Né à Montpellier en 1678. mort à Narbonne en 1761.

5 Intendant du Languedoc. (G.)

LETTRE LVII.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai reçu, Monsieur mon illustre ami, étant à Paris, la lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre santé, et je voudrais en avoir pour garant quelque chose de mieux que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article que j'ai relu bien des fois, qui est que vous desireriez venir passer deux ans à Paris, et que vous pourriez de-là aller jusqu'à Bordeaux : voilà des idées bien agréables ; et moi je forme le projet d'aller quelque jour à Pise, pour corriger chez vous mon ouvrage ; car qui pourrait le faire mieux que vous, et où pourrais-je trouver des jugements plus sains ? La guerre m'a tellement incommodé, que j'ai été obligé de passer trois ans et demi dans mes terres ; de là je suis venu à Paris ; et si la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille jusqu'à la paix. Il me semble que tous les princes de l'Europe demandent cette paix : ils sont donc pacifiques ? non, car il n'y a de princes pacifiques que ceux qui font des sacrifices pour avoir la paix, comme il n'y a d'homme généreux que celui qui cède de ses intérêts, ni d'homme charitable que celui qui sait donner : discuter ses intérêts avec une très-grande rigidité, est l'éponge de toutes les vertus. Vous ne me parlez pas de vos yeux ; les miens sont précisément dans la situation où vous les avez laissés. Enfin j'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil ; et mon *Fabius Maximus* ; M. Gendron, me dit qu'elle est de

bonne qualité, et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre. J'ai remis cette opération au printemps prochain, pour raison de quoi je passerai ici tout l'hiver. Du reste, notre excellent homme, M. Gendron, se porte bien . « Avez-vous reçu des nouvelles de M. Cerati ? » nous disons-nous toujours. Il est aussi gai que vous l'avez vu, et fait d'aussi bons raisonnements.

A propos, je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la présence du fou le plus incommode, et du fléau le plus terrible que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avait permis quatre ou cinq mois de respirer à Paris ; et je ne le vis que la veille de mon départ, pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'est du marquis de LocMaria dont je veux parler, qui ennuie et excède à présent ceux qui sont en enfer, en purgatoire, ou en paradis.

L'ouvrage¹ va paraître en cinq volumes. Il y aura quelque jour un sixième de supplément ; dès qu'il en sera question, vous en aurez des nouvelles. Je suis accablé de lassitude : je compte de me reposer le reste de mes jours. Adieu, monsieur ; je vous prie de me conserver toujours votre souvenir : je vous garde l'amitié la plus tendre. J'ai l'honneur d'être, monseigneur, avec tout le respect possible, etc.

De Paris, ce 31 mars 1747.

¹ | *L'Esprit des Lois*.

LETTRE LVIII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A AIX.

Je vous donne avis, victorieux Abbé, que vous avez remporté un second triomphe à l'académie¹.

Je n'ai point parlé de votre affaire à madame d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bordeaux comme un éclair : elle n'est occupée que du *franc-aleu* ; tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis qu'au commencement du mois prochain l'ouvrage en question² sera fini de copier. Je suis quasi d'avis de le mettre *in-12* : ce que je vous enverrai formera cinq volumes distingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander où il faut que je vous adresse le paquet. Je compte recevoir votre réponse avant que l'on ait fini ; ainsi vous ne devez pas perdre de temps à m'écrire et à me mander où vous serez tout le mois de juin.

Je suis bien aise que votre santé soit meilleure ; votre esquinancie m'a alarmé. Adieu, mon cher ami.

De Paris, le 4 mai 1747.

¹ Le sujet du prix proposé par l'Académie était d'expliquer en *quoi consistait la nature et l'étendue de l'autonomie dont jouissaient les villes soumises à une puissance étrangère.* (GUASCO.)

² L'*Esprit des Loix*.

LETTRE LIX.

AU MÊME.

Étant aussi en l'air que vous, mon cher ami, et prêt à partir pour la Lorraine avec madame de Mirepoix, j'adresse ma lettre à M. le Nain. Je ne me suis pas bien expliqué, sans doute, dans ma lettre. Je lui ai dit qu'il y avait toutes les apparences que vous seriez de l'Académie, et non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place, en vous présentant à Paris, après cette seconde victoire. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avais remis votre seconde médaille à M. Dalnet de Bordeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de biens, j'ai cru ne pouvoir pas choisir mieux pour confier votre trésor. Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siècle, et ne sachant d'ailleurs où vous prendre parmi dix ou douze villes que vous me citiez ; voyant de plus que dans les lieux où j'étais obligé de m'adresser pour l'impression, à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion¹ que j'ai trouvée sous ma main, et j'ai cru que cela vous convenait plus que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez la route de Bordeaux : si vous y êtes l'automne prochaine ou le printemps prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir, et j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel ; mais je ne traiterai pas si familièrement un homme

qui a remporté deux triomphes à l'académie. Adieu, mon cher Abbé, je vous embrasse mille fois.

De Paris, ce 30 mai 1747.

1 | Ce fut M. Sarasin, résident de Genève, qui s'en retournait dans son pays, dont l'auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Lois* au sieur Barillot, imprimeur de cette ville. M. le professeur Vernet fut chargé de présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots, qu'il ne croyait pas français, parce qu'ils n'étaient pas en français de Genève, ce dont l'auteur fut fort piqué, et il les fit corriger dans l'édition de Paris. (GUASCO.)

Suivant M.Vian ce ne fut pas Sarasin, mais Mussard. résident de France, qui porta le manuscrit à Jacob Vernet. Voyez la *Vie de Montesquieu*, p. 235.

LETTRE LX.

A M. FORMEY¹,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

L'honneur infini que l'Académie m'a fait, Monsieur, augmente beaucoup par l'idée que c'est de vos mains que je le reçois. Je vous aurai une grande obligation, si vous voulez bien témoigner à l'Académie et ma sensibilité et ma reconnaissance.

J'espère que parmi toutes les marques d'amitié que M. de Maupertuis m'a toujours données, il voudra bien y ajouter celle de me procurer la vôtre ; et je ne suis point assez étranger pour ignorer les choses qui doivent me la faire désirer.

Comme je voudrais fort répondre, autant qu'il est en moi, du choix qu'a fait une Académie que je nommerais illustre, si je n'en étais pas membre, et que je ne puis le faire qu'en envoyant quelque ouvrage, j'espère que vous, ou M. de Maupertuis, aurez la bonté de me faire savoir en quel genre je dois envoyer, quoiqu'il n'y en ait qu'un dans lequel je puisse faire quelque chose qui soit digne de vous ; je ne pourrais guère donner que quelque morceau de belles lettres, ou quelques petites observations que j'ai faites dans mes voyages.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur.

A Paris, le 3 juin 1747.

- 1 | Formey (Jean-Henri-Samuel, 1711-1797), né à Berlin, d'une famille de réfugiés français, fut membre et secrétaire de l'Académie de Berlin. Il a écrit des ouvrages aujourd'hui oubliés sur la philosophie de Wolf ; on recherche encore son *Histoire de l'Académie de Berlin*, et ses *Éloges des académiciens de Berlin*.

LETTRE LXI.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

J'ai eu l'honneur de vous mander, mon cher Abbé, que votre lettre ne me disant rien que de très vrai, et ne me parlant que des difficultés que vous trouveriez dans cette affaire, et d'un nombre infini de voyages commencés, projetés, ou à achever, j'ai pris le parti d'une occasion très favorable qui s'est offerte, et qui vous délivre d'une grande peine.

Je vous dirai que j'ai jugé à propos de retrancher, quant à présent, le chapitre sur le Stathoudérat. Dans les circonstances présentes, il aurait peut-être été mal reçu en France¹, et je veux éviter toute occasion de chicane ; cela n'empêchera pas que je ne vous donne dans la suite ce chapitre, pour la traduction italienne que vous avez entreprise. Dès que mon livre sera imprimé, j'aurai soin que vous en ayez un des premiers exemplaires, et vous traduirez plus commodément sur l'imprimé que sur le manuscrit.

J'ai été comblé de bontés et d'honneurs à la cour de Lorraine, et j'ai passé des moments délicieux avec le roi Stanislas. Il y a grande apparence que je serai à Bordeaux avant la fin d'août ; en attendant mon retour, vous devriez bien aller trouver Madame de Montesquieu à Clérac. Je ne manquerai pas de vous envoyer les deux exemplaires de la nouvelle édition de mes romans, que je vous ai promis pour S. A. S. et pour M. le Nain. Adieu, je vous embrasse

de tout mon cœur.

De Paris, le 17 juillet 1717.

- 1 Il fait voir dans ce chapitre la nécessité d'un stathouder, comme partie intégrale de la constitution de la république. L'Angleterre venait de faire nommer le prince d'Orange, ce qui ne plaisait point à la France, actuellement en guerre, parce qu'elle profitait de la faiblesse du gouvernement acéphale des Hollandais, pour pousser ses conquêtes en Flandre (GUASCO.)

LETTRE LXII.

AU MÊME.

Je vous demande pardon de vous avoir donné de fausses espérances de mon retour ; des affaires que j'ai ici m'ont empêché de partir comme je l'avais projeté. Je suis aussi en l'air que vous ; je serai pourtant au commencement de mars à Bordeaux. Faites, en attendant, bien ma cour à la charmante comtesse de Pontac, chez qui je crois que vous êtes à présent, et d'où j'espère que vous descendrez à Bordeaux, où nous disputerons politique et théologie. J'enverrai le livre à M. le Nain : je peux bien envoyer un roman¹ à un conseiller d'état ; à vous, il faut les Pensées de M. Pascal ; quoique dix-huit ou vingt dames, que le prince de Wurtemberg m'a dit que vous avez sur votre compte en Languedoc et en Provence, vous aurez sans doute beaucoup changé, et rendu plus croyant touchant les aventures galantes² ; vous ferez comme cet hermite que le diable damna en lui montrant un petit soulier ; car je vous ai toujours vu enclin aux belles passions, et je suis persuadé que, dans votre dévotion, vous enragiez de bon cœur ; mais il faudra vous divertir à Bordeaux, et je chargerai ma belle-fille d'avoir soin de vous. Je vis l'autre jour M. de Boze, avec qui je parlai beaucoup de vous ; quand vous serez ici, vous entrerez à l'Académie par la porte cochère : mais je vous conseille d'écrire encore sur le sujet du prix proposé pour l'année prochaine. Comme ce sujet tient à celui que vous avez

traité³, et que vous tenez le fil des règnes précédents, vous trouverez moins de difficultés dans vos nouvelles recherches. Si les [le] mémoires, sur lesquels je travaillai l'histoire de Louis XI, n'avaient point été brûlés⁴, j'aurais pu vous fournir quelque chose sur ce sujet.

Si vous remportez ce troisième prix, vous n'aurez besoin de personne, et votre réception n'en sera que plus glorieuse. Vous aurez tant de loisir que vous voudrez à Clérac et à la Brède, où les voyages⁵ et les dames ne vous distrairont plus ; vous êtes en haleine dans cette carrière, et vous y trouverez plus de facilité qu'un autre. Adieu, je vous embrasse mille fois.

De Paris, ce 10 octobre 1747.

¹ | Le *Temple de Gnide*, qu'il lui avait fait demander. (GUASCO.)

² | Ceci a rapport à la difficulté que celui-ci montrait toujours à croire, lorsqu'on débitait quelque aventure galante, soutenant qu'on était fort injuste à l'égard des femmes. Quelqu'un qui a beaucoup vécu avec ces deux amis, m'a dit que M. de Montesquieu le plaisantait souvent là-dessus, lui donnant par cette raison le titre de protecteur du beau sexe. Disputant un jour ensemble avec quelque chaleur, au sujet d'un conte de galanterie qui courait et que ce dernier s'efforçait d'excuser, un de leurs amis communs entra, et M. de Montesquieu se tournant subitement vers lui : « Président, lui dit-il, voilà un abbé qui croit qu'on ne f... point. (G.)

³ | Le sujet proposé était l'*État des lettres en France, sous le règne de Louis XI*. Le conseil de M. de Montesquieu ayant été suivi, son correspondant remporta un troisième prix à l'Académie. Nous ne connaissons pas cette dissertation, qui n'est point imprimée dans l'édition faite à Tournay des dissertations de cet auteur. (G.)

⁴ | A mesure qu'il composait, il jetait au feu les mémoires dont il avait

fait usage ; mais son secrétaire fit un sacrifice plus cruel aux flammes. Ayant mal compris ce que M. de Montesquieu lui dit, de jeter au feu le brouillon de son histoire de Louis XI, dont il venait de terminer la lecture de la copie tirée au net, il jeta celle-ci au feu : et l'auteur ayant trouvé, en se levant, le brouillon sur sa table, crut que le secrétaire avait oublié de le brûler et le jeta aussi au feu, ce qui nous a privés de l'histoire d'un règne des plus intéressants de la monarchie française, écrite par la plume la plus capable de le faire connaître. Le malheur n'est point arrivé dans sa dernière maladie, comme l'a avancé M. Fréron, dans ses feuilles périodiques, mais en l'année 1739 ou 1740, puisque M. de Montesquieu conta l'accident qui lui était arrivé à un de ses amis, à l'occasion de l'impression de l'*Histoire de Louis XI*, par M. Duclos, qui parut quelque temps après, l'an 1740. (G.) Il reste tout au moins dans les papiers conservés à La Brède, une *Introduction au règne de Louis XI*. Voyez la *Biographie universelle*, art. MONTESQUIEU, par Walckenaer.

5 Étant parti de Bordeaux, il profita de l'absence de M. de Montesquieu pour parcourir en détail les provinces méridionales de France, d'une mer à l'autre, et jusqu'au centre des Pyrénées, pour y connaître les savants, les académies, les bibliothèques, les antiquités, les ports de mer, les productions propres à chaque province et l'état du commerce et des fabriques, ce dont il a conservé des mémoires intéressants. (G.)

LETTRE LXIII¹.

A M. DE MAUPERTUIS.

L'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac paraît et il a un grand succès. C'est un enfant qui ressemble à son père. Il décrit agréablement et avec grâce ; mais il décrit tout, et s'amuse partout. J'aurais voulu qu'on en eût retranché environ deux mille vers. Mais ces deux mille vers étaient l'objet du culte de² ... comme les autres ; et on a mis à la tête de cela des gens qui connaissaient le latin de l'*Enéide*, mais qui ne connaissaient point l'*Énèide*³. N****⁴ est admirable ; il m'a expliqué tout l'*Anti-Lucrèce*, et je m'en trouve fort bien. Pour vous, je vous trouve encore plus extraordinaire : vous me dites de vous aimer, et vous savez que je ne puis faire autre chose.

1747.

¹ Lettre publiée par Maupertuis dans son *Éloge âe Montesquieu*.

² Il parlait sans doute de l'abbé de Rothelin, éditeur de ce poème après la mort du cardinal. (D'ALEMBERT.)

³ Voulait-il désigner par là M. Lebeau. chargé par l'abbé de Rothelin de la révision de l'*Anti-Lucrèce* ? (D'ALEMBERT.)

⁴ Il y a apparence qu'il parle ici de M. du Mairan, grand panégyriste de l'*Anti-Lucrèce*.

LETTRE LXIV.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je pars au premier jour pour Bordeaux, et que là j'espère avoir le plaisir de vous voir. Je sais que je vous dois des remerciements pour les deux petits chiens de Bengale, de la race de l'infant D. Philippe, que vous me menez ; mais comme les remerciements doivent être proportionnés à la beauté des chiens, j'attends de les avoir vus, pour former les expressions de mon compliment. Ce ne seront point deux aveugles, comme vous et moi, qui les formeront, mais mon chasseur, qui est très-habile, comme vous savez.

J'ai envoyé mon roman¹ à M. le Nain, et je trouve fort extraordinaire que ce soit un théologien qui soit le propagateur d'un ouvrage si frivole. Je vais aussi envoyer un exemplaire de la nouvelle édition de la *Décadence des Romains* au prince Edouard, qui, en m'envoyant son manifeste, me dit qu'il fallait de la correspondance entre les auteurs, et me demandait mes ouvrages.

Je fais bien ici vos affaires, car j'ai parlé de vous à madame la comtesse de Senectère, qui se dit fort de vos amies. Je n'ai pas daigné parler pour vous à la mère, car ce n'est pas des mères dont vous vous souciez. Bien des compliments à madame la comtesse de Pontac : quoi que vous puissiez dire de sa fille, je tiens pour la mère ; je ne suis pas comme vous.

Dites à l'abbé Venuti que j'ai parlé à l'abbé de Saint-

Cyr, et qu'il fera une nouvelle tentative auprès de M. l'évêque de Mirepoix. Je n'ai jamais vu un homme qui fasse tant de cas de ceux qui administrent la religion, et si peu de ceux qui la prouvent².

M. Lomellini m'a conté comme, pendant votre séjour en Languedoc, vous étiez devenu citoyen de Saint-Marin³, et un des plus illustres sénateurs de cette république : je m'en suis beaucoup diverti. Ce n'est pas cette qualité, sans doute, qui donnait envie au maréchal de Belle-Isle de vous avoir sur les bords du Var. C'est qu'il vous savait bien d'un autre pays, et je crois que vous avez bien fait de ne point accepter son invitation. Dieu sait comment on aurait interprété ce voyage dans votre pays.

Je souhaite ardemment de vous trouver de retour à Bordeaux quand j'y arriverai ; d'autant plus que je veux que vous me disiez votre avis sur quelque chose qui me regarde personnellement. Mon fils ne veut point de la charge de président à mortier, que je comptais lui donner. Il ne me reste donc que de la vendre, ou de la reprendre moi-même. C'est sur cette alternative que nous conférerons avant que je me décide ; vous me direz ce que vous pensez, après que je vous aurai expliqué le pour et le contre des deux partis à prendre : tâchez donc de ne vous pas faire attendre longtemps. Adieu.

De Paris, ce 28 mars 1748.

¹ | *Le Temple de Gnide*.

² | Ceci a rapport à la traduction italienne du poème de *la Religion* (par l'abbé Venuti), dont nous avons parlé dans une note

précédente. (GUASCO.)

3 Plaisanterie fondée sur ce que ce voyageur étant arrivé en Languedoc précisément dans le temps que les Autrichiens et les Piémontais avaient passé le Var, à la question que quelqu'un lui lit de quelle partie d'Italie il était, répondit en plaisantant : « De la république de Saint-Marin, qui n'a rien à démêler avec les puissances belligérantes. » Cette réponse avait été prise au sérieux par quelques personnes conjecturant bonnement qu'il était venu sans doute en France pour négocier en faveur des intérêts de la république. (G.)

LETTRE LXV.

A MONSIEUR CERATI.

J'ai reçu, Monseigneur, non-seulement avec du plaisir, mais avec de la joie, votre lettre, par la voie de M. le prince de Craon. Comme vous ne me parlez point du tout de votre santé, et que vous écrivez, cela me fait penser qu'elle est bonne, et c'est un grand bien pour moi. M. Gendron¹ n'est pas mort, et je compte que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des jésuites et des médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore, et nous aurions perdu beaucoup vous et moi. Il commence toujours, avec moi, ses conversations par ces mots : « Avez-vous des nouvelles de M. Cerati ? » L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Languedoc ou de Provence : vous l'avez vu un homme de bien, il s'est perdu comme David et Salomon. Le prince de Wurtemberg m'a dit qu'il avait vingt-une femmes sur son compte ; il dit qu'il aime mieux qu'on lui en donne vingt-une qu'une, et il pourrait bien avoir raison. Au milieu de sa galanterie vagabonde, il ne laisse pas de remporter des prix à l'Académie de Paris : il a gagné le prix de l'année passée, et il vient de gagner celui de cette année.

Je dois quitter Paris dans une quinzaine de jours, et passer quatre ou cinq mois dans ma province ; et je mènerai l'abbé de Guasco à la Brède², faire pénitence de

ses dérèglements. Madame Geoffrin³ a toujours très-bonne compagnie chez elle, et elle voudrait bien fort que vous augmentassiez le cercle, et moi aussi. Vous me feriez un grand plaisir, si vous vouliez faire un peu ma cour à M. le prince de Craon, et lui dire combien je serais content de la fortune, si elle m'avait, par hasard, dans quelque moment de ma vie, approché de lui : en attendant, je fais ma cour à un homme qui le représentera bien ; c'est M. le prince de Beauvau⁴ : soyez sûr qu'il y a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire un grand homme. Je me pique de savoir deviner les gens qui iront à la gloire ; et je ne me suis pas beaucoup trompé.

A l'égard de mon ouvrage⁵, je vous dirai mon secret. On l'imprime dans les pays étrangers. Je continue à vous dire ceci dans un grand secret. Il aura deux volumes *in quarto*, dont il y en a un d'imprimé ; mais on ne le débitera que lorsque l'autre sera fait : sitôt qu'on le débitera, vous en aurez un que je mettrai entre vos mains, comme l'hommage que je vous fais de mes terres. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un livre de l'origine et des révolutions de nos lois civiles de France⁶. Cela formera trois heures de lecture ; mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudrait, pour que mon ouvrage fût complet, que je pusse achever deux livres sur les lois féodales⁷. Je crois avoir fait des découvertes sur une matière la plus obscure que nous ayons, qui est pourtant une magnifique matière. Si je puis être en repos à ma campagne pendant trois mois, je

compte que je donnerai la dernière main à ces deux livres, sinon mon ouvrage s'en passera. La faveur que votre ami, M. Hein, me fait de venir souvent passer les matinées chez moi, fait un grand tort à mon ouvrage, tant par la corruption de son français, que par la longueur de ses détails ; il vient me demander de vos nouvelles ; il se plaint beaucoup d'une ancienne dysurie, que M. le Dran a beaucoup de peine à vaincre, et il ne me paraît guère plus content du Stathouder. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié, et de ne pas oublier celui qui vous aime et vous respecte.

De Paris, ce 28 mars 1748.

- 1 Ancien médecin de M. le Régent et le meilleur oculiste qu'il y eût en France. Il s'était retiré à Auteuil, dans la maison de M. Despréaux, son ami, qu'il avait achetée après sa mort. C'est par allusion à ces deux hôtes, que M. de Montesquieu, se promenant un jour avec M. Gendron, fit ces deux vers, qu'il faudrait mettre, dit-il en badinant, sur la porte :

Apollon dans ces lieux, prêt à nous secourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

M. de Voltaire avait fait quatre vers sur le même sujet. Ce médecin n'exerçait plus sa profession que pour quelques amis ; il n'aimait pas de parler de médecine et il avait une très médiocre idée des médecins en général. Il vivait d'une honnête rente viagère qu'il s'était faite, faisait beaucoup d'aumônes aux pauvres, aux malades, aux indigents qu'il voyait tous les jours et aux persécutés pour cause de jansénisme. (GUASCO.)

- 2 Il était allé à Bordeaux pour y passer un hiver, et la compagnie de M. de Montesquieu l'y retint trois ans, l'un et l'autre s'occupant

beaucoup à l'étude et s'amusant à l'agriculture. (G.)

3 Femme de M. Geoffrin, entrepreneur des glaces, qui par le caractère de son esprit et par l'état de sa fortune, est parvenue à attirer chez elle une société de beaux esprits, de gens de lettres et d'artistes auxquels elle donne à diner deux fois par semaine, se rendant par là une manière de dictateur de l'esprit, des talents, du mérite et de la bonne compagnie. Sa maison est aussi le rendez-vous de plusieurs seigneurs et dames, qui s'arrangent pour aller souper chez elle. La société que l'on trouve dans cette maison, fait que les étrangers cherchent à y être introduits. La maîtresse du logis ne néglige pas d'attirer ceux qui peuvent lui donner du relief. Elle est très-officieuse pour ceux qui lui conviennent, et sans miséricorde pour ceux qui ne lui plaisent pas. Elle dit qu'elle tient toujours sur sa table une aune pour mesurer ceux qui se présentent chez elle pour la première fois, et c'est par cette aune qu'elle juge, dit-elle, à l'œil, s'ils peuvent devenir des meubles qui conviennent à sa maison. On prétend néanmoins que cette aune est quelquefois fautive. Tout cela lui a mérité de jouer un rôle dans la comédie des *Philosophes*, dont on dit qu'elle n'a pas été fort flattée. (GUASCO.)

Il ne faut pas oublier que l'abbé de Guasco a eu une grosse querelle avec M^{me} Geoffrin. V. *inf.* les dernières lettres que lui adressa Montesquieu, en 1754 et 1755.

4 Fils du prince de Craon et depuis maréchal de France.

5 L'*Esprit des Lois*.

6 C'est le livre XXVIII qui n'a pas moins de XLV chapitres et qui forme un ouvrage complet.

7 Ce sont les livres XXX et XXXI.

LETTRE LXVI.

AU PRINCE CHARLES-ÉDOUARD¹.

Monseigneur, j'ai d'abord craint qu'on ne trouvât de la vanité dans la liberté que j'ai prise de vous faire part de mon ouvrage² ; mais à qui présenter les héros romains, qu'à celui qui les fait revivre³ ? J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, etc.

¹ Cette lettre s'est trouvée en Italie, entre les mains d'un des correspondants de M. de Montesquieu. (GUASCO.)

² V. *sup.* la Lettre à l'abbé de Guasco du 28 mars 1748.

³ Par les avantages que ce prince avait remportés contre l'armée anglaise dans son expédition d'Écosse. (G.)

LETTRE LXVII¹.

A M. DUCLOS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La lettre, monsieur mon illustre confrère, que vous m'avez écrite en réponse au sujet de l'abbé de Guasco², est si obligeante, que je ne peux m'empêcher de vous en faire un remerciement. J'ai une grande envie de vous revoir ; mais Helvétius³ et Saurin⁴ vous reverront plus tôt que moi. J'ai pourtant, depuis quelques jours, brisé bien des chaînes qui me retenaient ici. Les soirées de l'hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, et ces soupers qui n'en avaient pas le titre, et où nous nous crévions.

Dites, je vous prie, à M^{me} de Rochefort⁵, et à M. et M^{me} de Forcalquier, d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien me procurer quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier, que nous voyions quelque fois à Paris, et qui sortaient de son esprit comme un éclair.

Je suis devenu bien sage depuis que je ne vous ai vu ; je ne fais et ne ferai absolument rien ; et j'ai pris mon parti de n'avoir plus d'esprit à moi, et de me livrer entièrement à l'agrément de celui des autres. Ne dois-je pas désirer de commencer par M. de Forcalquier ?

Adieu, mon très-cher confrère ; agréez, je vous prie, mes sentiments pleins d'estime, etc.

Bordeaux, le 15 août 1748.

- 1 Publiée dans les *Œuvres posthumes* de Montesquieu, Paris, 1796.
- 2 Montesquieu lui recommandait la candidature de l'abbé à l'Académie des inscriptions.
- 3 Claude Helvétius, né à Paris le 20 janvier 1715, mort en cette ville le 26 décembre 1771, grand ami de Montesquieu.
- 4 Bernard-Joseph Saurin, célèbre par sa tragédie de *Spartacus*, né à Paris le 5 mai 1706, mort le 7 novembre 1781.
- 5 Marie-Thérèse de Brancas, née à Paris le 1^{er} avril 1716, épousa en 1736 le comte de Rochefort. Devenue veuve, elle se remaria en 1782 au duc de Nivernais et mourut le 4 décembre de la même année. Les amateurs de raretés bibliographiques recherchent un petit volume qu'on prétend n'avoir été tiré qu'à cinquante exemplaires et qui a pour titre : *Opuscules de divers genres, par Madame la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernais*. Paris, Didot ainé, 1781, in-18 de 179 pages. (RAVENEL.)
M de Loménie a publié un intéressant volume sur M^{me} de Rochefort et ses amis.

LETTRE LXVIII.

AU CHEVALIER D'AYDIES¹.

Dites-moi, mon cher chevalier, si vous voulez aller mardi à Lisle-Belle, et si vous voulez que nous y allions ensemble ; si cela est, je serai enchanté du séjour et du chemin.

Vous êtes adorable, mon cher chevalier ; votre amitié est précieuse comme l'or ; je vais m'arranger pour profiter de votre avis, et être à Paris avant le départ de cet homme qui distribue la lumière. Mais, mon Dieu, vous serez à Plombières, et je serai bien malheureux de jouer aux barres ! Vous ne me mandez point la raison qui vous détermine ; je m'imagine que c'est votre asthme, et, j'espère que cela n'est que précaution, et que vous n'en êtes pas plus fatigué qu'à l'ordinaire. Je ne compte pas trouver non plus Madame de Mirepoix à Paris ; on me dit qu'elle est sur son départ.

Mon cher chevalier, je vous prie d'avoir de l'amitié pour moi ; je vous la demande comme si je ne pouvais pas me vanter que vous me l'avez accordée, et, quant à la mienne, il me semble que je vous la donne à chaque instant. Je quitte ce pays-ci sans dégoût, mais aussi sans regret. Je vous prie de vous souvenir de moi, et d'agréer les sentiments du monde les plus respectueux et les plus tendres.

Bordeaux, ce 11 janvier 1740.

Le chevalier d'Aydies est connu surtout par sa passion pour M^{lle} Aissé. Il était de la société de M^{me} Du Deffand, qui a fait son portrait. La correspondance inédite du chevalier a été publiée en 1874, par M. Bonhomme, chez Didot.

Les lettres de Montesquieu au chevalier ont été publiées dans les *Œuvres posthumes*. Paris, 1796, avec la note suivante : « Les originaux des lettres de Montesquieu au chevalier d'Aydies sont dans les mains du citoyen Talleyrand-Périgord, ci-devant commandant en chef du Languedoc, ami de Montesquieu. »

Pougens en a, de son côté, donné une édition, en 1797, avec la note ci-jointe : « Ceux qui connaissent bien Montesquieu et son siècle n'ont pas besoin qu'on leur fournisse aucunes preuves de l'authenticité de ce manuscrit ; elles seraient inutiles pour ceux qui sont étrangers à l'un ou à l'autre.

Chose singulière, et que les précédents éditeurs n'ont pas remarquée, le texte de ces lettres n'est pas le même dans les deux éditions. Il est évident que l'un des deux éditeurs l'a retouché. Nous suivrons le texte de Pougens, qui est plus complet, mais nous donnerons les variantes des *Œuvres posthumes*.

LETTRE LXIX

AU CHEVALIER D'AYDIES.

Je¹ suis bien charmé de la conversation que vous avez eue ; je ne crains jamais rien là où vous êtes. M. de Fontenelle a toujours eu cette qualité bien excellente pour un homme tel que lui : il loue les autres sans peine²...

Donc, si j'avais fait l'*Esprit des Lois*, j'aurais acquis l'estime de mon cher chevalier ; il m'en aimerait davantage : pourquoi donc ne pas faire l'*Esprit des Lois* ? J'ai toute ma vie désiré de lui plaire ; c'est pour cela que je lui ai donné une permission générale de faire les honneurs de mon imbécillité. Je vois que l'auteur de cet ouvrage doit prendre son parti, et consentir à perdre l'estime de M. d'Aube³. Votre lettre, mon cher chevalier, est une lettre charmante ; je croyais, en la lisant, vous entendre parler.

Je suis bien aise que Madame de Mirepoix aille en Angleterre ; elle y sera adorée ; et, j'en suis bien sûr, elle peut plaire même à ceux qui ne se soucient pas qu'on leur plaise⁴. Je vous avertis que lorsque le duc de Richemont sera à Paris, vous devrez être de ses amis ; il a tant de bonnes qualités, qu'il est nécessaire que vous l'aimiez, et je vous dis la raison qui fait qu'il est nécessaire qu'on vous aime.

Adieu, mon cher chevalier ; je vous aimerai et vous respecterai jusqu'à la fin de mes jours.

Bordeaux, ce 27 janvier 1749.

- 1 Dans les *Œuvres posthumes* de Montesquieu, tout ce paragraphe fait partie de la lettre précédente, datée de *La Brède*, en 1718.
- 2 Cet éloge de Fontenelle justifie une autre appréciation publiée dans les *Pensées diverses* et qui a scandalisé Sainte-Beuve : « Fontenelle autant au-dessus des autres hommes par son cœur qu'au-dessus des hommes de lettres par son esprit. »
- 3 Sur M. d'Aube, voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, tome III, page xxvi.
- 4 C'est-à-dire les Anglais.

LETTRE LXX¹.

A M. HELVÉTIUS, FERMIER GÉNÉRAL,

RUE SAINTE-ANNE, A PARIS.

Mon cher, l'affaire s'est faite, sans que votre nom ait été prononcé, et de la meilleure grâce du monde. Je crains que vous n'ayez eu quelque peine là-dessus, et je ne voudrais donner aucune peine à mon cher Helvétius, mais je suis bien aise de vous remercier des marques de votre amitié. Je vous déclare de plus que je ne vous ferai plus de compliments, et, au lieu de compliments qui cachent ordinairement les sentiments qui ne sont pas, mes sentiments cacheront tous mes compliments. Faites mes compliments, non compliments, à notre ami Saurin. J'ai usurpé sur lui, je ne sais comment, le titre d'ami, et me suis venu fourrer en tiers ; si vous autres me chassez, je reviendrai : *tamen usque recurret*²

A l'égard de ce qu'on peut reprocher, il en est comme des vers de Crébillon ; tout cela a été fait quinze ou vingt ans auparavant.

Je suis un admirateur sincère de *Catilina*, et je ne sais comment cette pièce m'inspire du respect. La lecture m'a tellement ravi que j'ai été jusqu'au cinquième acte sans y trouver un seul défaut, ou du moins sans le sentir. Je crois bien qu'il y en a beaucoup, puisque le public y en trouve beaucoup, et de plus je n'ai pas de grandes connaissances sur les choses du théâtre. De plus, il y a

des cœurs qui sont faits pour certains genres de dramatique ; le mien en particulier est fait pour celui de Crébillon, et comme dans ma jeunesse je devins fol de *Rhadamiste*³, j'irai aux petites maisons pour *Catilina*. Jugez si j'ai eu du plaisir quand je vous ai entendu dire que vous trouviez le caractère de *Catilina* peut-être le plus beau qu'il y eût au théâtre. En un mot, je ne prétends pas donner mon opinion pour les autres. Quand un sultan est dans son sérail, va-t-il choisir la plus belle ? Non, il regarde, et il dit : Je l'aime ; il la prend, etc. Voilà comment décide ce grand personnage.

Mon cher Helvétius, je ne sais point si vous êtes autant au-dessus des autres que je le sens ; mais je sens que vous êtes au-dessus des autres, et moi je suis au-dessus de vous par l'amitié.

MONTESQUIEU.

A Saint-Seurin, ce 11 février 1749.

¹ L'original est dans la collection de M. Chaper, ancien député, donné par M. le comte d'Hespel.

² HORAT., I, *Epist.*, X, v. 24.

³ Voyez les *Pensées diverses*, sup. p. 161.

LETTRE LXXI¹.

AU CHEVALIER D'AYDIES

Je vous prie de parler de moi à M. et Madame de Mirepoix, à M. de Forcalquier, à Mesdames de Rochefort et de Forcalquier, à Madame du Deffand, à M. et Madame du Châtel, à M. de Bermestoff² ; sachez, je vous prie, s'ils ont quelque souvenir de moi. N'oubliez pas le président³.

Ce que j'ai le plus vu dans votre lettre, mon cher chevalier, c'est votre amitié ; et il me semble qu'en la lisant, je faisais plus d'usage de mon cœur que de mon esprit. Je suis bien rassuré par vous sur le bon succès de l'*Esprit des Loix* à Paris. On me mande des choses fort agréables d'Italie ; je ne sais rien des autres pays.

Mon cher chevalier, pourquoi les gens d'affaires se croient-ils attaqués⁴ ? J'ai dit que les chevaliers, à Rome, qui faisaient beaucoup mieux leurs affaires que vous autres chevaliers ne faites ici les vôtres, avaient perdu cette république ; et je ne l'ai pas dit, mais je l'ai démontré⁵. Pourquoi prennent-ils là-dedans une part que je ne leur donne pas ?

J'aurais grande envie de revenir ; mais je serai encore ici quelques mois, occupé à rétablir une fortune honnête ; il m'en coûte le plaisir de vous voir, et il me faudrait de grands dédommagement. Je n'en sais point, mon cher chevalier, parce qu'il n'y a rien de comparable au bonheur de vivre avec vous.

Bordeaux, ce 21 février 1749.

Parlez, je vous prie, de moi à tous nos amis.

- 1 | *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydice*. Paris, 1797, chez Ch. Pougens.
- 2 | Sur tous ces personnages qui composaient la société de M^{me} Du Deffand, on trouvera des détails curieux dans la *Correspondance inédite de Madame Du Deffand*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.
- 3 | Le président Hénault.
- 4 | *Œuvres posthumes*, p. 245. « Pourquoi les gens d'affaires se regardent-ils comme attaqués ? »
- 5 | *Esprit des Lois*, livre XI, chapitre XVIII.

LETTRE LXXII.

A M. LE GRAND PRIEUR SOLAR,

AMBASSADE DE MALTE A ROME¹.

Monsieur, mon illustre Commandeur, votre lettre a mis la paix dans mon âme, qui était barbouillée d'une infinité de petites affaires que j'ai ici. Si j'étais à Rome avec vous, je n'aurais que des plaisirs et des douceurs, et je mettrais même au nombre des douceurs toutes les persécutions que vous me feriez. Je vous assure bien que si le destin me fait entreprendre de nouveaux voyages, j'irai à Rome ; je vous sommerai de votre parole, et je vous demanderai une petite chambre chez vous. Rome *antica e moderna* m'a toujours enchanté ; et quel plaisir que celui de trouver ses amis dans Rome ! Je vous dirai que le marquis de Breil s'est souvenu de moi ; il s'est trouvé à Nice avec M. de Sérilly : ils m'ont écrit tous deux une lettre charmante. Jugez quel plaisir j'ai eu de recevoir les marques d'amitié d'un homme que vous savez que j'adore. Je lui mande que si j'habitais le Rhône comme la Garonne, j'aurais été le voir à Nice. Je ne suis pas surpris de voir que vous aimiez Rome ; et si j'avais des yeux, j'aimerais autant habiter Rome que Paris. Mais comme Rome est toute extérieure, on sent continuellement des privations, lorsqu'on n'a pas des yeux,

Le départ de M. de Mirepoix et de M. le duc de Richemont est retardé. On a dit à Paris, que cela venait de

ce que le roi d'Angleterre ne voulait pas envoyer un homme titré, si on ne lui en envoyait un. Ce n'est pas cela. La haute naissance de M. de Mirepoix le dispense du titre² ; et le feu empereur Charles VI, qui avait pour ambassadeur M. le prince de Lichtenstein, n'eut point cette délicatesse sur M. de Mirepoix. La vraie raison est que le duc de Richemont n'est pas content de l'argent qu'on veut lui donner pour son ambassade ; de plus la duchesse de Richemont est malade, et le duc, qui l'adore, ne voudrait pas la quitter, et passer la mer sans elle.

Nos négociants disent ici que les négociations entre l'Espagne et l'Angleterre vont fort mal ; on n'est pas même convenu du point principal qui occasionna la guerre ; je veux dire, la manière de commercer en Amérique, et les 90,000 livres sterling pour le dédommagement des prises faites. De plus, on dit qu'en Espagne, on fait aux vaisseaux anglais nouvellement arrivés, difficultés sur difficultés. Remarquez que je vous dis de belles nouvelles pour un homme de province, et que vous aurez beaucoup de peine à me payer cela en préconisations et en congrégations. Le commerce de Bordeaux se rétabli un peu, et les Anglais ont eu même l'ambition de boire de mon vin cette année ; mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les îles de l'Amérique, avec lesquelles nous faisons notre principal commerce.

Je suis bien aise que vous soyez content de l'*Esprit des Loïs*. Les éloges que la plupart des gens pourraient me donner là-dessus flatteraient ma vanité ; les vôtres augmenteraient mon orgueil, parce qu'ils sont donnés par

un homme dont les jugements sont toujours justes³, et jamais téméraires. Il est vrai que le sujet est beau et grand ; je dois bien craindre qu'il n'eut été beaucoup plus grand que moi ; je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie. Au sortir du collège, on me mit dans les mains des livres de droit ; j'en cherchai l'esprit ; j'ai travaillé, je ne faisais rien qui vaille. Il y a vingt ans que je découvris mes principes ; ils sont très-simples ; un autre qui aurait autant travaillé que moi, aurait fait mieux que moi ; mais j'avoue que cet ouvrage a pensé me tuer ; je vais me reposer ; je ne travaillerai plus.

Je vous trouve fort heureux d'avoir à Rome M. le duc de Nivernais⁴ : il avait autrefois de la bonté pour moi ; il n'était pour lors qu'aimable ; ce qui doit me piquer, c'est que j'ai perdu auprès de lui à mesure qu'il est devenu plus raisonnable. M. le duc de Nivernais a auprès de lui un homme qui a beaucoup de mérite et de talent ; c'est M. de la Bruère⁵. Je lui dois un remerciement ; si vous le voyez chez M. le duc de Nivernais, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Vous voyez bien qu'il n'est point question de V. E. et que vous n'aurez pas à me dire : « Que diable ! avec V. E. » J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

Ce 7 mars 1749.

¹ Antoine-Maurice Solar, grand prieur de Lombardie, né en 1682, mort en 1762. Après avoir pris une part très active aux négociations avec la France, pour l'accession de l'Espagne au traité de Turin de 1733, poursuivies jusqu'à la conclusion des

préliminaires du 3 octobre 1735, le grand prieur Solar fut nommé ambassadeur de Sardaigne près S. M. T. C. (SCLOPIS.)

2 Il était alors marquis, et fut fait duc et pair après son ambassade d'Angleterre. (GUASCO.)

3 J'ai appris à Turin que lorsque celui-ci (M. de Solar), eut lu la première fois l'*Esprit des Lois*, il dit : « Voilà un livre qui opérera une révolution dans les esprits en France. » C'est une des preuves que ses jugements étaient justes. (G.)

4 Mazarini-Mancini, duc de Nivernais (1716-1798), était alors ambassadeur de France à Rome.

Auteur de fables ingénieuses imprimées chez Didot jeune, en 1796, et de mélanges piquants de littérature dont cet aimable Nestor a embelli notre crépuscule littéraire en 1797. (Note de l'édition Dalibon, 1827.)

5 Auteur de la *Vie de Charlemagne* et de plusieurs ouvrages faits pour le théâtre, tels que la comédie des *Mécontents* [et trois opéras intitulés *les Voyages de l'Amour*, *Dardanus*, *Érigone* et le *Prince de Noisy*.] Il mourut en 1755, de la petite vérole, à Rome, où il était resté chargé des affaires de France et fut extrêmement regretté de tout le monde. [Il avait le privilège du *Mercur de France*⁶.]

6 Ces additions sont prises de l'édition des *Lettres familières*, Florence (Paris), 1767.

LETTRE LXXIII¹.

A M. TITON DU TILLET².

RUE SAINT-LOUIS (ILE SAINT-LOUIS) A PARIS.

Puisque vous trouvez, Monsieur, que j'ai habillé la raison d'un bon velours à quatre poils, et d'une belle couleur, et que je l'ai placée au milieu d'un cristal de roche, solide et transparent, je vous prie de vouloir bien placer dans votre bibliothèque l'exemplaire que j'aurai l'honneur de vous envoyer, au pied de votre beau livre du *Parnasse français*, avec ce mot

Et nati natorum, et qui nascuntur ab illis.

L'amour que vous avez pour votre patrie et les beaux arts passera toujours de citoyen en citoyen. J'espère, Monsieur, quand je serai à Paris avoir l'honneur de vous voir quelquefois, et d'y cultiver l'amitié de mon confrère.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus vraie et de la plus parfaite estime Monsieur, votre très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 24 mars 1740.

¹ | Collection Feuillet de Couches.

² | Titon du Tillet, conseiller au Parlement de Paris (1677-1762), éleva aux poètes et aux artistes un petit monument de bronze appelé le

| *Parnasse français*. Il en a publié la description sous le même titre.

LETTRE LXXIV¹.

A M. HUME.

J'ai reçu, Monsieur, comme une chose très-précieuse la belle lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de mon ouvrage². Elle est remplie de réflexions si judicieuses et si sincères, que je ne saurais vous dire à quel point j'en ai été charmé. Ce que vous dites sur la forme dont les jurés prononcent en Angleterre ou en Écosse, m'a surtout fait grand plaisir ; et l'endroit de mon livre où j'ai traité cette matière est peut-être celui qui m'a fait le plus de peine, et où j'ai le plus souvent changé³. Ce que j'avais fait, parce que je n'avais trouvé personne qui eût là-dessus des idées aussi nettes que celles que vous avez. Mais c'est assez parler de mon livre que j'ai l'honneur de vous présenter.

J'aime mieux vous parler d'une belle dissertation, où vous donnez une beaucoup plus grande influence aux causes morales qu'aux causes physiques. Et, il m'a paru, autant que je suis capable d'en juger, que ce sujet est traité à fond, quelque difficile qu'il soit à traiter, et écrit de main de maître, et rempli d'idées et de réflexions très neuves.

Nous commençâmes aussi à lire, M. Stuart et moi, un autre ouvrage de vous, où vous maltraitez un peu l'ordre ecclésiastique. Vous croyez bien que M. Stuart et moi n'avons pas pu entièrement vous approuver ; nous nous sommes contentés de vous admirer. Nous ne crûmes pas que ces messieurs furent tels ; mais nous trouvâmes fort

bonnes les raisons que vous donnez pour qu'ils dussent être tels.

M. Stuart m'a fait un grand plaisir, en me faisant espérer que je trouverais à Paris une partie de ces beaux ouvrages.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous en remercier, et d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 19 mai 1749.

[1](#) | Tiré des *Œuvres complètes* de Hume.

[2](#) | *L'Esprit des Lois*.

[3](#) | *Esprit des Lois*, livre VI chapitre III. Montesquieu en a changé le texte dans l'édition de 1758.

LETTRE LXXV¹.

A M. GRATIEN DE SECONDAT².

Mon cher cousin, vous aurez déjà appris la mort de M. de Rochefort, et cela me fait une vraie peine ; il vous a nommé tuteur ; je crois, mon cher cousin, que vous pouvez très-bien, sans quitter le service, accepter cette tutelle, d'autant qu'elle vous est déférée de la manière du monde la moins onéreuse, et qui prouve le plus l'estime et la confiance que votre pauvre frère avait pour vous.

Mon cher cousin, les biens de vos neveux sont très-aisés à régir ; ils se peuvent tous affermer ; vous pouvez charger les fermiers des réparations, et il vous sera très-facile de trouver des fermiers très-solvables, en donnant les fermes à un prix raisonnable. Un honnête homme ne court jamais de risque à prendre une tutelle. Vous pourrez mettre les enfants en pension ; toute votre peine sera de retirer, ou faire retirer et garder toutes les quittances. Le temps va même venir que vous pourrez appeler votre neveu auprès de vous ; et il aura auprès de vous une éducation que personne n'est plus capable de lui donner ; et vous savez qu'à Agen cette éducation ne serait pas bien bonne.

Je crois donc, mon cher cousin, que vous devez demander un congé à cette occasion pour venir régler vos affaires et celles de vos neveux, et que vous pouvez à merveille faire tout cela sans quitter le service. Je vous donne, mon cher cousin, des conseils que je prendrais

pour moi-même ; je n'en sais pas donner d'autres. Quelle satisfaction sera-ce pour vous, vous qui aimez votre famille, et qui avez toutes sortes de bonnes qualités, de pouvoir vous rendre à vous-même ce témoignage que vous en êtes le restaurateur, et que non-seulement vous avez conservé à vos neveux leurs biens, mais que même vous les avez mis en état de se procurer leur avancement, et de pouvoir travailler à acquérir de l'honneur. Les honnêtes gens, dans ce monde, ne vivent pas pour eux seuls ; c'est le lot des âmes communes de ne songer qu'à soi.

Je vous prie, mon cher cousin, de croire qu'il n'y a que l'amitié qui m'a dicté cette lettre, et que sans cette amitié, vous ne l'auriez pas reçue. Je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 7 juin 1749.

- 1 | *Archives de la Gironde*, tome VI. Lettre tirée des archives de M. Gérard West, et communiquée par M. Tamisey de la Roque.
- 2 | Gratien de Secondat, mort à Agen en 1786, à l'âge de soixante-seize ans. Il était fils de Godcfroy de Secondat de Roques, baron de Roquefort et de Louise de Raymond. Il eut quatre filles : la première épousa le comte Joseph de Raymond, la seconde M. de Godailh, la quatrième M. West, la troisième ne fut point mariée.

LETTRE LXXVI.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A PARIS.

Pour vous prouver, illustre Abbé, combien vous avez eu tort de me quitter, et combien peu je puis être sans vous, je vous donne avis que je pars pour vous aller joindre à Paris ; car depuis que vous êtes parti, il me semble que je n'ai plus rien à faire ici. Vous êtes un imbécile de n'avoir point été voir l'archevêque¹, puisque vous vous êtes arrêté quelques jours à Tours. C'était, peut-être, la seule personne que vous aviez à voir ; et il vous aurait très-bien reçu : vous auriez dû faire un demi-tour à gauche à Verret² ; M. et madame d'Aiguillon vous en auraient loué. Cela valait bien mieux que votre abbaye de Marmontier, où vous n'aurez vu que des choses gothiques, et de vieilles paperasses, qui vous gâtent les yeux. Votre Irlandais de Nantes m'a beaucoup diverti. Un banquier a raison de se figurer qu'un homme qui s'adresse à lui pour chercher des Académies, parle de celles de jeu, et non d'Académies littéraires, où il n'y a rien à gagner pour lui. Le curé voit en songe le clocher, et sa servante y voit la culotte. Je savais bien que vous aviez fait vos preuves de coureur, mais je n'aurais pas cru que vous pussiez faire celle de courrier. M. Stuart dit que vous l'avez mis sur les dents : quand vous vous embarquerez une autre fois, embarquez votre chaise avec vous, car on ne remonte pas les rivières comme on les descend. J'espère que vous ne vous presserez pas de

partir pour l'Angleterre ; il serait bien mal à vous de ne pas attendre quelqu'un qui fait cent cinquante lieues pour vous aller trouver. Je compte d'être à Paris vers le dix-sept ; vous avez le temps, comme vous voyez, de vous transporter dans la rue des Rosiers ; car il ne faut pas que vous vous éloigniez trop de moi. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 2 juillet 1749.

- 1 | M. de Rastignac (né en 1683, mort au château de Véretz, le 3 août 1750), un des plus illustres prélats de France, de son temps. (GUASCO.)
- 2 | Veretz, près de Tours.

LETTRE LXXVII.

BILLET AU MÊME.

A SON LOGIS.

Monsieur d'Estoutevilles¹, mon cher Abbé, me persécute pour que je vous engage de lui accorder une heure fixe tous les soirs, pour achever la lecture et la correction de sa traduction de *Dante*. Il promet de s'en rapporter à vous pour tous les changements³ que vous jugerez à propos qu'il fasse ; et il ne vous demande grâce que pour sa préface⁴ ; vous savez qu'il a son style particulier, auquel il ne renonce pas, même quand il parle aux ministres⁵. Marquez-moi ce que je dois lui répondre ; il viendra chez vous tous les soirs, jusqu'à ce que la lecture soit terminée. Bon soir.

De Paris, en 1749.

¹ Le comte Colbert d'Estoutevilles, petit-fils du grand Colbert, homme d'esprit, mais tourné à la singularité, conçut le projet de traduire le *Dante* en français ; il avait depuis longtemps exécuté ce projet par une traduction en prose, sur laquelle il se réservait de consulter quelque Italien ; cette traduction n'a pas été imprimée². (GUASCO.)

² Elle a paru en 1796 ; c'est la première traduction complète de la *Divine Comédie*. Moutonnet et Rivarol n'avaient traduit que l'*Enfer*.

³ Ce traducteur avait inséré beaucoup de pensées et de choses, tirées des commentaires de ce poète, et il n'était pas toujours docile dans les corrections à faire ; ce qui avait fait abandonner

cette lecture. (G.)

4 Elle est fort singulière et fort courte. Il dit que, dans son enfance, sa mie lui a souvent parlé de paradis, d'enfer et de purgatoire, sans lui en donner aucune idée ; qu'avancé en âge, ses précepteurs lui ont souvent répété les mêmes choses sans l'éclairer davantage ; que, dans l'âge mûr, il a consulté différents théologiens et qu'ils l'ont laissé dans la même obscurité ; mais qu'ayant fait un voyage en Italie, il a trouvé que le premier poète de cette nation était le seul qui l'eût satisfait sur la nature de ces trois demeures de l'autre monde ; ce qui l'avait déterminé de le traduire en français pour être utile à ses concitoyens. (G.)

5 Il demandait un jour quelque chose à M. de Chauvelin, alors garde des sceaux, touchant le procès qu'il avait pour le duché d'Estoutevilles qu'on lui contestait ; ce ministre s'était servi de ces termes en lui parlant : « Monsieur, je dois vous dire que ni le roi, ni M. le cardinal, ni moi, n'y consentirons jamais. » A quoi M. d'Estoutevilles répliqua sur-le-champ : « Ma foi, monsieur, voilà deux beaux pendants que vous donnez au roi : M. le cardinal et vous. Je suis fils et petit-fils de ministres, mais si mon père ou mon grand-père eussent tenu un pareil propos, on les eût mis aux Petites-Maisons. » Et il se retira. (G.)

LETTRE LXXVIII.

A M. HUME.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 16 juillet, et il ne m'a pas été possible de la lire qu'aujourd'hui, à cause d'une grande fluxion sur les yeux, et que, n'ayant point actuellement de secrétaire anglais, je ne pouvais me la faire lire. J'étais prêt à y faire réponse quand M. Lemosnier est entré chez moi, et m'a parlé de l'honneur qu'on veut faire à mon livre, en Écosse, de l'y imprimer, et m'a dit ce que vous m'avez déjà appris par votre lettre. Je suis très-obligé, à vous, Monsieur, et à M. Alexandre, de la peine que vous avez prise. Je suis convenu avec M. Lemosnier que je ferai faire une copie des corrections que j'ai envoyées en Angleterre et à Paris de la première édition de Genève, en 2 volumes in-4°, qui est très-fautive, et qu'il se chargerait de les envoyer.

J'ai reçu, Monsieur, les exemplaires de vos beaux ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et j'ai lu avec un très-grand plaisir l'*Essai sur l'Esprit humain* qui ne peut partir que d'un esprit extrêmement philosophique. Tout ceci est rempli de belles idées, et je vous remercie du plaisir que la lecture m'en a fait.

A l'égard de la citation des *Lettres persanes*, il vaut autant que mon nom y soit que celui des autres, et cela n'est d'aucune conséquence.

La réputation de M. le docteur Middleton¹ est certainement venue jusqu'à nous :

Notior ut jam sit canibus non Delia nostris.

Et j'espère bien me procurer l'avantage de lire les ouvrages dont vous me parlez. Je sais que M. de Middleton est un homme éminent. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être, etc.

Paris, 3 septembre 1749.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire mes compliments très-humbles à M. Stewart² ; il ferait bien de venir nous revoir cet automne prochain.

¹ Middleton (1683-1750), auteur d'une *Vie de Cicéron*, qui a eu une grande réputation.

² Le Stuart de la lettre LXIV.

LETTRE LXXIX¹.

A M. DE TOURNY.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la soumission de M. Anson, avocat au conseil, pour prendre à cens du roi une petite partie du terrain qui est au-devant de l'Académie, qui est la même et dans les mêmes confrontations que les Jurats ont demandé permission d'aliéner comme vaquant de la ville : nous espérons que vous aurez la bonté de nous accorder un arrêt en conformité de l'offre².

Si vous dînez chez vous et que je ne sois pas de trop, j'aurai l'honneur de vous aller faire ma cour.

J'ai celui d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Paris, ce 5 de septembre 1749.

¹ | Cabinet du M. Moulin, avocat général.

² | La lettre porte en marge : « Accueillie favorablement. »

LETTRE LXXX.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai trouvé, en passant à la campagne, MM. de Sainte-Palaye, qui m'ont parlé de monseigneur Cerati : je les ai perpétuellement interrogés sur monseigneur Cerati. Quelque chose me déplaisait, c'était de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parlaient. Il m'ont dit que vous vous portiez bien ; j'en rends grâces à l'air de Rome ; et je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes¹, qui seront suivis de douze autres : les trois premiers contiennent des idées générales ; les douze autres contiendront une description des curiosités du jardin du roi. M. de Buffon a, parmi les savants de ce pays-ci, un très-grand nombre d'ennemis ; et la voix prépondérante des savants emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps ; pour moi, qui y trouve de belles choses, j'attendrai avec tranquillité et modestie la décision des savants étrangers. Je n'ai pourtant vu personne à qui je n'aie entendu dire qu'il y avait beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute sa vie, et qui peut-être a prouvé qu'il n'était point heureux, vient de publier un petit écrit sur le bonheur². C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit ; et on y trouve du raisonnement et des grâces. Quant à mon livre de *l'Esprit de Loix*, j'entends quelques frélons qui bourdonnent autour de moi ; mais si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit ; ce que vous m'en dites me

fait un plaisir infini : il est bien agréable d'être approuvé des personnes que l'on aime : agréez, je vous prie, monseigneur, mes sentiments les plus respectueux.

De Paris, le 11 novembre 1749.

- 1 | *Histoire naturelle générale et particulière avec la description du Cabinet du roi.* Paris, 1749, 3 vol. in-4°.
- 2 | *Essai de Philosophie morale.* Berlin, 1749, in-8°.

LETTRE LXXXI.

AU CHEVALIER D'AYDIES¹.

Mon cher chevalier, que prétendez-vous faire ? Ne voulez-vous point revenir de votre Périgord ? On ne peut aller là que pour manger des truffes. Vous nous laissez ici ; nous vous aimons ; vous êtes un philosophe insupportable.

Je reçois quelquefois des nouvelles de M^{me} de Mirepoix, qui me dit toujours de vous faire ses compliments. Il y a ici une grande stérilité en fait de nouvelles. Je ne puis vous dire autre chose si ce n'est que les opéras et les comédies² de M^{me} de Pompadour vont commencer, et qu'ainsi M. le duc de la Vallière va être un des premiers hommes de son siècle ; et comme on ne parle ici que de comédies ou de bals³, Voltaire jouit d'une faveur particulière ; on prétend que le jour qu'il doit donner son *Catilina*⁴, il donnera une *Électre* ; j'y consens. Les du Châtel sont ici. M. de Forcalquier se porte en général très-bien. Je vous prie de me conserver toujours votre amitié que j'adore, et d'agréer mon respect infini.

De Paris, ce 24 novembre 1749.

¹ | *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydie*. Paris, an V (août 1797). chez Ch. Pougens.

² | *Œuvres posthumes*, « les opéras et comédies ».

³ | *Œuvres posthumes*, « de comédies et de bals ».

⁴ | *Œuvres posthumes* : « On prétend que le jour qu'il doit donner son *Catilina*, au lieu de donner un *Catilina*, il donnera une *Électre*. »

LETTRE LXXXII.

A L'ABBÉ VENUTI.

Je dois vous remercier, mon cher Abbé, du beau livre dont M. le marquis de Venuti¹ m'a fait présent. Je ne l'ai pas encore lu, parce qu'il est chez mon relieur ; mais je ne doute pas qu'il ne soit digne du nom qu'il porte. Je vous souhaite une très-bonne année ; et si vous n'êtes pas à Bordeaux quand j'y reviendrai, je serais bien fâché, et je croirai que l'Académie² aura perdu son esprit et son savoir. Faites bien mes compliments très-humbles à la comtesse³ ; je lui demande la permission de l'embrasser ; et je vous embrasse aussi, vous, qui n'êtes pas si aimable.

De Paris, ce 17 janvier 1750.

¹ C'est le premier ouvrage qui a été fait sur les découvertes d'*Herculanum*. (GUASCO.) *Descrizione delle prime scoperte dell' antica cita d'Ercolano*. Venise, 1743, in-8°.

² C'était, des académiciens de Bordeaux, celui qui fournissait plus fréquemment des mémoires. (G.)

³ La comtesse de Pontac.

LETTRE LXXXIII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO

A LONDRES.

J'avais déjà appris par milord Albermale¹, mon cher Comte, que vous ne vous étiez point noyé en traversant de Calais à Douvres, et la bonne réception qu'on vous a faite à Londres. Vous serez toujours plus content de vos liaisons avec le duc de Richemont², milord Chesterfield et milord Grandville. Je suis sûr que, de leur côté, ils chercheront de vous avoir le plus qu'ils pourront. Parlez-leur beaucoup de moi ; mais je n'exige point que vous *tostiez* si souvent, quand vous dînez chez le duc de Richemont³. Dites à milord Chesterfield que rien ne me flatte tant que son approbation ; mais que, puisqu'il me lit pour la troisième fois, il ne sera que plus en état de me dire ce qu'il y a à corriger et à rectifier dans mon ouvrage. Rien ne m'instruirait mieux que ses observations et sa critique.

Vous devez être bien glorieux d'avoir été lu par le Roi, et qu'il ait approuvé ce que vous avez dit sur l'Angleterre ; moi je ne suis pas sûr de si hauts suffrages, et les rois seront peut-être les derniers qui me liront ; peut-être même ne me liront-ils point du tout. Je sais cependant qu'il en est un dans le monde qui m'a lu⁴, et M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avait trouvé des choses où il n'était pas de mon avis. Je lui ai répondu que je parierais bien que je mettrais le doigt sur ces choses. Je vous dirai aussi que le duc de

Savoie a commencé une seconde lecture de mon livre. Je suis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglais ; et je me flatte que le traducteur de l'*Esprit des Lois*⁵ me rendra aussi bien que le traducteur des *Lettres persanes*.

Vous avez bien fait, malgré le conseil de M^{lle} Pit, de rendre les lettres de recommandation de milord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti ; on sait bien qu'un étranger n'en prend aucun, et voit tout le monde. Je ne suis point surpris des amitiés que vous recevez de ceux que vous avez connus à Paris, et suis sûr que plus vous resterez à Londres, plus vous en recevrez ; mais j'espère que les amitiés des Anglais ne vous feront point négliger vos amis de France, à la tête desquels vous savez que je suis. Pour vous faire bien recevoir à votre tour, j'aurai soin de faire voir l'article de votre lettre, où vous dites qu'en Angleterre les hommes sont plus hommes, et les femmes moins femmes qu'ailleurs. Puisque le prince de Galles me fait l'honneur de se souvenir de moi, si l'occasion se présente, je vous prie de me mettre à ses pieds. Je vous embrasse.

De Paris, le 12 mars 1750.

- 1 | Milord Albemarle était alors ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de France.
- 2 | Richmond.
- 3 | On appelle *toste*, en Angleterre, les santés des personnes absentes, que l'on se porte réciproquement, et que l'on ne peut refuser sans impolitesse. (Note de l'édition de Paris 1767.)

4 | Le roi de Prusse, Frédéric II.

5 | Thomas Nugent. V. *inf.* la lettre du 18 octobre 1750, qui lui est adressée.

LETTRE LXXXIV¹.

RÉPONSE A DES OBSERVATIONS DE GROSLEY²

SUR L'*Esprit des Lois*³.

Je suis bien touché, Monsieur, de l'approbation que vous donnez à mon livre, et encore plus de ce que vous l'avez lu la plume à la main. Vos doutes sont ceux d'une personne très-intelligente. Voici en courant quelques réponses, et telles que le peu de temps que j'ai m'a permis de les faire.

« *De l'esclavage*, livre XV, chapitre II, et chapitre XX, livre XVIII. Il est du droit des gens, chez les Tartares, de venger par le sang des vaincus celui que leur coûtent leurs expéditions. Chez les Tartares, au moins, l'esclavage n'est-il pas du droit des gens ; et ne devrait-il pas son origine à la pitié ? »

L'esclavage qui serait introduit à l'occasion du droit des gens d'une nation qui passerait tout au fil de l'épée, serait peut-être moins cruel que la mort ; mais il ne serait point conforme à la pitié. De deux choses contraires à l'humanité, il peut y en avoir une qui y soit plus contraire que l'autre : j'ai prouvé ailleurs que le droit des gens tiré de la nature ne permet de tuer qu'en cas de nécessité. Or, dès qu'on fait un homme esclave, il n'y a pas eu de nécessité de le tuer.

« Un homme libre ne peut se vendre, parce que la liberté a un prix pour celui qui l'achète, et qu'elle n'en a point pour

celui qui la vend ; mais dans le cas du débiteur qui se vend à son créancier, n'y a-t-il pas un prix de la part du débiteur qui se vend ? »

C'est une mauvaise vente que celle du débiteur insolvable qui se vend : il donne une chose inestimable pour une chose de néant.

« Les esclaves du chap. vi, livre XV, ressemblent moins aux esclaves qu'aux clients des Romains, ou aux anciens vassaux et arrière-vassaux. »

Je n'ai point cherché au chap. vi du livre XV l'origine de l'esclavage qui a été, mais l'origine de l'esclavage qui peut ou doit être.

« Il aurait fallu examiner (liv. XV, chap. xviii) s'il n'est pas plus aisé d'entreprendre et d'exécuter de grandes constructions, avec des esclaves, qu'avec des ouvriers à la journée. »

Il vaut mieux des gens payés à la journée que des esclaves : quoi qu'on dise des pyramides et des ouvrages immenses que ceux-ci ont élevés, nous en avons fait d'aussi grands sans esclaves.

Pour bien juger de l'esclavage, il ne faut pas examiner si les esclaves seraient utiles à la petite partie riche et voluptueuse de chaque nation ; sans doute qu'ils lui seraient utiles ; mais il faut prendre un autre point de vue, et supposer que dans chaque nation, dans chaque ville, dans chaque village, on tirât au sort pour que la dixième partie qui aurait les billets blancs fût libre, et que les neuf dixièmes qui auraient les billets noirs fussent soumises à l'esclavage de l'autre, et lui donnassent un droit de vie et

de mort, et la propriété de tous leurs biens. Ceux qui parlent le plus en faveur de l'esclavage seraient ceux qui l'auraient le plus en horreur, et les plus misérables l'auraient en horreur encore. Le cri pour l'esclavage est donc le cri des richesses et de la volupté, et non pas celui du bien général des hommes ou celui des sociétés particulières ⁴.

Qui peut douter que chaque homme ne soit pas bien content d'être le maître d'un autre ? Cela est ainsi dans l'état politique, par des raisons de nécessité : cela est intolérable dans l'état civil.

J'ai fait sentir que nous sommes libres dans l'état politique, par la raison que nous ne sommes point égaux. Ce qui rend certains articles du livre en question obscurs et ambigus, c'est qu'ils sont souvent éloignés d'autres qui les expliquent, et que les chaînons de la chaîne que vous avez remarquée sont très-souvent éloignés les uns des autres.

« Liv. XIX, chap. ix. L'orgueil est un dangereux ressort pour un gouvernement. La paresse, la pauvreté, l'abandon de tout, en sont les suites et les effets ; mais l'orgueil n'était-il pas le principal ressort du gouvernement romain ? N'est-ce pas l'orgueil, la hauteur, la fierté qui a soumis l'univers aux Romains ? Il semble que l'orgueil porte aux grandes choses, et que la vanité se concentre dans les petites.

« Liv. XIX, chap. xxvii. Les nations libres sont fières et superbes, les autres peuvent plus aisément être vaines. »

Quant à la contradiction du liv. XIX, chap. ix, avec le liv. XIX, chap. xvii, elle ne vient que de ce que les êtres moraux

ont des effets différents, selon qu'ils sont unis à d'autres. L'orgueil, joint à une vaste ambition, et à la grandeur des idées, produit de certains effets chez les Romains ; l'orgueil, joint à une grande oisiveté avec la faiblesse de l'esprit, avec l'amour des commodités de la vie en produit d'autres chez d'autres nations. Celui qui a formé les doutes a beaucoup plus de lumières qu'il n'en faut pour bien sentir ces différences, et faire les réflexions que je n'ai pas le temps de faire ici.

Il n'y a qu'à considérer les divers genres de supériorité que les hommes, suivant diverses circonstances, sont portés à se donner les uns sur les autres.

« Liv. XIX, chap. xxii. Quand un peuple n'est pas religieux, on ne peut faire usage du serment que quand celui qui jure est sans intérêt, comme le juge et les témoins. »

Sur le doute du chap. xxii, liv. XIX, il est très-honorable à un magistrat qui le forme ; mais il est toujours vrai qu'il y a des intérêts plus prochains et plus éloignés.

« Ne pourrait-on pas objecter contre les effets différents que les différents climats produisent, dans le système de l'auteur, que les lions, tigres, léopards, etc., sont plus vifs et plus indomptables que nos ours, nos sangliers, etc. ? »

Sur le doute du liv. XXIV, chap. ii, cela dépend de la nature des espèces particulières des animaux.

« Liv. XXIII, chap. xv. Imaginons que tous les moulins périssent en un jour, sans qu'il soit possible de les rétablir. Où prendrait-on en France des bras pour y suppléer ? Tous les bras que cela ôterait aux arts, aux manufactures,

seraient autant de bras perdus pour eux, si les moulins n'existaient pas. A l'égard des machines en général qui simplifient les manufactures en diminuant le prix, elles indemnisent le manufacturier par la consommation qu'elles augmentent ; et si elles ont pour objet une matière que produit le pays, elles en augmentent la consommation. »

A l'égard des moulins, ils sont très-utiles, surtout dans l'état présent. On ne peut entrer dans le détail ; ce qu'on en a dit dépend de ce principe qui est presque toujours vrai : plus il y a de bras employés aux arts, plus il y en a d'employés nécessairement à l'agriculture. Je parle de l'état présent de la plupart des nations ; toutes ces choses demandent beaucoup de distinctions, limitations, etc.

« Liv. XXVI, chap. III. La loi de Henri II, pour obliger de déclarer les grossesses au magistrat, n'est point contre la défense naturelle. Cette déclaration est une espèce de confession. La confession est-elle contraire à la défense naturelle ? Et le magistrat obligé au secret en est un meilleur dépositaire qu'une parente dont l'auteur propose l'expédient. »

Quant à la loi qui oblige les filles de révéler, la défense de la pudeur naturelle dans une fille est aussi conforme à la nature que la défense de sa vie ; et l'éducation a augmenté l'idée de la défense de sa pudeur, et a diminué l'idée de la crainte de perdre la vie.

« Liv. XIV, chap. XIV. Il y est parlé des changements que le climat fait dans les lois des peuples. Les femmes qui avaient beaucoup de liberté parmi les Germains et Wisigoths d'origine, furent resserrées étroitement par ces

derniers, lorsqu'ils furent établis en Espagne. L'imagination des législateurs s'échauffa à mesure que celle du peuple s'alluma. En rapprochant cela des chap. ix et x du liv. XVI sur la nécessité de la clôture des femmes dans les pays chauds, ne sera-t-on pas étonné que ces mêmes Wisigoths qui redoutaient les femmes, leurs intrigues, leurs indiscretions, leurs goûts, leurs dégoûts, leurs passions grandes et petites, n'aient point craint de leur laisser la bride, en les déclarant (liv. XVIII, chap. xxii) capables de succéder à la couronne, abandonnant l'exemple des Germains et le leur même ? Le climat ne devait-il pas au contraire éloigner les femmes du trône ? »

Sur les doutes du liv. XIV, chap. xiv, et du liv. XVIII, chap. xxii, l'un et l'autre sont des faits dont on ne peut douter ; s'ils paraissent contraires, c'est qu'ils tiennent à des causes particulières.

« Liv. XXX, chap. v, vi, vii et viii. Abandonnez aux Francs les terres des domaines ; ils auront des terres, et les Gaulois ne seront point dépouillés. »

Liv. XXX, chap. v, vi, vii et viii. Cela peut être, et que le patrimoine public ait suffi pour former les fiefs. L'histoire ne prouve autre chose, si ce n'est qu'il y a [ya] eu un partage, et les monuments prouvent que le partage ne fut pas du total.

Voilà, Monsieur, les éclaircissements que vous m'avez paru souhaiter ; et comme votre lettre fait voir une personne très au fait de ces matières, et qui joint au savoir beaucoup d'intelligence, j'ai écrit tout ceci très-rapidement. Du reste, l'édition la plus exacte est la dernière édition imprimée en

3 vol. in-12, à Paris, chez Huart, libraire, rue Saint-Jacques, près la fontaine Saint-Séverin.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec des sentiments remplis d'estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

8 avril 1750.

1 Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. Patris dans ses *Opuscules en prose et en vers*, Paris, 1810, in-12, p. 124. En 1813 on a changé le titre de l'ouvrage pour celui de *Poésies fugitives de Patris Dubreuil* ; c'est la même édition.

2 Grosley, une des célébrités de la Champagne, né à Troyes le 18 novembre 1718, mort le 6 novembre 1785.

3 N.-B. Les endroits guillemetés contiennent les objections de Grosley. Son manuscrit en renferme encore d'autres auxquelles Montesquieu n'a pas répondu et que voici :

« Liv. V, chap. vi. Comment chaque Athénien était-il obligé de rendre compte de la manière dont il gagnait sa vie, si les républiques grecques ne voulaient pas que leurs citoyens s'appliquassent au commerce, à l'agriculture, ni aux arts ? »

« Liv. V, chap. xix. Parmi les corollaires de ce livre, ne pourrait-on pas examiner si d'une république corrompue on pourrait faire une bonne monarchie ; et si, par la faute du peuple, une constitution peut passer du monarchisme au despotisme ? »

« Liv. XXXI, chap. xxii. Les femmes n'auraient pas dû succéder chez les Wisigoths, suivant les principes là posés. » (Note de Patris.)

4 Dans l'édition de 1758, Montesquieu a fait de ce passage le chapitre IX du livre XV.

LETTRE LXXXV.

A L'ABBÉ VENUTI.

A BORDEAUX.

Je suis bien fâché, mon cher Abbé, que vous partiez pour l'Italie¹, et encore plus que vous ne soyez pas content de nous. Je vois pourtant, sur ce qui m'est revenu, qu'on n'a pas pensé à manquer à la considération qui vous est due si légitimement. Je souhaite bien que vous ayez satisfaction dans votre voyage d'Italie, et je souhaiterais bien, qu'après ce temps de pèlerinage, vous passassiez dans une plus heureuse transmigration, et telle que votre mérite personnel le demande. Si vous pouvez retirer votre dissertation de chez le président Barbot, qui la garde comme des livres sibyllins, j'en ferai usage ici à votre profit : mais votre lettre ne le fait pas espérer. Faites, je vous prie, mes compliments à notre comtesse et à M^{me} Duplessis². Si vous faites votre voyage entièrement par terre, vous verrez à Turin le commandeur de Solar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher abbé : conservez-moi de l'amitié ; et croyez qu'en quelque lieu du monde que je sois, vous aurez un ami fidèle.

De Paris, ce 18 mai 1750.

¹ M. l'abbé Venuti, après s'être retiré de l'abbaye de Clérac, avait fixé son séjour à Bordeaux, attaché à l'académie des sciences et belles-lettres de cette ville ; mais l'Empereur l'ayant nommé prévôt de Livourne, il fut obligé d'en partir et son départ fut regardé

comme une grande perte pour l'académie. Pendant son séjour à Livourne, il a continué d'enrichir la république des lettres de différentes bonnes dissertations. Le mauvais état de sa santé vient de l'obliger de renoncer à sa place pour se retirer à Cortone dans sa famille. (GUASCO, 1707.)

2 Dame de Bordeaux qui aimait les lettres, et surtout l'histoire naturelle, dont elle rassemblait [ressemblait] une collection. (G.)

LETTRE LXXXVI¹.

A S. E. MONSIEUR LE MARQUIS DE STAINVILLE.

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A PARIS.

Les bontés dont Votre Excellence m'a toujours honoré font que je prends la liberté de m'ouvrir à elle sur une chose qui m'intéresse beaucoup. Je viens d'apprendre que les jésuites sont parvenus à faire défendre, à Vienne, le débit du livre de l'*Esprit des Lois*. Votre Excellence sait que j'ai déjà ici des querelles à soutenir, tant contre les jansénistes que contre les jésuites ; voici ce qui y a donné lieu. Au chapitre sixième du livre quatrième de mon livre, j'ai parlé de l'établissement des jésuites au Paraguay, et j'ai dit que, quelques mauvaises couleurs qu'on ait voulu y donner, leur conduite à cet égard était très-louable ; et les jansénistes ont trouvé très-mauvais que j'aie par là défendu ce qu'ils avaient attaqué, et approuvé la conduite des jésuites : ce qui les a mis de très-mauvaise humeur. D'un autre côté, les jésuites ont trouvé que dans cet endroit même je ne parlais pas d'eux avec assez de respect, et que je les accusais de manquer d'humilité. Ainsi j'ai eu le destin de tous les gens modérés, et je me trouve être comme les gens neutres que le grand Cosme de Médicis comparait à ceux qui habitent le second étage des maisons, qui sont incommodés par le bruit d'en haut et par la fumée d'en bas. Aussi, dès que mon ouvrage parut, les jésuites l'attaquèrent dans leur *Journal de Trévoux*, et les jansénistes en firent de même

dans leurs *Nouvelles ecclésiastiques* ; et quoique le public ne fît que rire des choses peu sensées qu'ils disaient, je ne crus pas devoir en rire moi-même, et je fis imprimer ma *Défense* que votre Excellence connaît, et que j'ai l'honneur de vous envoyer : et comme les uns et les autres me faisaient à peu près les mêmes impressions, je me suis contenté de répondre aux jansénistes, à un seul article près, qui regarde en particulier le *Journal de Trévoux*.

Votre Excellence est instruite du succès qu'a eu ma *Défense*, et qu'il y a eu ici un cri général contre mes adversaires. Je croyais être tranquille, lorsque j'ai appris que les jésuites ont été porter à Vienne les querelles qu'ils se sont faites à Paris, et qu'ils y ont eu le crédit de faire défendre mon livre², sachant bien que je n'y étais pas pour dire mes raisons : tout cela dans l'objet de pouvoir dire à Paris que ce livre est bien pernicieux, puisqu'il a été défendu à Vienne, de se prévaloir de l'autorité d'une aussi grande cour, et de faire usage du respect et de cette espèce de culte que toute l'Europe rend à l'impératrice³. Je ne veux point prévenir les réflexions de votre Excellence. Mais peut-être pensera-t-elle qu'un ouvrage dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, etc.

Paris, le 27 mai 1750.

1 L'original de cette lettre est à Ratisbonne dans la bibliothèque de l'Empereur. M. de Stainville la lui avait fait passer dès le 30 mai 1750. Le bibliothécaire avait écrit sur la lettre d'envoi de l'ambassadeur : « Lettre de M. le marquis de Stainville, en lui envoyant une lettre du célèbre Montesquieu au sujet du faux bruit qui avait couru que l'*Esprit des Lois* avait été prohibé à Vienne. » (MILLIN, *Magasin encyclopédique*, 1799, t. I, p. 393.) L'édition Dalibon (Paris, 1827), dit que l'original de cette lettre était dans la bibliothèque du prince de la Tour et Taxis.

2 Ce bruit était faux.

3 Marie-Thérèse.

LETTRE LXXXVII¹.

AU CARDINAL PASSIONEI².

Monseigneur,

Ceux qui m'ont attaqué m'ont fait le plus grand honneur que je puisse recevoir, puisqu'ils m'ont attiré la protection de votre Éminence ; de sorte que je ne sais si leur inimitié est pour moi un trait de la bonne ou de la mauvaise fortune. La réputation de votre Éminence dans le monde chrétien, celle qu'elle a dans le monde littéraire, me font regarder ses bontés comme la récompense de mes travaux ; et il est bien glorieux pour moi d'avoir obtenu la protection de celui dont j'avais tant l'ambition d'obtenir l'estime.

Son Excellence M. le duc de Nivernais m'a dit, Monseigneur, tout ce que je vous devais, et je me suis senti flatté en lisant sa lettre.

J'ai l'honneur de lui envoyer quelques réflexions que j'ai faites sur celles de Monseigneur Bottari, et votre Éminence verra que s'il a trouvé quelquefois des termes qui n'exprimaient pas assez, ou qui exprimaient trop, ou des endroits qui n'étaient pas assez développés, je suis cependant presque toujours d'accord avec cet illustre prélat sur le fond des choses, et telle est la disposition de mon esprit et de mon cœur qu'en m'en remettant toujours entièrement à vous et à lui, je respecterai toujours de si grandes lumières, et si je désire que l'on soit content de moi dans les autres pays, ce désir est infiniment plus

ardent à l'égard de Rome, par la raison qu'il n'arrive point que l'on veuille offenser ce qu'on aime.

Je supplie votre Éminence de m'accorder la continuation de ses bontés, et, parmi tant de personnes qui en connaissent le prix, je puis dire que je tiens un rang distingué.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect plein de la plus parfaite admiration,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 2 juin 1750.

Les Réflexions jointes à cette lettre sont ainsi conçues :

« L'auteur du livre intitulé *l'Esprit des Lois* a fait cet ouvrage dans la seule vue d'exposer quelques idées purement politiques sur les différentes lois des gouvernements anciens et présents.

« Le public paraît avoir applaudi à ce projet digne d'un bon citoyen, dont le but était l'utilité publique, et il y a déjà eu vingt-deux éditions de ce livre.

« Cependant quelques personnes, donnant des sens détournés et forcés à quelques-unes de ses expressions, ont prétendu y trouver des principes dangereux sur la religion. Cette matière est au-dessus des lumières de l'auteur, qui n'a ni dû, ni prétendu la traiter.

« Il a travaillé à un ouvrage³ où il se justifie pleinement de

ces imputations, et montre qu'elles viennent de ce qu'on n'a pas entendu sa pensée, ou qu'on donne à ses paroles un sens tout autre que le naturel. Cependant, quoiqu'il y ait lieu d'espérer que cet ouvrage, qui doit avoir paru à Paris depuis quelques jours, dissipera jusqu'aux moindres nuages qu'on voudrait élever sur ses sentiments, comme il veut éviter même de scandaliser les simples, il supprimera et expliquera, dans une nouvelle édition qu'il ne tardera pas à donner⁴, les endroits qu'on s'est efforcé de rendre suspects par une interprétation sinistre. Dans ces circonstances, il se flatte que, si la congrégation de l'*ndex* voulait faire examiner son livre, elle attendrait au moins, pour porter un jugement, qu'elle eût vu les réponses de l'auteur et la nouvelle édition, et qu'elle daignerait faire attention qu'il ne s'agit point d'un ouvrage de doctrine et de théologie, mais d'un traité de politique, dont la matière est absolument étrangère aux matières de doctrine et de dogme.

« L'auteur, digne de considération par sa naissance et par la charge de président à mortier dont il est décoré, a mérité en Italie et à Rome, lorsqu'il y est venu, l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Il semble digne par là, qu'on ait quelques égards pour lui, et qu'on soit moins prompt à flétrir son livre, et à condamner ses sentiments, qui ont toujours été et seront toujours ceux de la plus saine et de la plus pure doctrine, et exempts de tout soupçon à cet égard. Au reste, comme on l'a déjà dit, la Réponse qu'il y a faite, dissipera toutes les objections qui se sont élevées contre le livre ; et l'édition à laquelle il travaille,

préviendra toutes celles qu'on pourrait faire à l'avenir. »

- 1 | Communiquée par M. le comte Sclopis.
- 2 | Le cardinal Passionei (1682-1761), savant antiquaire, un des hommes les plus érudits du siècle dernier. Sur la protection qu'il accorda à Montesquieu, voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, tome III, pages xxxiv et suivantes.
- 3 | *La Défense de l'Esprit des Lois*.
- 4 | Cette édition n'a pas paru du vivant de l'auteur. Mais si l'on veut comparer le texte primitif avec celui de l'édition de 1758, on verra, en effet, que Montesquieu a essayé d'adoucir un certain nombre de passages concernant la religion.

LETTRE LXXXVIII.

A M. VERNET, PASTEUR SUISSE¹.

Si je ne suis pas trop présomptueux, Monsieur, pour répondre à une question qui n'est que très incidemment de mon ressort, je vous dirai que je suis très fortement de votre avis, et qu'il ne faut point, dans une traduction de la Bible, employer le terme de *Vous* au singulier. Vos raisons me paraissent extrêmement solides. Je pense qu'une version de l'Écriture n'est point une affaire de mode, ni même une affaire d'urbanité.

2° Il me semble que l'esprit de la religion protestante a toujours été de ramener les traductions de l'Écriture à l'original. Il ne faut donc point, en traduisant, faire attention aux délicatesses modernes. Ces délicatesses mêmes ne sont point tant des délicatesses, puisqu'elles nous viennent de la barbarie.

3° Le style de l'Écriture est plus ordinairement poétique, et nous avons très-souvent gardé le *toi* pour la poésie :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire² ;
ce qui est bien autrement noble, que si Despréaux avait dit :

Grand roi, cessez de vaincre.

4° Dans votre religion protestante, quoique vous ayez voulu lire votre Bible en langue vulgaire, vous avez eu pourtant l'idée d'en conserver le caractère original, et vous vous êtes éloignés des façons de parler vulgaires. Une

preuve de cela, c'est que vous avez traduit la poésie par la poésie.

5° Notre *Vous* étant un défaut des langues modernes, il ne faut point choquer la nature en général, et l'esprit de l'ouvrage en particulier, pour suivre ce défaut. Je crois que ces remarques auraient lieu dans quelque livre sacré de quelque religion quelconque, comme l'*Alcoran*, les livres religieux des *Guèbres*, etc. Comme la nature de ces livres est de devoir être respectés, il sera toujours bon de leur faire garder leur caractère original, et de ne leur donner jamais des tours d'expressions populaires. L'exemple de nos traducteurs, qui ont affecté le plus beau langage, ne doit pas plus être suivi que celui du prédicateur du *Spectateur anglais*, qui disait que, s'il ne craignait pas de manquer à la politesse et aux égards qu'il devait avoir pour ses auditeurs, il prendrait la liberté de leur dire que leurs déportements les mèneraient tout droit en enfer. Ainsi je crois, Monsieur, que si l'on veut faire à Genève une traduction de l'Écriture, qui soit mâle et forte, il faut s'éloigner, autant qu'on pourra, des nouvelles affectations. Elles déplurent même parmi nous dès le commencement ; et l'on sait combien le père Bouhours se rendit là-dessus ridicule, lorsqu'il voulut traduire le Nouveau Testament³. Conservez-y l'air et l'habit antiques ; peignez comme Michel-Ange peignait ; et quand vous descendrez aux choses moins grandes, peignez comme Raphaël a peint dans les *loges du Vatican* les héros de l'Ancien Testament, avec sa simplicité et sa pureté. J'ai l'honneur

d'être, etc.

20 juin 1750.

1 | Sur Jacob Vernet, et ses relations avec Montesquieu, voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, t. III, p. xxii et suiv.

Jacob Vernet, né à Genève, le 29 août 1698, mort le 2 mars 1789. Il a publié des *Lettres sur la coutume convenue d'employer le VOUS au lieu du TU*, et sur la question : *Doit-on employer le tutoiement dans les versions de la Bible ?* La Haye, 1752, in-12. (RAVENEL.)

2 | Boileau, Épitre VIII.

3 | *Le Nouveau Testament, traduit en français selon la Vulgate*, 1697-1703. 2 vol. in-12.

LETTRE LXXXIX¹.

AU DUC DE NIVERNOIS².

AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME.

J'ai reçu la lettre dont votre Excellence m'a honoré, et je la supplie d'agréer que je la remercie encore de ses bontés infinies, qui seront dans mon cœur toute ma vie.

Il me semble que l'affaire prend un mauvais train. M. le cardinal de Tencin m'a dit, il y a quelque temps, que lorsqu'un livre était dénoncé à la Congrégation de l'*Index*, cela n'était rien ; mais que lorsqu'il y était porté, il était comme condamné : or, il me paraît, par la lettre de votre Excellence, que mon livre y a été porté, puisque l'on a jugé, à la pluralité des voix, d'accorder un délai pour en parler. De plus, votre Excellence me fait l'honneur de me marquer que, selon toutes les apparences, la Congrégation de l'*Index* condamnera les premières éditions ; ainsi je n'ai [n'ait] fait jusqu'ici que travailler contre moi. Sur ce pied-là je vois que les gens qui, se déterminant par la bonté de leur cœur, désirent de plaire à tout le monde et de ne déplaire à personne, ne font guère fortune dans ce monde. Sur la nouvelle qui me vint que quelques gens³ avaient dénoncé mon livre à la Congrégation de l'*Index*, je pensai que, quand cette Congrégation connaîtrait le sens dans lequel j'ai dit des choses qu'on me reproche, quand elle verrait que ceux qui ont attaqué mon livre en France ne se sont attiré que de l'indignation et du mépris, on me

laisserait en repos à Rome, et que moi, de mon côté, dans les éditions que je ferais, je changerais les expressions qui ont pu faire quelque peine aux gens simples : ce qui est une chose à laquelle je suis naturellement porté ; de sorte que quand monseigneur Bottari m'a envoyé des objections, j'y ai toujours aveuglément adhéré, et ai mis sous mes pieds toute sorte d'amour-propre à cet égard ; or, à présent je vois qu'on se sert de ma déférence même pour opérer une condamnation. Votre Excellence remarquera que si mes premières éditions contenaient quelques hérésies, j'avoue que des explications dans une édition suivante ne devraient pas empêcher la condamnation des premières ; mais ici ce n'est point du tout le cas : il est question de quelques termes qui, dans de certains pays, ne paraissent pas assez modérés, ou que des gens simples regardent comme équivoques ; dans ce cas, je dis que des modifications ou éclaircissements dans une édition suivante et dans une apologie déjà faite⁴, suffisent. Ainsi votre Excellence voit que, par le tour que cette affaire prend, je me fais plus de mal que l'on ne peut m'en faire, et que le mal même qu'on peut me faire cessera d'en être un sitôt, que moi, jurisconsulte français, je le regarderai avec cette indifférence que mes confrères les jurisconsultes français ont regardé les procédés de la Congrégation dans tous les temps⁵.

L'on a dénoncé mon livre à l'assemblée du clergé ; cette assemblée a regardée cette dénonciation comme vaine.

Que les théologiens épluchent mon livre, ils n'y trouveront rien d'hérétique que ce qu'ils n'entendront pas ; et ce que

Je dis même de l'inquisition n'est qu'une affaire de police dans quelques pays, qui diffère selon les pays, qui peut avoir de la modération dans les uns, et dans les autres de l'excès ; et moi, qui ai écrit pour tous les pays du monde, j'ai pu remarquer ce qu'il y avait de modéré dans cette pratique et ce qu'il y avait d'excès.

Je crois qu'il n'est point de l'intérêt de la Cour de Rome de flétrir un livre de droit que toute l'Europe a déjà adopté ; ce n'est rien de le condamner, il faut le détruire. On y a fait des objections en France ; ces objections ont été jugées puériles, et ce sont les objections de l'auteur des feuilles ecclésiastiques qui ont scandalisé le public, et non pas le livre.

Quant à la véhémence sortie qu'a faite contre moi le P. Concina, je croirais que cet événement ne serait pas si défavorable à l'affaire qu'il paraît d'abord, parce que ce père m'ayant attaqué, il me met en droit de lui répondre, d'expliquer au public l'état des choses, et de rendre le public juge entre le père Concina et moi ; mais comme je ne vois les choses que de très-loin, et que je ne sais pas si une bonne réponse au père Concina me serait utile ou nuisible, je supplie votre Excellence de vouloir bien m'éclairer là-dessus, et me marquer s'il est à propos que je réponde, ou non ; et, en cas qu'il soit à propos de répondre, d'avoir la bonté de me dire si je pourrais avoir une copie des passages du livre du père Concina qui me concernent ; si je savais de quel ordre religieux est ce père, ceux de son ordre pourraient peut-être me faire voir son livre, qu'ils auront peut-être reçu.

A l'égard de l'édition et traduction de Naples, je suis bien sûr que Votre Excellence l'aura arrêtée de manière qu'il ne paraisse pas que ce soit le ministère de France ou de Naples qui l'ait arrêtée ; sans quoi, pour éviter un petit mal, je tomberais dans un pire, et je travaillerais pour la Congrégation de l'*Index* et non pas pour moi ; mais je suis sûr que votre Excellence, par sa lettre, n'aura laissé aucune équivoque là-dessus, et je crois même que si elle voit que mon livre sera condamné et les premières éditions défendues, elle laissera faire à ceux de Naples ce qu'ils voudront. Je lui demande pardon si je lui romps si longtemps la tête de cette affaire ; ce sont ses bontés qui en sont la cause, et je jouis de ces bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, de votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

Je demande encore pardon à votre Excellence, si j'ajoute ce mot : Il me paraît que le parti qu'elle a pris de tirer l'affaire en longueur est, sans difficulté, le meilleur, et peut conduire beaucoup à faire traiter l'affaire par voie d'*impegno*, et je vais avoir l'honneur de lui dire deux choses qui lui paraîtront peut-être dignes d'attention. On a dénoncé mon livre à la dernière assemblée du clergé ; elle n'en a point tenu compte : c'était mon confrère, M. l'archevêque de Sens⁶, qui avait fait de grandes écritures sur ce sujet, qui roulaient principalement sur ce que je n'avais pas parlé de la révélation, en quoi il errait et dans le

raisonnement et dans le fait ; depuis on a porté cette affaire en Sorbonne, et il y a toutes les apparences du monde que le livre n'y sera point condamné, chose que je ne dis point encore, pour ne pas augmenter l'activité de mes ennemis. Or, s'il arrive que l'affaire ait tombé dans ces tribunaux, cela ne fournit-il pas une bonne raison pour arrêter la Congrégation de l'*Index* ? Je supplie votre Excellence de ne mettre à cette lettre que le degré d'attention qu'elle pourra mériter ; car je l'écris comme un enfant, n'ayant presque aucune connaissance de la manière de penser ou d'agir de là-bas. Quoi qu'il en soit, sitôt que la Sorbonne aura fini son opération, j'aurai l'honneur d'en instruire Votre Excellence, qui verra à quoi cet événement peut être bon. Je me souviens d'un endroit d'une de ses lettres auquel j'ai bien fait attention depuis ; qu'il ne fallait pas mettre trop d'importance aux choses qu'on demandait dans ce pays-là. Je la supplie de me permettre de lui présenter encore mes respects.

De Paris, le 8 octobre 1750.

- 1 | Tirée des *Œuvres Posthumes* du duc de Nivernais. Paris, Maradan. 1807.
- 2 | Louis Jules Mancini Mazarini, duc de Nivernais (1710-1798).
- 3 | C'était le *Gazetier ecclésiastique* si l'on croit ce qui est dit dans l'*Éloge* du duc de Nivernais, placé en tête des *Œuvres Posthumes*.
- 4 | *La Défense de l'Esprit des Lois* :
- 5 | C'était une maxime de nos libertés gallicanes que les décrets de la Congrégation de l'*Index* n'étaient point reçus en France. Voyez le *discours* de l'abbé Fleury *sur les libertés gallicanes*.

[6](#) | Languet de Gergy, historien de Marie Alacoque et membre de l'Académie française.

LETTRE XC¹.

A M. THOMAS NUGENT²

A LONDRES.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire mes remerciements. Je vous les avais déjà faits, parce que vous m'aviez traduit ; je vous les fais à présent, parce que vous m'avez si bien traduit. Votre traduction n'a d'autre défaut que ceux de l'original ; et je dois vous être obligé de ce que vous empêchez si bien de les voir. Il semble que vous ayez voulu traduire aussi mon style, et vous y avez mis cette ressemblance : *qualem decet esse sororum*. Quand vous verrez M. Domville, je vous prie de vouloir bien lui faire mes compliments.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une parfaite reconnaissance, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Paris, le 18 octobre 1750.

¹ | Publiée pour la première fois dans l'édition Dalibon, Paris, 1827.

² | Thomas Nugent, traducteur de l'*Esprit des Lois*, est auteur d'un *Dictionnaire portatif français-anglais et anglais-français*, qui a eu de nombreuses éditions. Il est mort à Londres le 27 avril 1772.

LETTRE XCI.

A MONSEIGNEUR CERATI.

Je vous supplie, Monseigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, professeur à l'Université d'Édimbourg, qui est extrêmement recommandable par son savoir et ses beaux ouvrages, entre autres celui qu'il a donné sur l'éducation. M. le Professeur a beaucoup de bonté pour moi et m'honore de son amitié ; ainsi je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connaître cet habile homme à l'abbé Niccolini, que j'embrasse. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron ; j'en suis très-affligé, et je suis sûr que vous le serez aussi : c'était une bonne tête physique et morale ; et je me souviens que nous trouvions qu'il en sortait de très-bonnes choses. Je vous supplie de m'aimer autant que je vous aime, et, s'il se peut, autant que je vous honore et que je vous admire. Notre ami l'abbé de Guasco, devenu célèbre voyageur, est dans ma chambre, et me charge de vous faire mille compliments : il arrive d'Angleterre.

De Paris, ce 23 octobre 1750.

LETTRE XCII¹.

AU GRAND-PRIEUR SOLAR

A TURIN.

Votre Excellence a beau dire, je ne trouve pas les excuses que vous m'apportez de la rareté de vos lettres assez bonnes pour vous la pardonner ; et c'est parce que je ne trouve pas vos raisons assez bonnes, que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle que l'on vient d'exiler un conseiller de notre parlement, parce qu'il a prêté sa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au roi ; et ce qu'il y a de plus incroyable encore, est que l'exil a été ordonné sans qu'on ait même lu les remontrances.

L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. et de Madame de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé : il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé, enthousiasmé du succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la prôner un jour en présence de Madame la duchesse du Maine, à Sceaux, mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur, et lui dit qu'on voyait bien qu'il avait contracté la férocité des Anglais, et qu'il était honteux qu'un homme de son caractère soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son

apostolat ne fera pas fortune à Paris². En effet, comment se persuader qu'un usage asiatique qui a passé en Europe par les mains des Anglais, et nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous qui avons le droit exclusif du ton et des modes ? L'abbé compte de faire un voyage en Italie au printemps prochain : il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrais bien pouvoir me flatter de le partager avec lui ; mais je crois que mon vieux château et mon cuvier me rappelleront bientôt dans ma province ; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre qu'en a fait mon livre. Je vous prie de dire les choses les plus tendres de ma part à M. le marquis de Breil, et de me donner bientôt des nouvelles des deux personnes que j'aime et que je respecte le plus à Turin.

¹ Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'édition parisienne des *Lettres familières* (Florence-Paris), 1767.

² Ce ne fut en effet qu'après le voyage que M. de La Condamine fit à Londres, peu d'années après, qu'on vit, à Paris, les premiers essais de l'inoculation. Cet académicien ne se borna pas à faire verbalement des rapports de ses observations sur cette pratique ; mais il les mit par écrit et les communiqua au public, le mettant par là en état d'y réfléchir, et de se persuader de la réalité des avantages qu'on retirerait de cette pratique, néanmoins encore combattue par la déraison du préjugé, et la cabale de bien des médecins. (Note de la première édition.)

LETTRE XCIII.

A L'ABBÉ VENUTI.

Mon cher Abbé, je ne vous ai point encore remercié de la place distinguée que vous m'avez donnée dans votre *Triomphe*¹ ; vous êtes Pétrarque, et moi pas grand'chose. M. Tercier² m'a écrit pour me prier de vous remercier de sa part de l'exemplaire que je lui ai envoyé, et de vous dire que M. de Puylsieux avait reçu le sien avec toute sorte de satisfaction³. Comme il n'en est venu ici que très-peu d'exemplaires, je ne pourrai pas encore vous marquer le succès de l'ouvrage ; mais j'en ai ouï dire du bien, et il me paraît que c'est de la belle poésie.

Et te fecere poetam
Pierides⁴.

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher Abbé, à penser que vous n'êtes plus à Bordeaux : vous y avez laissé bien des amis qui vous regrettent beaucoup : je vous assure que je suis bien de ce nombre. Écrivez-moi quelquefois. J'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huart, et du recueil de vos dissertations : vous vous mettez très-fort à la raison, et il doit sentir votre générosité. Je verrai M. de la Curne : je ferai parler à l'abbé Le Beuf ; et, s'il n'est point un bœuf, il verra qu'il y a très-peu à corriger à votre dissertation. Le président Barbot⁵ devrait bien vous trouver la dissertation perdue, comme une épingle, dans la botte de foin de son

cabinet. Effectivement il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à Madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, et d'avoir si mal fait les affaires de l'académie⁶. Envoyez-moi ce que vous voulez ajouter aux dissertations que j'ai. Adieu, mon cher Abbé ; je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 30 octobre 1750.

1 L'ouvrage de M. l'abbé Venuti, dont parle M. de Montesquieu, est intitulé, *il Trionfo litterario della Francia* (le Triomphe littéraire de la France). Rappelé dans sa patrie, M. l'abbé Venuti craignit qu'on ne l'accusât d'ingratitude, si, en quittant la France, il ne laissait aucun monument de sa reconnaissance pour tous les agréments qu'il y avait trouvés, et de son admiration pour les grands génies qu'elle renferme dans son sein. C'est dans cette vue qu'il a composé son poème en plusieurs chants, où il donne des éloges auxquels l'amitié a bien autant de part que le vrai mérite. Quoi qu'il en soit, on ne refuse pas de souscrire à ce qu'il dit de M. de Montesquieu : « Si une âme aussi grande, dit-il, se fût trouvée dans le sénat latin, la liberté romaine vivrait encore à la honte des tyrans. Son nom surpassera la durée du roc Tarpéien ; et sa gloire ne périra point tant que Thémis dictera ses oracles sur les bancs français, et que les dieux conserveront à l'homme le den de la pensée. » Tel est le sens du compliment que l'abbé Venuti a fait à M. de Montesquieu dans son poème italien, et dont M. de Montesquieu le remercie dans cette lettre. (Édition parisienne de 1767.)

2 L'un des premiers commis du bureau des affaires étrangères, et fort savant académicien de Paris, le même qui essuya depuis tant de mortifications, pour avoir, en qualité de censeur royal, donné son approbation pour l'impression du livre *de l'Esprit*. (GUASCO.)

Il est mort, il y a environ un an. — Édition parisienne de 1767.

3 Le poème de l'abbé Venuti était dédié à M. de Puylsieux, alors ministre des affaires étrangères.

4 Virg., Eci., IX, 32.

5 Secrétaire perpétuel de l'académie de Bordeaux, homme d'un esprit très-aimable, et d'une vaste littérature, mais très-irrésolu lorsqu'il s'agit de travailler et de publier quelque chose : ce qui fait que les mémoires de cette académie sont fort amierés, et que nous sommes privés d'excellents morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet.(GUASCO.)

6 Il entend parler des affaires littéraires, parce que ce secrétaire de l'académie n'avait jamais voulu se donner la peine de réduire ses mémoires, et en faire part au public. (GUASCO.)

LETTRE XCIV¹.

A M. LE PRÉSIDENT BARBOT

PRÉS LES JACOBINS, A BORDEAUX.

Mon cher Président, quand on baisse ou hausse une rue à Paris, que par là la porte est en l'air, ou descend à une cave, le raccommode de cela se fait aux frais du propriétaire.

Quand on élargit une rue, ou qu'on prend une, deux, trois toises sur la façade d'une maison, on n'indemnise pas le propriétaire ; il est vrai que cela ne se fait que sur un alignement donné par les Trésoriers, qui ne devra être exécuté que lorsqu'on voudra, ou qu'il faudra, par vétusté, rebâtir la maison.

Je n'ai point vu de gens qui m'aient instruit sur le cas où l'on ordonnerait qu'une rue fût élargie tout à coup ; je m'en informerai plus amplement².

Mon fils vous aura écrit la relation de la visite que nous avons faite à Fontainebleau à M. de Regemoste, par où vous verrez que les affaires vont bien, et que nous pouvons raisonnablement espérer satisfaction.

Adieu, mon cher Président, je vous embrasse mille fois. Peut-être me verrez-vous bientôt.

MONTESQUIEU.

[Paris] 30 octobre 1750.

1 | *Archives de la Gironde*, t. VI.

2 | Sur l'absence d'une loi d'expropriation dans notre ancienne législation, voyez l'*Esprit des Loïs*, livre XXVI, ch. xv.

LETTRE XCV¹.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Mon cher Abbé, il est bon d'avoir l'esprit bien fait, mais il ne faut pas être la dupe de l'esprit des autres. M. l'intendant² peut dire ce qui lui plaît : il ne saurait se justifier d'avoir manqué de parole à l'Académie, et de l'avoir induite en erreur par de fausses promesses. Je ne suis pas surpris que, sentant ses torts, il cherche à se justifier ; mais vous, qui avez été témoin de tout, ne devez point vous laisser surprendre par des excuses qui ne valent pas mieux que ses promesses. Je me trouve trop bien de lui avoir rendu son amitié, pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place, qui est toujours dans la méfiance, qui ne trouve juste que ce qui est dans son système, qui ne sait jamais faire le plus petit plaisir, ni rendre aucun service ? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander, ni pour les autres, ni pour moi ; car je serai délivré par là de bien des importunités :

Dulcis inexpertis cultura potentis amici :
Expertus metui³.

Il faut éviter une coquette qui n'est que coquette et ne donne que de fausses espérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre duchesse⁴ entrera dans mes raisons ; son *franc-alleu* n'en ira ni plus ni moins.

Je suis très-flatté du souvenir de M. l'abbé Oliva⁵. Je me

rappelle toujours avec délices les moments que je passai dans la société littéraire de cet Italien éclairé, qui a su s'élever au-dessus des préjugés de sa nation. Il ne fallut pas moins que le despotisme et les tracasseries d'un Père Tournemine pour me faire quitter une société dont j'aurais voulu profiter. C'est une vraie perte pour les gens de lettres que la dissolution de ces sortes de petites académies libres, et il est fâcheux pour vous que celle du Père Desmolets⁶ soit aussi culbutée. J'exige que vous m'écriviez encore avant votre départ pour Turin, et je vous somme d'une lettre dès que vous y serez arrivé. Adieu.

A Paris, 5 décembre 1750.

- 1 | Publiée pour la première fois dans l'édition parisienne, 1767, p. 208.
- 2 | M. de Tourny.
- 3 | HORAT. Epist., lib. I, ep. XVIII, v. 86.
- 4 | La duchesse d'Aiguillon.
- 5 | Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubise, chez qui s'assemblaient, un jour de la semaine, plusieurs gens de lettres, pour converser sur des sujets littéraires. Montesquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentait cette société, mais, trouvant que le Père Tournemine y voulait dominer, et obliger tout le monde à se plier à ses opinions, il s'en retira peu à peu, et n'en cacha pas la raison. Depuis lors, le Père Tournemine commença à lui faire des tracasseries dans l'esprit du cardinal de Fleury, au sujet des *Lettres persanes*. On a entendu conter à Montesquieu que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre chose que de demander à ceux qui lui en parlaient : *Qui est-ce que le P. Tournemine ? je n'en ai jamais entendu parler* : ce qui piquait beaucoup ce jésuite, qui aimait passionnément la célébrité. (Note

de la première édition.)

6

On a plusieurs volumes de fort bons mémoires littéraires lus dans cette société, recueillis par ce bibliothécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les auteurs. Les jésuites, ennemis des PP. de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses, à cause des disputes théologiques du temps, elles furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour le progrès de la littérature. (Note de la première édition.)

LETTRE XCVI.

A M. L'ABBÉ VENUTI.

A BORDEAUX.

Il ne faut point vous flatter, mon cher Abbé, que l'abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante ; mais si vous étiez ex-ministre des affaires étrangères, il irait dîner chez vous pour vous consoler¹. Le pauvre homme promène son œil sur toutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dîners d'ambassadeurs, et ruine sa poitrine au service de son Cantimir et de son Clément V ; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve son Cantimir très-froid ; mais c'est la faute de feu son Excellence.

Il n'y a aucune apparence que j'aille en Angleterre, il y en a une beaucoup plus grande que j'irai à la Brède. J'écris une lettre de félicitation au président de la Lane sur sa réception à l'académie. Bonardi, le président de cette académie, qui est venu me raconter tous les dîners qu'il a faits depuis son retour, chez tous les beaux esprits qui dînent, avec la généalogie² des dîneurs, m'a dit qu'il adresserait sa première lettre à notre nouvel associé ; et je pense que vous trouverez que cela est dans les règles. Je vois que notre académie se change en société de francs-maçons, excepté qu'on n'y boit ni qu'on ni chante : mais on y bâtit, et M. de Tourny est notre roi Hiram qui nous fournira les ouvriers ; mais je doute qu'il nous fournisse les cèdres.

Je crois que le prince de Craon est actuellement à

Vienne ; mais il va arriver en Lorraine ; et si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferait tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Lois*. M. le duc de Nivernais en écrivit il y a trois semaines à M. de Forcalquier, d'une manière que je ne saurais vous répéter sans rougir. Il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il mande que, dès qu'il parut à Turin, le roi de Sardaigne le lut. Il ne m'est pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit : je vous dirai seulement le fait ; c'est qu'il le donna pour le lire à son fils le duc de Savoie, qui l'a lu deux fois : le marquis de Breil me mande qu'il lui a dit qu'il voulait le lire toute sa vie. Il y a bien de la fatuité à moi de vous mander ceci ; mais comme c'est un fait public, il vaut autant que je le dise qu'un autre ; et vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des princes d'Italie. Le marquis de Breil me mande que S. A. R. le duc de Savoie a un génie prodigieux, une conception et un bon sens admirables.

Huart, libraire, voudrait fort avoir la traduction en vers latins du docteur Clansy³, du commencement du *Temple de Gnide*, pour en faire un corps avec la traduction italienne⁴ et l'original : voyez lequel des deux vous pourriez faire, ou de me faire copier ces vers, ou d'obtenir de l'académie de m'envoyer l'imprimé, que je vous renverrais ensuite.

A propos, le portrait⁵ de madame de Mirepoix a fait à Paris et à Versailles une très-grande fortune : je n'y ai point contribué pour la ville de Bordeaux, car j'avais détaché

l'abbé de Guasco pour en dire du mal. Vous, qui êtes l'esprit de tous les esprits, vous devriez le traduire, et j'envverrais votre traduction à madame de Mirepoix à Londres. Je n'en ai point de copie, mais le président Barbot l'a, ou bien M. Dupin. Vous savez que tout ceci est une badinerie qui fut faite à Lunéville pour amuser une minute le roi de Pologne.

J'oubliais de vous dire que tout est compensé dans ce monde. Je vous ai parlé des jugements de l'Italie sur l'*Esprit des Lois*. Il va paraître à Paris une ample critique faite par M. Dupin, fermier général. Ainsi me voilà cité au tribunal de la maltôte, comme j'ai été cité à celui du *Journal de Trévoux*. Adieu, mon cher abbé. Voilà une épître à la Bonardi⁶. Je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

Ne soyez point la dupe de la traduction, car, si l'esprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rêviez un quart d'heure.

De Paris⁷.

¹ Le marquis d'Argenson, ci-devant ministre des affaires étrangères, après sa démission, donnait à dîner à ses confrères tous les jours d'assemblée d'académie, se dédommageant ainsi de son désœuvrement avec les gens de lettres, et M. l'abbé de Guasco, qui venait d'être reçu à l'académie des inscriptions, avait été mis au nombre des convives. (GUASCO.)

² Plaisanterie allusive à l'étude particulière qu'un seigneur de Languedoc a faite de la généalogie de toutes les familles, et qui fait le sujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'abbé Bonardi. dans sa tournée, avait été visiter ce

seigneur dans son château, et s'était fort enrichi d'érudition généalogique, dont il ne manquait pas de faire étalage à son retour à Paris ; et il allait quelquefois en favoriser M. de Montesquieu : ce qui l'ennuyait beaucoup, et lui faisait perdre des heures précieuses. (G.)

3 Savant Anglais, entièrement aveugle, excellent poète latin, qui, pendant le séjour qu'il fit à Paris, entreprit la traduction du *Temple de Gnide* en vers latin », mais dont il ne donna que le premier chant et une partie du second. (GUASCO.)

4 Ouvrage de M. l'abbé Venuti (GUASCO). Il a été fait une autre traduction en italien du *Temple de Gnide*, par M. Vespasiano ; celle-ci a été imprimée avec le texte original en regard à Paris en 1766, in-12, chez Pault.

5 Ce portrait en vers, fait par Montesquieu, se trouve parmi les poésies. L'abbé Venuti a traduit cette pièce en vers italiens. (V. sup. p. 197.)

6 On a déjà parlé, dans une note, de cet écrivain fort versé dans l'histoire de la littérature moderne de France, mais fort prolix dans ses écrits et dans ses lettres. Il est mort en laissant quantité de manuscrits sur les auteurs anonymes et pseudonymes, ouvrage qu'il entreprit après qu'il fut exclu de la Sorbonne avec quantité des plus éclairés docteurs de ce corps, pour la cause de l'appel au sujet de la bulle *Unigenitus*. (GUASCO.)

7 Comme cette lettre n'est point datée, nous l'avons mise à la fin de l'année 1750 ; mais comme il est question de l'entrée de Guasco à l'Académie des inscriptions, entrée qui eut lieu à la fin de 1749 , la lettre est peut-être des premiers mois de l'année 1750.

LETTRE XCVII¹.

LE DUC DE NIVERNOIS, AMBASSADEUR A ROME, AU PRÉSIDENT DE
MONTESQUIEU.

Nous venons, monsieur, d'essayer encore une bourrasque de la part de la Congrégation de l'*Index*, au sujet de l'*Esprit des Lois*.

Il se tint, la semaine passée, une congrégation. Je sus qu'il devait y être jugé, et qu'il n'y avait aucun moyen de retarder l'examen. Dans cette circonstance j'ai réclamé la protection que Sa Sainteté² avait promise quand j'eus l'honneur de lui présenter vos ouvrages. J'ai fait valoir la disposition que vous avez déjà montrée à corriger les endroits qui blessaient, l'occupation que vous avait donnée, et l'examen du clergé, qui a été suivi d'un jugement favorable, et celle que vous donne la Sorbonne, de qui on a tout lieu d'espérer que vous recevrez un traitement aussi avantageux ; ce qui vous avait empêché jusqu'à présent de penser aux arrangements à prendre avec ce pays-ci ; et M. le cardinal Valenti, par qui j'ai fait passer ces représentations au pape, étant fort bien disposé, ainsi que Sa Sainteté, j'ai obtenu ordre à la congrégation de ne pas proposer le livre, s'il n'était déjà mis sur la liste des livres à juger, qu'on intime avant la congrégation ; ou, s'il y était, et qu'en conséquence il fallut nécessairement qu'il fût examiné, défense de rien statuer.

Nous avons été dans le dernier cas, et je crois que le résultat de ce premier examen sera de nommer un nouvel

examineur.

Je ne dois pas vous dissimuler que dans la congrégation tous les avis n'ont pas été favorables ; mais vous avez un avocat dont le suffrage est considérable à tous égards : c'est le cardinal Querini, préfet de la congrégation de l'*Index*, de qui sûrement vous connaissez la vaste érudition. Il ne put pas aller à la congrégation ; mais il n'a point caché que, s'il y eût été, il eût opiné en votre faveur, et qu'il avait été satisfait de votre réponse imprimée³. Je fais de mon mieux pour l'entretenir dans ces sentiments favorables, qui peuvent vous être fort utiles, cette Excellence étant fort en état de défendre son opinion et de l'autoriser même auprès des autres juges.

Malgré cela, je suis fort éloigné d'oser vous répondre de rien ; ce que je sais, c'est qu'il est fort apparent ici qu'on ne se fût jamais avisé de soi-même de vouloir censurer votre ouvrage, si l'on n'y eût été excité d'ailleurs ; et sans avoir de connaissance précise là-dessus, mon opinion et celle de plusieurs gens éclairés est que la dénonciation est venue de la France.

Tout ce que je pourrai faire, soit pour retarder la conclusion, soit pour procurer un jugement favorable, sera fait avec tout l'empressement que j'aurai toujours, dès qu'il s'agira de chose qui vous touche.

Nous avons actuellement trois mois de répit sûr ; car, d'ici à ce temps, il n'y aura point de congrégation.

J'ai cru faire bien dans ces circonstances de lever l'empêchement que j'avais mis à la publication de l'édition de Naples, et j'ai prié M. d'Arthenay, chargé des affaires

du Roi depuis le départ de M. de l'Hospital, de ne s'y plus opposer.

Vous trouverez peut-être ce détail bien long, mais j'ai voulu vous dire tout, et ne rien vous laisser ignorer. Vous connaissez, monsieur, le sincère et inviolable attachement avec lequel, etc.

Rome, le 23 décembre 1750.

- 1 | *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*. Paris 1807. 2 vol in-8°.
- 2 | Benoît XIV.
- 3 | *La Défense de l'Esprit des Lois*.

LETTRE XCVIII¹.

A M. DUCLOS, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Je n'ai lu que la moitié de votre ouvrage², mon cher Duclos, et vous avez bien de l'esprit et dites de bien belles choses. On dira que La Bruyère et vous connaissiez bien votre siècle ; que vous êtes plus philosophe que lui, et que votre siècle est plus philosophe que le sien.

Quoi qu'il en soit, vous êtes agréable à lire, et vous faites penser. Permettez des embrassements de félicitation.

De Paris, le 4 mars 1751.

¹ | *Œuvres Posthumes* de Montesquieu, in-12, p. 203.

² | *Considérations sur les Mœurs de ce siècle*.

LETTRE XCIX¹.

AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE.

Sire,

J'appris hier chez Monsieur le Maréchal de Belle-Isle que Votre Majesté venait d'établir une Académie à Nancy, et ma première idée fut de lui demander une place. Dans ce cas il faudra qu'Elle ait la bonté de répondre Elle-même à son Académie du mérite que je puis avoir pour cela, moyennant quoi il n'y aura personne qui ne m'en croie beaucoup. Votre Majesté voit que je ne perds aucune des occasions qui peuvent un peu m'approcher d'Elle, et quand je pense aux grandes qualités de Votre Majesté, mon admiration demande toujours de moi ce que le respect veut me défendre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Le 20 mars 1751.

¹ Extrait des procès-verbaux de l'Académie fondée à Nancy, par Stanislas, roi de Pologne, t. I, p. 139.

Je dois le texte exact de cette lettre et des trois suivantes à l'obligeance de M. Alfred Rambaud, professeur à la faculté des lettres de Nancy.

LETTRE C.

RÉPONSE DU ROI DE POLOGNE A LA LETTRE DE MONTESQUIEU.

Monsieur, je ne puis que bien augurer de ma Société littéraire du moment qu'elle vous inspire le désir d'y être reçu. Un nom aussi distingué que le vôtre dans la République des lettres, un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter sans doute, et tout ce qui la flatte me touche sensiblement. Je viens d'assister à une de ses séances particulières. Votre lettre, que j'y ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'est chargée elle-même de vous exprimer. Elle serait bien plus grande, cette joie, si la Société pouvait se flatter de vous posséder de temps en temps. Ce bonheur, dont elle connaîtrait tout le prix, en serait un pour moi, qui serais véritablement ravi de vous revoir à ma Cour ; mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et jamais je ne cesserai d'être bien sincèrement, Monsieur, votre bien affectionné,

STANISLAS, ROI

LETTRE CI.

M. LE CHEVALIER DE SOLIGNAC¹, A M. DE MONTESQUIEU.

Monsieur, la Société littéraire de Nancy, au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous écrire, a vu, avec une joie extrême, la lettre que vous avez écrite au Roi, son fondateur. Vous demandez, Monsieur, à Sa Majesté une grâce que nous aurions pris la liberté de vous demander à vous-même, si l'usage nous l'avait permis. Elle nous est d'autant plus précieuse qu'elle prévient nos désirs, et que nous connaissons les avantages que nous avons lieu d'en espérer. Ces avantages seraient bien plus grands, si nous pouvions nous flatter de l'honneur de vous posséder ici. Vous pouvez plus qu'un autre nous faire entrer dans l'esprit de nos lois, et nous apprendre à remplir les vues d'un monarque que vous aimez, et que nous voulons tâcher de satisfaire. C'en est déjà un moyen, Monsieur, que de vous donner une place parmi nous ; et nous vous l'accordons avec d'autant plus de plaisir que nous pouvons par là nous acquitter envers Sa Majesté d'une partie de notre reconnaissance.

Permettez que, déposant à présent la qualité de secrétaire de la Compagnie, je me félicite en mon particulier de l'honneur que je reçois de votre association. Je sens tout le prix de la gloire qui doit m'en revenir. C'en est une bien plus grande pour un homme qui n'a d'autre mérite que de goûter vos ouvrages, et, ce qui est au-

dessus de vos ouvrages : le génie qui les a produits.

Je vous renouvelle ici avec bien de l'empressement mes anciens sentiments pour vous. Recevez-les, je vous conjure, comme un témoignage constant de l'inviolable et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

¹ M. de Solignac était secrétaire de la *Société littéraire* de Nancy, secrétaire de cabinet du Roi, et son historiographe.

LETTRE CII.

A M. LE CHEVALIER DE SOLIGNAC¹,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE NANCY.

Monsieur, je crois ne pouvoir mieux faire mes remerciements à la Société littéraire qu'en payant le tribut que je lui dois, avant même qu'elle me le demande, et en faisant mon devoir d'Académicien au moment de ma nomination ; et comme je fais parler un monarque que ses grandes qualités élevèrent au trône de l'Asie, et à qui ces mêmes qualités firent éprouver de grand revers ; que je le peins comme le père de la patrie, l'amour et le délices de ses sujets, j'ai cru que cet ouvrage convenait mieux à votre Société qu'à toute autre. Je vous supplie d'ailleurs de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnaissance.

Vous me dites, Monsieur, des choses très-flatteuses, quand vous me parlez d'un voyage en Lorraine ; vos paroles ont réveillé en moi toute l'idée de ce bonheur que l'on trouve dans la présence de Sa Majesté.

Du reste, Monsieur, je me félicite de ce que notre Société a un secrétaire tel que vous, et aussi capable d'entrer dans les grandes vues du roi, et dans l'exécution des belles choses qu'il a projetées. Je vous supplie de vouloir bien me conserver l'honneur de votre amitié ; il me semble que la mienne s'augmente pour l'historien de la Pologne.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un attachement

respectueux, etc².

De Paris, le 4 avril 1751.

1 | En lui envoyant le *Lysimaque*.

2 | Le *Lysimaque* fut lu dans l'assemblée publique de la *Société littéraire* le 8 mai 1751. A la même séance, le primat de Lorraine prononça un discours conservé dans les procès-verbaux de la Société, t. 1, p. 241, et dans lequel se trouve le passage suivant, qui prouve que Montesquieu n'avait pas que des ennemis dans le clergé français.

« Plusieurs de ces génies toujours applaudis deviennent aujourd'hui vos confrères. Vos suffrages, qui n'osaient prévenir leur désir se sont hâtés d'y répondre ; on eut presque dit que nous les attendions. Quel homme si peu versé dans les lettres ne connaît M. le Président de Montesquieu ! Le discours que vous venez d'entendre pourrait seul vous faire connaître l'élévation de son âme, la justesse de ses idées, la naïveté, les grâces de sa diction.

« Mais dans quel siècle, de tous ceux qui nous ont précédés, aurait-on exécuté, aurait-on même conçu l'idée d'un ouvrage pareil à celui de l'*Esprit des Lois* ? Quelle étendue de connaissances, quelle profondeur de pensées, quelle sagacité de génie n'y découvre-t-on pas ? Tous les temps, tous les climats, toutes les espèces de gouvernement, les religions, les mœurs, les goûts, les passions, tous les ouvrages des hommes y sont discutés ; et la raison seule, mais toujours suivie, j'ai presque dit éclairée par un esprit supérieur et presque aussi vaste que l'univers, y décide de tout ce qui peut faire le bonheur ou le malheur des Empires. »

Ajoutons, pour être complets, que M. de Secondat, le fils de Montesquieu, écrivit au roi Stanislas le 5 mars 1751 pour demander, lui aussi, à faire partie de la *Société littéraire* de Nancy, et que le roi eut la bonté de lui répondre le 10 mai de la même année en agréant sa demande.

LETTRE CIII¹.

LE DUC DE NIVERNOIS, AMBASSADEUR A ROME, AU PRÉSIDENT DE
MONTESQUIEU.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, une lettre du cardinal Querini, qu'il m'a envoyée pour vous, en m'ordonnant de la lire auparavant. Je l'ai lue, et je ne suis point du tout surpris de la justice qu'il rend à votre ouvrage et à votre personne. Mais, en la transmettant, je dois avoir l'honneur de vous avertir que la prudence exige que vous ne parliez à personne de ladite lettre ; que vous ne paraissiez nullement être en aucune liaison , encore moins en amitié avec lui, et qu'en lui faisant réponse, comme malheureusement vous ne pouvez vous en dispenser, vous ne mettiez dans votre lettre que des politesses vagues et générales, sans rien dire qui ait le moindre trait à votre ouvrage, ni à l'estime qu'il en fait, ni à la bonne volonté qu'il vous témoigne à cet égard. La raison de cela est qu'il suffirait que le pape, qui est jusqu'à present bien disposé en votre faveur, vînt à savoir que vous comptez sur Querini, pour qu'aussitôt Sa Sainteté changeât du blanc au noir. Et comme certainement M. le cardinal Querini rendra votre lettre publique, il est essentiel que vous fassiez beaucoup d'attention à ce que vous lui manderez.

Au demeurant votre affaire ne va point mal, quoique la dernière congrégation qui fut tenue sur cette matière ne vous ait pas été favorable. J'ai fait un petit *raggiro*, au moyen duquel votre ouvrage n'est plus entre les mains de

M. Bottari ; un autre est chargé d'en faire le rapport. Ainsi nous voilà à recommencer, et c'est du temps de gagné. Votre nouveau rapporteur s'appelle M. Aimaldi, secrétaire des lettres latines, et homme qui a véritablement de la littérature ; je sais même qu'il est admirateur de votre ouvrage, et je le lui ai entendu dire dans le temps où il ne pensait pas à être chargé de le rapporter à la Congrégation de l'*Index* ; outre cela, il est mon ami ; mais cependant il ne faut pas espérer que son jugement soit favorable, parce que la crainte de passer pour trop tolérant aura plus de force sur lui que sa propre opinion ; mais il m'a promis qu'il procéderait avec beaucoup de circonspection, par où nous gagnerons encore du temps, et c'est tout ce qu'il nous faut ; du moins c'est tout ce que je puis, car il ne faut pas se flatter de terminer autrement que par une insensible transpiration, et en la traînant si longtemps que cela la fasse oublier, ce qui n'est pas même fort aisé, car quand une fois un livre est dénoncé ici, vous ne sauriez croire avec quelle ardeur quatre zélés et quatre mille hypocrites le poursuivent.

Comptez, monsieur, que je veille et veillerai attentivement à vos intérêts et vous supplie de croire que je ne désire rien plus vivement que de vous témoigner le sincère et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Rome, 24 avril 1751.

LETTRE CIV¹.

A M. RISTEAU².

Les éloges flatteurs que vous donnez à mon livre, monsieur, me consolent un peu des critiques qu'il a essuyées. Mais je ne puis penser comme vous sur le despotisme. Un gouvernement qui est tout à la fois l'État et le prince vous paraît chimérique ; je pense, au contraire, qu'il est très-réel, et je crois l'avoir peint d'après la vérité.

Je ne sais pas si les sujets d'un despote ont des biens qui soient à eux ; je sais seulement qu'il ne peuvent avoir aucune vertu qui leur soit propre. La corruption et la misère arrivent de toutes parts dans les États où il règne.

Il y a aussi loin du despote au véritable roi que d'un démon à un ange. Il est vrai qu'il peut y avoir de grands abus dans la monarchie ; mais c'est lorsqu'elle se tourne en despotisme.

Je vous en dirai davantage lorsque je vous verrai à Bordeaux. Je n'ai que le temps de vous dire que je vous chéris autant que je vous estime.

Paris, ce 19 mai 1751.

¹ Tiré des *Tablettes de Bordeaux*, par Bernardau, in-12. Bordeaux, 1810.

² Sur M. Risteau, voyez mon *Introduction à l'Esprit des Lois*, t. III, p. xxxviii.

M. Risteau a eu une fille plus célèbre que lui, M^{me} Cottio, dont les romans ont eu tant de succès au commencement du siècle.

LETTRE CV.

AU CHEVALIER D'AYDIES [A PARIS].

Vous êtes, mon cher chevalier, mes éternelles amours ; et il n'y a en moi d'inconstance que parce que j'aime tantôt votre esprit, tantôt votre cœur. Quant à ce pays-ci, nous sommes tous... ; le riche fait pitié, le pauvre fait verser des larmes ; et tout cela avec le découragement que l'on a dans une ville assiégée. Pour moi, qui ne me connais d'autre bien que l'épaisseur des murs de mon château, j'y reste, je rêve à la Suisse, et je vous aime.

La Brède, ce 1^{er} juin 1751.

Mes respects, je vous prie, à l'hôtel de Forcalquier, à M^{me} du Châtel, à M^{me} du Deffand et à nos amis.

LETTRE CVI¹.

A LA MARQUISE DU DEFFAND.

Je vous avais promis, Madame, de vous écrire ; mais que vous manderai-je dont vous puissiez vous soucier ? Je vous offre tous les regrets que j'ai de ne plus vous voir. A présent que je n'ai que des objets tristes, je m'occupe à lire des romans ; quand je serai plus heureux, je lirai de vieilles chroniques pour tempérer les biens et les maux ; mais je sens qu'il n'y a pas de lectures qui puissent remplacer un quart d'heure de ces soupers qui faisaient mes délices. Je vous prie de parler de moi à Madame du Châtel. J'apprends que les requêtes du palais n'ont pas été favorables à Madame de Stainville ; dites-lui combien je suis sensible à tout ce qui la touche, et cette personne charmante qui n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que madame sa mère. Parlez aussi de moi à ce président² qui me touche comme les Grâces et m'instruit comme Machiavel, qui ne se soucie point de moi, parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours d'acquérir l'estime, sans jamais pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurais jamais fini si je voulais suivre cette phrase ; mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux.

Je n'entends ici parler que de vigner, de misère et de procès, et je suis heureusement assez sot pour m'accuser de tout cela, c'est-à-dire pour m'y intéresser. Mais je ne songe pas que je vous ennuie à la mort, et que la chose du

monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui ; et je ne dois pas vous tuer, comme font les Italiens, par une lettre.

Je vous supplie, Madame, d'agréer mon respect³.

De la Brède, 15 juin [1751].

- 1 | Tiré de la *Correspondance inédite* de M^{me} du Deffand. Paris, 1809. 2 vol in-8° ; t. I. p. 20.
- 2 | Le président Hénault.
- 3 | Dans la *Correspondance inédite* de M^{me} du Deffand, quelques-unes de ces lettres portent des dates reculées de dix ans ; ce qui est évidemment une erreur, puisqu'il y est parlé d'événemens arrivés postérieurement à ces dates. (Note de l'édition Dalibon. Paris, 1827.)

LETTRE CVII¹.

A LA MÊME.

Vous vous moquez de moi, ce n'est pas le premier président que je crains, c'est le président² ; ce n'est pas celui qui croit dire tout ce que vous voulez, c'est celui qui dit tout ce qu'il veut. J'aime bien ce que vous dites, que vous n'avez suivi vos compagnes que pour tuer le temps, et que vous n'avez jamais tant trouvé qu'il mérite de l'être. Eh bien ! soit, tuons-le ; mais je le connais, il reviendra nous faire enrager. Je suis enchanté que vous ayez fait mon apologie³ ; vous me couvrirez de votre égide, et ce qui sera singulier, les Grâces y seront peintes. Je vous demande en grâce de me l'envoyer par le premier courrier, avec une lettre de vous, s'il se peut.

Le chevalier d'Aydies m'a mandé qu'il avait gagné son procès. Le père bénédictin dont je savais si bien le nom, et que j'ai oublié⁴, n'avait donc évité des coups de pied dans le ventre que pour tomber dans l'infamie de perdre un procès avec lequel il tuait le temps et le chevalier. Je vous prie, Madame, de vouloir bien parler de moi ; c'est au chevalier. Je vous prie de parler aussi de moi à Madame du Châtel. Je lui sais bon gré de vous avoir inspiré de me communiquer le secret. Mais pourquoi dis-je que je lui sais bon gré de cela ? Je lui sais bon gré de tout. L'abbé de Guasco me barbouille toute cette histoire : il me dit que c'est M. de Révol, conseiller au parlement, qui a donné le manuscrit, qui est, dit-il, très-savant. C'est depuis qu'il a

une dignité dans le chapitre de Tournai qu'il ne sait ce qu'il dit. Je vous prie, Madame, de vouloir bien remercier M. d'Alembert de la mention qu'il a faite de moi dans sa préface⁵. Je lui dois encore un remerciement pour avoir fait cette préface si belle : je la lirai à mon arrivée à Bordeaux. Agréez, je vous prie, etc.

Clérac en Agénois, 15 juillet [1751].

- ¹ Tiré de la *Correspondance inédite* de M^{me} du Deffand ; t. I. p. 22.
- ² Le président Hénault.
- ³ Son portrait, sans doute, suivant la mode du temps.
- ⁴ Le père Palène.
- ⁵ *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, paru en 1751.

LETTRE CVIII.

A LA MÊME.

Vous dites, Madame, que rien n'est heureux, depuis l'ange jusqu'à l'huître : il faut distinguer. Les séraphins ne sont point heureux, ils sont trop sublimes : ils sont comme Voltaire et Maupertuis, et je suis persuadé qu'ils se font là-haut de mauvaises affaires ; mais vous ne pouvez douter que les chérubins ne soient très-heureux. L'huître n'est pas si malheureuse que nous, on l'avale sans qu'elle s'en doute ; mais pour nous, on vient nous dire que nous allons être avalés, et on nous fait toucher au doigt et à l'œil que nous serons digérés éternellement. Je pourrais parler à vous, qui êtes gourmande, de ces créatures qui ont trois estomacs : ce serait bien le diable si dans ces trois il n'y en avait pas un de bon. Je reviens à l'huître : elle est malheureuse quand quelque longue maladie fait qu'elle devient perle : c'est précisément le bonheur de l'ambition. On n'est pas mieux quand on est huître verte ; ce n'est pas seulement un mauvais fond de teint, c'est un corps mal constitué.

Vous dites que je n'ai point écrit à Madame la duchesse de Mirepoix ; j'en ai découvert deux raisons : c'est qu'elle est malade, et qu'elle est dans les embarras de la Cour. A l'égard de d'Alembert, j'ai plus d'envie que lui, et autant d'envie que vous, de le voir de l'Académie ; car je suis le chevalier de l'ordre du Mérite. Il est vrai qu'à la dernière élection il y eut quelque espèce de composition faite, qui

barbouille un peu l'élection prochaine ; mais je vous parlerai de tout cela à mon retour, qui sera vers le 15 ou la fin de novembre. Je suis pourtant bien ici ; mais les hommes ne quittent-ils pas sans cesse les lieux où ils savent qu'ils sont bien, pour ceux où ils espèrent d'être mieux ? J'irai vous marquer ma reconnaissance des choses charmantes que vous nous dites toujours, et qui nous plaisent toujours plus qu'à vous. Je vous félicite d'être chez Madame de Betz. Nous sommes dans des maisons de même goût ; car je me trouve au milieu des bois que j'ai semés, et de ceux que j'ai envoyés aux airs. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux maîtres de la maison, et d'agréer, Madame, le respect et l'amitié la plus tendre.

Au château de la Brède, le 12 septembre [1751].

LETTRE CIX¹.

A M. FORMET, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE PRUSSE A BERLIN.

Je n'ai, Monsieur, lu que très-tard le bel extrait de l'*Esprit des Lois*, qui est dans la *Bibliothèque impartiale*, que j'ai fait venir de Hollande sur la seule réputation de votre nom, ayant toujours recherché vos écrits comme l'on a coutume de chercher la lumière.

Il y a longtemps que je désirais l'honneur de votre amitié, et ce n'était pas assez pour moi que celui d'être votre confrère².

Or, Monsieur, j'ai cru voir dans cet Extrait que vous aviez de la bonté pour moi ; et je me suis senti flatté de l'idée que vous n'auriez pas dit tant de bien du livre, si vous n'aviez pas eu quelque sentiment de bienveillance pour l'auteur.

Voilà, Monsieur, ce qui me détermine à vous écrire. Les grands hommes comme vous sont recherchés ; on se jette à leur tête.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentiments de la plus parfaite estime,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 30 septembre 1751.

¹ | Collection d'autographes de la bibliothèque royale de Berlin, lettre M. Je donne le texte d'après M. Matter, *Lettres et pièces rares et*

inédites. Paris, 1846, in-8°.

2 | A l'Académie de Berlin.

LETTRE CX.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, à la Brède, où je suis et où je voudrais bien que vous fussiez, votre lettre datée de Turin. M. le marquis de Saint-Germain¹ qui s'intéresse vivement à ce qui vous regarde, m'avait déjà appris la manière distinguée dont vous avez été reçu à votre Cour, et la justice qu'on vous y a rendue. Il est consolant de voir un roi réparer les torts que son ministre a fait essuyer, et je vois avec joie qu'avec le temps le mérite est toujours reconnu par les princes éclairés, qui se donnent la peine de voir les choses par eux-mêmes. Les bons offices que M. le marquis de Saint-Germain vous a rendus par ses lettres augmentent la bonne opinion que j'avais de lui. Je vous fais bien mes compliments sur l'investiture de votre comté² ; et si j'avais appris que vous aviez été investi d'une abbaye, ma satisfaction serait aussi complète qu'eût été la réparation. Au reste, mon cher ami, je ne voudrais point qu'il vous vint la tentation de nous quitter : vous savez que nous vous rendons justice en France, et que vous y avez des amis. Ce serait une ingratitude à vous d'y renoncer pour un peu de faveur de Cour : permettez-moi de me reposer à cet égard sur la maxime qu'on n'est pas prophète dans sa patrie.

J'ai eu ici mylord Hyde³ qui est allé de Paris à Véret⁴ chez notre duchesse, de là à Richelieu chez M. le maréchal, de là à Bordeaux et à la Brède, de là à Aiguillon,

où M. le duc a mandé qu'on lui fit les honneurs de son château ; de sorte qu'il trouve partout les empressements qui sont dus à sa naissance, et ceux qui sont dus à son mérite personnel ; mylord Hyde vous aime beaucoup, et aurait bien voulu aussi vous trouver à la Brède.

Vous avez touché la vanité qui se réveille dans mon cœur dans l'endroit le plus sensible, lorsque vous m'avez dit que S. A. R. avait la bonté de se ressouvenir de moi : présentez, je vous prie, mes adorations à ce grand prince ; ses vertus et ses belles qualités forment pour moi un spectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée, et il y a une telle communication de ses parties, qu'il est vrai de dire que celui qui fait la félicité de l'une fait encore la félicité de l'autre ; de sorte que le bonheur va de proche en proche ; et quand je fais des châteaux en Espagne, il me semble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable prince. Dites au marquis de Breil et à M. le grand prieur⁵ que, tant que je vivrai, je serai à eux : la première idée qui me vint, lorsque je les vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir leur amitié, et je l'ai obtenue.

Madame de Saint-Maur me mande que vous êtes en Piémont dans une nouvelle Herculée⁶, où, après avoir gratté huit jours la terre, vous avez trouvé une sauterelle d'airain. Vous avez donc fait deux cents lieues pour trouver une sauterelle ! Vous êtes tous des charlatans, messieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles ni de lettres de l'abbé Venuti depuis son départ de Bordeaux : il avait quelque bonté pour moi avant que d'être prêtre et prévôt.

Mandez-moi si vous retournerez à Paris : pour moi, je passerai ici l'hiver et une partie du printemps. La province est ruinée ; et dans ce cas tout le monde a besoin d'être chez soi. On me mande qu'à Paris le luxe est affreux : nous avons perdu ici le nôtre, et nous n'avons pas perdu grand'chose. Si vous voyiez l'état où est à présent la Brède, je crois que vous en seriez content. Vos conseils ont été suivis, et les changements que j'ai faits ont tout développé : c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami, je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 9 novembre 1751.

- 1 | Ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort estimé.
(GUASCO.)
- 2 | En Piémont, par les constitutions du pays, les ecclésiastiques ne peuvent point posséder des fiefs, ni en prendre le titre. Les deux frères étant exposés aux périls de la guerre, il pouvait arriver que, venant à manquer, le fief qui donne le titre à leur maison retombât à la couronne, ou dans une maison étrangère. D'ailleurs, comme il était établi en Allemagne, où les ecclésiastiques ne sont pas sujets à la même loi, il demanda au roi de l'investir aussi lui-même de ce fief ; grâce que le roi lui accorda par une patente particulière, avec le titre, juridiction et prérogatives de la comté de sa famille, dérogeant à cet effet à l'article des constitutions sur ce sujet. (GUASCO.)
- 3 | Ou de Combury, dernier descendant du célèbre chancelier Hyde, fort aimé en France, où il demeurait depuis quelques années, et où il mourut de consommation, très-regretté de tous ceux qui connaissaient son excellent caractère et son esprit. (GUASCO.)
- 4 | Vézetz près Tours, résidence de la duchesse d'Aiguillon.

5 | Le grand prieur du Solar.

6 | Ancienne ville d'*Industria*, dont on a découvert des ruines près des bords du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richesses antiques ; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés, sont un beau trépied de bronze, quelques médailles, et quelques inscriptions. (GUASCO.)

LETTRE CXI.

AU MÊME.

A FONTAINEBLEAU.

Ce que vous me mandez par votre billet d'hier ne saurait me déterminer à renoncer au principe que je me suis fait¹. Depuis le futile de La Porte² jusqu'au pesant Dupin³, je ne vois rien qui ait assez de poids pour mériter que je réponde aux critiques : il me semble même que le public me venge assez, et par le mépris de celles du premier, et par l'indignation contre celles du second. Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce que vous avez entendu des deux conseillers au parlement en question, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclaircissements sur les points qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le *Nouvelliste ecclésiastique*, dont les déclamations et les fureurs ne devraient jamais faire impression sur les bons esprits. A l'égard du plan que le petit ministre de Wurtemberg voudrait que j'eusse suivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Esprit des Lois*, répondez-lui que mon intention a été de faire mon ouvrage, et non pas le sien. Adieu.

[1751.]

¹ De ne point répondre aux critiques de l'*Esprit des Lois*.

² L'abbé de La Porte fut le premier qui osa critiquer l'*Esprit des Lois*, dans ses feuilles périodiques. On disait dans le public qu'il y avait été induit par M. Dupin, fermier général, qui commençait à

escarmoucher par des troupes légères envoyées en avant. (GUASCO.)

Sur l'abbé de la Porte et son livre, voyez l'*Introduction à l'Esprit des Lois*, sup., t. III, p. xxxviii.

3

Ce fermier général fit ensuite imprimer, à ses frais, une critique presque aussi étendue que l'*Esprit des Lois*, qu'il distribua à ses connaissances, à condition de ne point la prêter. On ne manqua pas cependant de faire passer un exemplaire de cette critique entre les mains de M. de Montesquieu, et dès qu'il eut parcouru quelques parties de cette rapsodie, il dit qu'il ne valait pas la peine de lire le reste, se reposant sur le public. En effet, la mauvaise foi qu'on découvrit dans les citations des passages mutilés, à dessein de rendre l'auteur de l'*Esprit des Lois* odieux au gouvernement, ainsi que les mauvais raisonnements, l'indignèrent au point que M. Dupin crut devoir retirer les exemplaires distribués, sous prétexte d'en faire une nouvelle édition, pour corriger des fautes qui s'étaient glissées ; mais cette nouvelle édition ne parut jamais. (G.)

C'est une erreur. Les *Observations* en trois volumes parurent vers 1753. Sur les deux ouvrages de Dupin, voyez l'*Introduction à l'Esprit des Lois*, sup. t. III, p. xxxviii.

LETTRE CXII¹.

AN***.

Je vous supplie, Monsieur, d'avoir la bonté de dire au porteur si je pourrai avoir l'honneur de vous voir demain dans votre cabinet, et à quelle heure. Je voudrais vous parler d'affaires importantes.

Mon fils vient de me dire que vous lui aviez envoyé une lettre, et que, comme elle était adressée à l'Académie, il n'avait pas cru devoir l'ouvrir jusqu'à ce qu'il eût assemblé les ordinaires. Ce ne fut qu'hier qu'on sut confusément le contenu par M. de Sarrau. S'il a commis quelque faute, elle ne vient certainement que du respect qu'il a pour une lettre de vous.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, le 2 janvier 1752.

Permettez-moi l'honneur de vous présenter une bonne année.

¹ | *Actes de l'Académie de Bordeaux.*

LETTRE CXIII.

AU CHEVALIER D'AYDIES¹.

Mon cher chevalier, si vous venez cet été à La Brède, vous prendrez le seul moyen que vous avez d'augmenter la passion que j'ai pour vous ; et quant à ce que vous me dites, de passer par Mayac lorsque j'irai à Paris, je le ferai, et je garde votre lettre pour savoir le chemin ; mais vous n'avez pas dit aux dames vos nièces², à quel point celui que vous leur proposez est délabré et peu propre à remplir les grandes vues que vous avez. Je me souviens d'une pièce de vers où il y avait :

J'ai soixante ans ; c'est trop peu pour vos charmes.

Sylva³ disait fort bien : « Il n'y a rien de si difficile que de faire l'amour avec de l'esprit ; » et moi je dis qu'il est encore plus difficile de faire l'amour avec le cœur et avec l'esprit⁴ ; mais ceci est trop relevé pour un pauvre chasseur devant Dieu : ainsi je ne vous parlerai que de notre misère, qui est extrême, et telle qu'il me semble qu'il vaut mieux s'ennuyer que de se divertir devant des misérables. Je ne sais, ma foi, à quoi tout cela aboutira ; mais je sais que tous les lendemains sont pires, et que cela vise à la dépopulation. Nous serons *dépopulés*, mon cher chevalier, et peut-être passerons-nous devant les autres.

Vous chassez, et je plante des arbres, et je défriche des landes ; il faut s'amuser comme on peut. La ville de

Bordeaux est fort triste, et je ne tâte guère de ce séjour.

On dit que le charmant milord⁵ est malade à Toulouse.
Agréez, je vous prie, mes sentiments les plus tendres.

Bordeaux, ce 2 janvier 1752.

¹ | Publiée par Ch. Pougens. Paris, an V (août 1797).

² | *Œuvres posthumes*, p. 248. « Vous n'avez point dit à vos nièces, etc. »

³ | Célèbre médecin de Bordeaux.

⁴ | *Œuvres posthumes* : « et moi je dis qu'il est très-difficile de faire l'amour avec le cœur et avec l'esprit. »

⁵ | Milord Hyde de Combury, sup. lettre CX

LETTRE CXIV¹.

A M. BRESCON².

L'ode que vous avez eu la bonté de m'envoyer, Monsieur, est digne du héros et du poète. Vous êtes l'Homère d'un nouvel Achille, aussi courageux et plus aimable que l'ancien. Continuez de cultiver les Muses, elles demandent la jeunesse ainsi que les Grâces. Jouissez longtemps des faveurs des unes et des autres.

Je ne vois plus votre ami M. T., et j'en suis fâché, car je l'aimais pour lui-même, et par reconnaissance des avantages qu'il m'a procurés en me liant avec vous.

¹ | Communiquée par M. Vian.

² | Médecin à Mézin, près de Nérac, qui lui avait envoyé une Ode à la louange du duc d'Aiguillon.

LETTRE CXV¹.

A M. BRESCON².

Vous voyez, Monsieur, que je ne fais pas si facilement de la prose que vous faites des vers. Il paraît que vous n'avez pas besoin d'être soutenu par votre sujet, puisque vous me louez. J'ai lu avec bien du plaisir votre lettre, et je me rappelle avec non moins de plaisir l'homme d'esprit qui l'a écrite.

Baron, 25 février 1752.

¹ | Communiquée par M. Vian.

² | Il lui avait envoyé un éloge en vers.

LETTRE CXVI¹.

A M. LE PRESIDENT BARBOT.

J'ai eu, il y a quelques jours, mon cher Président, un entretien avec M. Roux, médecin très-estimable, qui m'a donné en communication un mémoire sur les dangers de la petite vérole. Cet homme mérite secours et protection. Je lui ai conseillé de quitter la province, où rarement on apprécie le vrai mérite ; et je lui ai promis des lettres de recommandation pour quelques amis de Paris. Rapprochez-vous de cet homme, il est de la bonne espèce, et mérite d'être connu.

J'ai lu votre dissertation sur l'*Esprit*. Personne mieux que vous ne peut traiter cette matière. C'est un meurtre que d'enfouir les jolies choses que vous faites. Il y a longtemps que je vous le dis, et cela ne vous corrige pas. Vous êtes toujours le même, et je ne compte plus de vous punir de votre modestie. C'est une maladie incurable, qui prive malheureusement le public de vos bonnes productions.

On dit qu'il circule à Bordeaux un petit ouvrage dirigé contre l'Intendant². Tâchez de vous le procurer, et faites-le-moi passer. Il faut lire ces sortes d'écrits et les brûler.

Les braconniers chassent sur nos terres. Ces vagabonds sont sans respect pour les propriétés. Ils [II] font cent fois plus de mal à nos moissons que les renards et les blaireaux. On sera obligé de tendre des pièges pour diminuer l'espèce de ces animaux bipèdes.

[8 mars 1752.]

- [1](#) | Tiré des *Tablettes de Bordeaux* par Bernardau, in-12. Bordeaux, 1810, p. 199.
- [2](#) | M. de Tourny. Voir la lettre du 8 août 1752.

LETTRE CXVII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Mon cher ami, vous volez dans les vastes régions de l'air, je ne fais que marcher, et nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avais des affaires considérables. Je pars dans ce moment pour Clérac, et j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le duc d'Aiguillon, et finir avec lui¹, parce que ses gens d'affaires barbouillent plus qu'ils n'ont jamais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à mylord Eliban, que vous m'avez demandé pour lui. Mylord me le payera ce qu'il voudra ; et s'il veut ajouter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense : vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant qu'il voudra, même quinze ans s'il veut ; mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins, et il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu ; il n'est pas passé par les mains des marchands.

Mon cher abbé, à votre retour d'Italie, pourquoi ne passeriez-vous pas par Bordeaux, et ne voudriez-vous pas voir vos amis, et le château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vu ? c'est le plus beau lieu champêtre que je connaisse.

Sunt mihi Coelicolæ, sunt cætera numina Fauni.

Enfin, je jouis de mes prés, pour lesquels vous m'avez

tant tourmenté : vos prophéties sont vérifiées ; le succès est beaucoup au-delà de mon attente ; et l'Éveillé dit : « *boudri bien que M. l'abbé de Guasco bis aco* ».

J'ai vu la comtesse ; elle a fait un mariage déplorable, et je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le chevalier Citran a aussi fait un grand mariage, dans le même goût, aux îles², qui lui a porté en dot sept barriques de sucre une fois payées. Il est vrai qu'il a fait un voyage aux îles, et qu'il a pensé apparemment à vous. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, 16 mars 1752.

¹ Des biens, sous la seigneurie d'Aiguillon, causaient un procès qui durait depuis longtemps, au sujet du *franc-aleu* : procès qui avait failli le brouiller avec madame la duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, et qui lui tenait, par cette raison, fort à cœur de le voir terminé. (GUASCO.)

² Il arrive souvent à Bordeaux que des gentilshommes cherchent à épouser des filles des habitants de l'Amérique dans l'espérance d'en avoir beaucoup de biens ; M. de Montesquieu désapprouvait ces sortes de mariages, faits pour de l'argent, qu'il disait abâtardir les sentiments de la noblesse, et sur lesquels on était souvent trompé, parce que les fortunes prétendues des lies se réalisaient rarement. (GUASCO.)

LETTRE CXVIII¹.

A M. BRESCON, MÉDECIN².

J'écris, Monsieur, à M. le président Barbot de vous proposer, et lui envoie l'article de votre lettre sur *les Faunes et les Sylvain* ». Je crois³ qu'il fera avec plaisir ce que je lui demande et ce que vous lui demandez.

J'ai lu avec une véritable satisfaction le succès de votre Pratique sur les maladies épidémiques de votre pays, et je copie encore cet article dans ma lettre à M. le président Barbot, afin qu'il en fasse part à l'Académie, et que votre nom soit célébré dans cette terre comme dans la vôtre.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la plus parfaite estime, etc.

A Raymond, ce 23 mars 1752.

¹ | Publié pour la première fois dans le *Nouveau Manuel épistolaire*, imprimé à Caen en 1785, chez S. Le Roi, imprimeur du Roi.

² | Il demandait à Montesquieu de le proposer pour remplir une place à l'Académie de Bordeaux.

³ | Le texte imprimé porte : *Je vois*.

LETTRE CXIX¹.

A M. BRESCON, MÉDECIN.

Vous avez envoyé, Monsieur, un bâton à un aveugle, en m'adressant votre *Traité des maladies de la Vieillesse*. Je puis encore dire avec plus de vérité qu'Horace :

Eheu ! fugaces, Posthume, Posthume, labuntur anni.

Votre livre sera le guide des vieillards, et il apprendra aux jeunes gens à ne pas se préparer, par la dissolution, de nouvelles infirmités pour cet âge avant-coureur de la mort.

¹ Tiré des *Tablettes de Bordeaux*, par Bernardau, Bordeaux, 1810, p. 197.

LETTRE CXX.

A M. L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A BRUXELLES.

Vous êtes admirable, mon cher Comte ; vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers ; et vous ouvrez un commerce entre eux. M. Mitchel¹ et moi ne nous étions point perdus de vue ; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hanovre, m'avait entièrement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée ; mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un et pour l'autre. Je vous ai déjà mandé que je comptais être à Paris au mois de septembre ; et comme vous devez y être en même temps, je vous porterai la réponse du négociant à l'abbé de la Porte, qui m'a critiqué sans m'entendre. Ce n'est pas un négociant soi-disant, comme vous croyez, c'en est un bien réel et un jeune homme de notre ville², qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher Abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin³ de cette année ; et j'espère que notre province se relèvera un peu de ses malheurs ; je plains bien les pauvres Flamands, qui ne mangeront plus que des huîtres, et point de beurre.

Je crois que le système a changé à l'égard des places de la Barrière, et que l'Angleterre a senti qu'elles ne pouvaient servir qu'à déterminer les Hollandais à se tenir en paix, pendant que les autres seront en guerre. Les Anglais pensent aussi que les Pays-Bas sont plus forts, en

y ajoutant douze cent mille florins⁴ de revenu, qu'ils ne le seraient par les garnisons des Hollandais, qui les défendent si mal ; de plus, la reine de Hongrie⁵ a éprouvé qu'on ne lui donnait la paix en Flandre que pour porter la guerre ailleurs. Je ne serais pas étonné non plus que le système de l'équilibre et des alliances changeât à la première occasion. Il y a bien des raisons de ceci ; nous en parlerons à notre aise au mois de septembre ou d'octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'abbé Venuti, qui, après m'avoir gardé un silence continu pendant deux ans sans raison, l'a rompu aussi sans raison.

De la Brède, ce 27 juin 1752.

- 1 | Alors commissaire d'Angleterre pour les affaires de la barrière à Bruxelles, et ensuite ministre plénipotentiaire à Berlin ; homme de beaucoup d'esprit et d'un caractère fort aimable. M. Ayrolles était ministre de la même cour à Bruxelles. (GUASCO.)
- 2 | M. Ristau, alors négociant, plus tard un des directeurs de la Compagnie des Indes. Montesquieu faisait très grand cas de cette réponse, mais il n'y eut aucune part. Il avouait même qu'il eût été fort embarrassé de répondre à certaines objections que son jeune défenseur avait réfutées de manière à ne laisser aucun lieu à la réplique.
- 3 | Il ne faut pas être surpris que l'auteur parle souvent de son vin à cet ami, car le vin était son principal revenu, et ils avaient beaucoup travaillé ensemble à l'amélioration des vignes. (GUASCO.)
- 4 | Subside que la cour de Vienne s'était engagée de payer aux Hollandais, pour les garnisons des places de la Barrière. (G.)
- 5 | Marie-Thérèse.

LETTRE CXXI.

A M. GROSLEY. (FRAGMENT¹.)

Je serai ravi que dans la recherche de la vérité nous nous confirmions et nous nous convainquions l'un l'autre. Quelques objections² que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer lorsque mon livre parut me firent juger que nous devons beaucoup espérer de vos connaissances et de vos lumières sur le droit français.

[1752.]

¹ C'est sans doute un remerciement à Grosley, à propos des *Recherches sur l'histoire du droit français*, publiées par ce dernier en 1752.

² *Supra*, Lettre LXXXIV.

LETTRE CXXII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Soyez le bien arrivé, mon cher Comte ; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge, mademoiselle Betti, vous a pris pour un revenant, et a fait un si grand cri en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la manière dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de septembre ; si vous êtes de retour de votre résidence, avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement ; je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un homme extraordinaire : à peine avez-vous bu de l'eau des citernes de Tournay, que Tournay vous envoie en députation. Jamais cela n'est arrivé à aucun chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudissements qu'elle recevait sur l'ouvrage de ses députés, en a nommé d'autres pour réexaminer l'affaire¹. Je suis là-dessus extrêmement tranquille. Ils ne peuvent dire que ce que le Nouvelliste ecclésiastique a dit ; et je leur dirai ce que j'ai dit au Nouvelliste Ecclésiastique ; ils ne sont pas plus forts avec ce Nouvelliste, et ce Nouvelliste n'est pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raison ; mon livre est un livre de politique, et non pas un livre de théologie ; et leurs objections sont dans leurs têtes, et non pas dans mon livre.

Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre ; tous

les livres qu'il lit, il les fait, après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du père Gerdi² ; elle est faite par un homme qui mériterait de m'entendre, et puis de me critiquer. Je serais bien aise, mon cher ami, de vous revoir à Paris : vous me parleriez de toute l'Europe ; moi, je vous parlerais de mon village de la Brède, et de mon château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays :

Et maris et terræ, numero quæ carentis arenæ
Mensorem³.

Madame de Montesquieu, M. le doyen de Saint-Surin⁴, et moi sommes actuellement à Baron, qui est une maison entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils est à Clérac, que je lui ai donné pour son domaine avec Montesquieu. Je pars dans quelques jours pour Nisor⁵, abbaye de mon frère ; nous passerons par Toulouse, où je rendrai mes respects à Clémence Isaure⁶, que vous connaissez si bien. Si vous y gagnez le prix, mandez le moi ; je prendrai votre médaille en passant : aussi bien n'avez-vous plus la ressource des intendants. Il vous faudrait un homme uniquement occupé à recueillir les médailles que vous remportez. Si vous voulez, je ferai aussi à Toulouse une visite de votre part à votre muse, M^{me} Montégut⁷ ; pourvu que je ne sois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poétique.

Je vous dirai pour nouvelles que les jurats comblent, dans ce moment, les excavations qu'ils avaient faites

devant l'Académie. Si les Hollandais avaient aussi bien défendu Berg-op-Zoom, que M. notre intendant a défendu ses fossés⁸, nous n'aurions pas aujourd'hui la paix ; c'est une terrible chose de plaider contre un intendant ; mais c'est une chose bien douce que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à la Haye, parlez-lui, je vous prie, de notre tendre amitié. Je suis bien aise d'apprendre son crédit à la cour du Stathouder ; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

De Raymond en Gascogne, 8 août 1752.

¹ Après avoir tenu longtemps l'*Esprit des Lois* sur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de suspendre sa censure. C'est, peut-être, une des plus sages démarches qu'elle ait faites depuis longtemps. (GUASCO.)

² Barnabite, alors professeur à l'université de Turin, et maintenant précepteur du prince de Piémont, homme de beaucoup de mérite, et qui s'est évertué à critiquer des grands hommes tels que Locke, Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau. (G.) Voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, p. XLVII.

³ Horace, I, Od. xxxviii.

⁴ Le doyen de la vieille collégiale de Saint-Surin de Bordeaux était Joseph Secondat de Montesquieu, frère du président, qui devint en 1743 abbé de Nizor. (*Montesquieu à l'abbaye de Nizor*, par M. F. Sacaie, dans les *Mémoires de l'Académie des Jeux floraux*.)

⁵ Nizor, ou Nizor, nommée aussi *Benedictio Dei* ou *Bénissons Dieu*, était une abbaye cistercienne, située dans le pays de Comminges, sur les bords de la Sesse, entre Blajan et Boulogne. Elle avait été fondée en 1184 par des moines venus de l'abbaye de Bonnefont. (*Voyage littéraire de deux religieux de la Congrégation de Saint-Maur*. (Martenne et Durand, t. I.)

6 Dame qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le XVI^e siècle, sur laquelle ce correspondant de M. de Montesquieu a donné des éclaircissements dans la *Dissertation sur l'état des lettres sous le règne de Charles VI et Charles VII*, qui a remporté le prix à l'Académie de Paris en 1741. On conserve sa statue avec honneur à l'hôtel de ville, et on la couronne de fleurs tous les ans. (GUASCO.)

7 Femme d'un trésorier de France, qui cultivait la poésie, et qui a écrit une épître en vers à cet ami de M. de Montesquieu. (G.)

Jeanne de Sogla, dame de Montégut, morte à Toulouse le 4 juin 1752. On a d'elle un recueil de lettres et de poésies publiées par son fils. (RAVENEL.)

8 M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bordeaux doit les embellissements de cette ville. Pour suivre un plan des édifices qu'il entreprit, et faire un alignement, il venait de masquer le bel hôtel de l'académie : elle s'y opposa, et obtint de la cour gain de cause contre monsieur l'intendant. (G.)

LETTRE CXXIII¹.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Bon cela : le chevalier de Laurency², je l'adorerais s'il ne venait pas de si bonne heure ; mais je vois que vous êtes arrivée à un point de perfection que cela ne vous fait rien. Je suis ravi, Madame, d'apprendre que vous avez de la gaîté : vous en aviez assez pour nous. J'ai, je vous assure, un grand désir de vous revoir. Voilà bien des changements de place : ce sont les quatre coins.

J'ai reçu une lettre de Madame la duchesse de Mirepoix. J'ai cru quelque temps qu'elle me querellerait de ce qu'elle ne m'avait pas fait réponse. Madame, je voudrais être à Paris, être votre philosophe et ne l'être point, vous chercher, marcher à votre suite et vous voir beaucoup. J'ai l'honneur, Madame, de vous présenter mes respects.

A la Brède, le 12 août 1752.

¹ Correspondance inédite de M^{me} Du Deffand, t. I, p. 27.

² Peut-être s'agit-il du chancelier Lorenzi. On peut voir dans la correspondance de Grimm le récit des naïvetés divertissantes de ce chevalier. (RAVENEL.)

LETTRE CXXIV.

A LA MÊME.

Je commence par votre apostille. Vous dites que vous êtes aveugle ! Ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres ? Ce qui doit nous consoler, c'est que ceux qui voient clair ne sont pas pour cela lumineux. Je suis bien aise que vous vous accommodiez du savant bailli¹ : si vous pouvez gagner ce point, que vous ne l'amusiez pas trop, vous êtes bien ; et quand cela ira trop loin, vous pourrez l'envoyer à Chaulnes.

Je ferai sur la place de l'académie ce que voudront Madame de Mirepoix, d'Alembert et vous ; mais je ne vous réponds pas de M. de Saint-Maur : car jamais homme n'a tant été à lui que lui. Je suis bien aise que ma défense ait plu à M. Lemonnier. Je sens que ce qui y plaît est de voir, non pas mettre les vénérables théologiens à terre, mais de les y voir couler doucement.

Il est très singulier qu'une dame qui a un mercredi n'ait point de nouvelles. Je m'en passerai. Je suis ici accablé d'affaires : mon frère est mort². Je ne lis pas un livre, je me promène beaucoup, je pense souvent à vous, je vous aime. Je vous présente mes respects.

De la Brède, le 13 septembre 1752.

¹ | Louis de Froullay, bailli de l'ordre de Malte.

² | Il faut supposer que cette lettre est mal datée, puisque dans la

lettre suivante, datée du mois d'octobre, Montesquieu est à l'abbaye de Nisor, avec son frère, le doyen.

LETTRE CXXV.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Votre lettre, mon cher Comte, m'apprend que vous êtes à Paris ; et je suis étonné moi-même de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frère, qui a duré près d'un mois, a rompu toutes mes mesures, et je n'y serai qu'à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre ; car je veux absolument vous voir, et passer quelques semaines avec vous, avant votre départ. Mais, mon cher abbé, vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverais point sitôt, de ne pas vous mettre dans mon appartement d'en bas ; et je donne ordre à la demoiselle Betti de vous y recevoir, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela ; ainsi je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne : je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, toutes mes connaissances. Le prince Eugène vivait alors, et ce grand homme me fit passer des moments délicieux¹. MM. les comtes Kinski, M. le prince de Lichtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak et toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples où il était vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés : tout le reste est mort ; et moi je mourrai bientôt : si vous pouvez me rappeler dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paraître sur un nouveau théâtre, et je suis sûr que vous y figurerez aussi bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peu soupçonneux. Prenez garde : ils se méfient

des Italiens comme trop fins pour eux ; mais ils savent qu'ils ne leur sont point inutiles, et sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède quand vous revîntes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près², tant la nature s'y trouve dans sa robe de chambre et au lever de son lit. J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à milord Eliban ; il a été trouvé extrêmement bon. On me demande une commission pour quinze tonneaux, ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là contribue, à ce qu'il paraît, au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts, à mesure qu'il les reconnaît ; il s'aigrit tous les jours, et moi je deviens sur son sujet plus tranquille : il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans ma chambre, vous fait mille compliments, et vous êtes un des chanoines du monde qu'il honore le plus : lui, moi, ma femme et mes enfants, vous regardons et chérissons tous comme de notre famille. Je serai bien charmé de faire connaissance avec M. le comte de Sartirane³ quand je serai à Paris : c'est à vous à lui donner une bonne opinion de moi. Je vous prie de faire bien des compliments à tous ceux de mes amis que vous verrez ; mais si vous allez à Montigny⁴, c'est là qu'il faut une effusion de mon cœur. Vous autres Italiens êtes pathétiques : employez-y tous les dons que la nature vous à

donnés ; faites-en aussi surtout usage auprès de la duchesse d'Aiguillon et de Madame Dupré de Saint-Maur ; dites surtout à celle-ci combien je lui suis attaché⁵. Je suis de l'avis de milord Eliban, sur la vérité du portrait que vous avez fait d'elle⁶.

Il faut que je vous consulte sur une chose, car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* m'a attribué, dans une feuille du 4 juin, que je n'ai vue que fort tard, une brochure intitulée *Suite de la défense de l'Esprit des lois*, faite par un protestant⁷, écrivain habile, et qui a infiniment d'esprit.

L'ecclésiastique me l'attribue pour en prendre le sujet de me dire des injures atroces. Je n'ai pas jugé à propos de rien dire : 1^o par mépris ; 2^o parce que ceux qui sont au fait de ces choses savent que je ne suis point auteur de cet ouvrage, de sorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connais point l'air actuel du bureau de Paris ; et si ces feuilles ont pu faire impression sur quelqu'un, c'est-à-dire si quelqu'un a cru que je fusse l'auteur de cet ouvrage, que sûrement un catholique ne peut avoir fait, serait-il à propos que je donnasse une petite réponse en une page, *cum aliquo grano salis* ? Si cela n'est pas absolument nécessaire, j'y renonce, haïssant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudrait que je susse aussi si cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je suis ici dans l'ignorance de tout, et cette ignorance me plaît assez. Tout ceci entre nous, et sans qu'il paraisse que je vous en aie écrit. Mon principe a été de ne point me remettre sur les rangs avec des gens méprisables.

Comme je me suis bien trouvé d'avoir fait ce que vous voulûtes quand vous me poussâtes, l'épée dans les reins, à composer ma *Défense*⁸, je n'entreprendrai rien qu'en conséquence de votre réponse. Huart veut faire une nouvelle édition des *Lettres persanes* ; mais il y a quelques *juvenilia*⁹ que je voudrais auparavant retoucher ; quoiqu'il faut qu'un Turc voie, pense et parle en Turc, et non en chrétien : c'est à quoi bien des gens ne font point attention en lisant les *Lettres persanes*.

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, et que vous allez quitter les affaires de Philippe le Bel pour celles de ce siècle-ci. L'histoire de mon pays y perdra aussi bien que la république des lettres ; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne, et n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de monsieur votre frère : c'est un des militaires¹⁰ que je regarde comme destiné à faire les plus grandes choses. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 4 octobre 1752.

1 | L'auteur disait qu'il n'avait jamais oui dire à ce prince que ce qu'il fallait dire sur le sujet dont on parlait, même lorsqu'en quittant de temps en temps sa partie, il se mêlait de la conversation. Dans un petit écrit que Montesquieu avait fait sur la *Considération*, en parlant du prince Eugène, il avait dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince qu'on ne l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions, fit un accueil très-distingué à Montesquieu à son arrivée à Vienne, et l'admit dans sa société la plus intime.

(GUASCO.)

2 La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment hexagone, à pont-levis, entouré de doubles fosses d'eau vive, revêtu de pierres de taille. Il fut bâti sous Charles VII pour servir de château-fort ; et il appartenait alors à la maison de La Lande, dont la dernière héritière épousa un des ancêtres de M. de Montesquieu. L'intérieur du château n'est effectivement pas fort agréable, par la nature de sa construction ; mais M. de Montesquieu en a fort embelli les dehors par les plantations qu'il y a faites (G.)

3 Ambassadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'esprit, et plus véridique qu'on ne souhaite dans les sociétés. (G.)

4 Chez les Trudaine.

5 Il disait d'elle, qu'elle était également bonne à en faire sa maîtresse, sa femme, ou son amie. (G.)

6 Cette dame étant un jour en habit d'amazone, à la campagne, à Montigny, il en avait fait le portrait dans un sonnet. Ce sonnet ayant été lu à milord Éliban, qui ne la connaissait pas, il dit que ce ne pouvait être qu'un portrait flatté ; et ayant depuis fait connaissance avec elle, il reprochait à l'auteur de n'en avoir pas assez dit. (G.)

Une lettre de Montesquieu à Madame Dupré de Saint-Maur, dont nous ne connaissons que le résumé, montre tout l'attachement du président pour cette dame. Dans cette lettre, datée de la Brède ce 13 octobre 1753, Montesquieu la remercie de lui avoir rappelé le souvenir de M. de Trudaine et de M. Bouvart, auquel son petit-fils doit la vie et la santé. Qu'elle ne lui parle pas du piège. Il est outré de voir que les affaires s'aigrissent et que les vieilles haines s'enveniment. « Il n'y a rien de pire, dit-il, que de perdre l'amour et du prince présent et peut-être des futurs.. » Ses yeux le forcent à l'oisiveté... « Je suis occupé ici à faire faire du nectar ; le malheur est qu'Hébé ne le versera point dans ma coupe. »

7 L'auteur de cet écrit, in-12, *Berlin*, 1751, était la Beaumelle. On

l'attribua faussement à Montesquieu. Il y a une lettre de lui qui dément cette imputation. V. *sup.*, t. VI, page 248.

8 Ce fut lui qui, à force de sollicitations, lui arracha, comme malgré lui, l'unique réponse qu'il ait faite aux critiques sous le titre de *Défense de l'Esprit des Loix*, que le public a reçue avec tant d'applaudissement. (G.)

9 Il a dit à quelques amis que, s'il avait eu à donner actuellement ces Lettres, il en aurait omis quelques-unes, dans lesquelles le feu de la jeunesse l'avait transporté ; qu'obligé par son père de passer toute la journée sur le Code, il s'en trouvait le soir si excédé, que, pour s'amuser, il se mettait à composer une *lettre persane*, et que cela coulait de sa plume sans étude. (G.)

10 Il était alors général-major au service d'Autriche. Il fut choisi dans la dernière guerre pour quartier-maître général de l'armée de Bohême ; il eut part, en cette qualité, à la victoire de Planian ; et la réputation qu'il s'est faite dans les défenses mémorables de Dresde et de Schwenitz, prouve que M. de Montesquieu se connaissait en hommes. Il mourut d'apoplexie à Königsberg, où il était prisonnier de guerre, dans le grade de général en chef d'infanterie, et chevalier grand'croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Elle honora par des regrets très-marqués la perte de ce général, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués durant sa captivité et à sa mort ; mort qu'il eût peut-être évitée, si les témoignages honorables que le roi de Prusse rendit à sa capacité après le siège de Schwenitz eussent été accompagnés de la grâce de pouvoir aller prendre les bains, suivant la convention faite verbalement avec le général ennemi, lors de la reddition de la place. (GUASCO.)

LETTRE CXXVI¹.

A M. B[RESCON], MÉDECIN.

Vous trouvez, Monsieur, que je fais réponse bien tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 novembre². J'ai toujours été à cheval depuis ce temps-là et j'aurais été bien flatté d'avoir l'honneur de vous voir.

A l'égard de la dédicace de votre ouvrage, il vous faudrait un Mécène qui valût mieux que moi, et je dois renoncer pour vous à l'honneur que vous me faites. Quoi qu'il en soit, je ne regarderai que comme une pure marque de votre amitié, l'honneur que vous voulez me faire et que je ne mérite guère, de me mettre à la tête de votre livre.

Vous me surprenez beaucoup, quand vous me dites que le président Barbot n'a égaré que deux de vos dissertations ; il vous en reste deux, et j'admire votre bonheur. Il faut que le président ait changé, ou qu'il ait des attentions particulières pour vous ; à un autre, il les aurait égarées toutes les quatre.

Ce que vous dites sur les Anglais est très-bien et très-sensé. Effectivement ils aiment les grands hommes de leur patrie ; et, dans cette nation extraordinaire, il y a peu de gens qui n'aient un coin de mérite personnel.

Je compte partir pour Paris vers la fin de novembre. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentiments de la plus parfaite estime, etc.

A Lartigue, ce 3 novembre 1752.

[1](#) | *Manuel épistolaire*, Caen, 1785.

[2](#) | La date de la lettre prouve que *novembre* est ici une erreur. C'est sans doute septembre qu'il faut lire.

LETTRE CXXVII¹.

A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR².

Madame,

Comme vous êtes à Crécy, où il ne m'est pas permis d'aller, j'ai l'honneur de vous écrire ce qui se passa hier à l'Académie.

J'y rendis compte des ordres du Roi, et comme M. de Buffon avait prié ses amis de ne le point nommer dans les circonstances, la plupart des académiciens n'ayant plus aucun sujet se trouvèrent embarrassés, et demandèrent qu'on différât l'élection jusqu'à samedi en huit.

Madame, Piron est assez puni pour les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits ; d'un autre côté, il en a fait de très bons. Il est aveugle, infirme, pauvre, marié, vieux. Le Roi ne lui accorderait-il pas quelque petite pension ? C'est ainsi que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent, et parce que vous êtes heureuse, vous voudriez qu'il n'y eût point de malheureux.

Le feu Roi exclut La Fontaine d'une place à l'Académie à cause de ses Contes, et il la lui rendit six mois après à cause de ses Fables. Il voulut même qu'il fût reçu avant Despréaux, qui s'était présenté depuis lui.

Agréez, je vous supplie, le profond respect, etc.

[1752].

¹ | D'après un manuscrit de M. de Secondat.

2 Montesquieu était directeur de l'Académie française en 1752, lorsque Piron se présenta pour remplir la place vacante par la mort de l'archevêque de Sens. Les suffrages se réunissaient en sa faveur, lorsque le directeur reçut ordre de se rendre à Versailles, où le Roi lui dit qu'il ne voulait pas que Piron fut élu. Après avoir reçu cet ordre et en avoir rendu compte à l'Académie, Montesquieu, quoique sans liaison d'aucune espèce avec le malheureux Piron, et ne consultant que son cœur, écrivit la lettre ci-dessus à M^{me} de Pompadour.

Deux jours après, Piron eut une pension de cent pistoles, et a obtenu depuis d'autres grâces. (LA PLACE, *Pièces intéressantes*, etc., Paris, 1787. t. V. p. 300.)

LETTRE CXXVIII¹.

A M. DE LA BEAUMELLE, A PARIS.

Il m'est impossible de sortir ; cependant, j'aurais bien des choses à dire, et importantes, à M. de La Beaumelle. S'il pouvait venir prendre une tasse de thé ou de café chez moi, nous pourrions parler ensemble. Je l'embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Paris, samedi [1752]

¹ P. 227 du t. II, de la septième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1870. Le petit document est publié d'après l'autographe conservé dans la collection de M. N. Joly, à la suite d'un article de ce dernier intitulé : *Notice sur deux livres rarissimes qui font partie de ma bibliothèque.*

LETTRE CXXIX.

A L'ABBÈ COMTE DE GUASCO.

A VIENNE.

J'ai reçu, mon cher comte, votre lettre de Vienne, du 28 décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avaient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi ; il me reste le prince de Lichtenstein, et je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques d'amitié de M. Duval, bibliothécaire de l'empereur¹, qui fait beaucoup d'honneur à la Lorraine, sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quelque chose de ma part à M. Van-Swieten ; je suis un véritable admirateur de cet illustre² Esculape. Je vis hier M. et M^{me} de Senectère ; vous savez que je ne vois plus que les pères et les mères dans toutes les familles ; nous parlâmes beaucoup de vous ; ils vous aiment beaucoup. J'ai fait connaissance avec³..... Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique, et fort persuadé de ses lumières ; mais il n'est pas notre marquis de Saint-Germain ; aussi n'est-il pas un ambassadeur piémontais⁴. Bien de ces têtes diplomatiques se pressent trop de nous juger ; il faudrait nous étudier un peu plus. Je serais bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris ici que vous relevâtes fort à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen. Il faut pardonner à des ministres, souvent imbus des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas des notions bien justes sur

certain points, et de hasarder des apophtegmes⁵.

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer ; il y a deux ans qu'elle travaille, sans savoir guère comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'acheverai de l'ensevelir⁶. J'en serais bien fâché, car j'aime la paix par-dessus toute chose. Il y a quinze jours que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous ; comme je sais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable ; ainsi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jusqu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autre chose que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir tout ce que vous me mandez sur votre sujet ; les choses obligeantes que vous a dites l'Impératrice font honneur à son discernement, et les effets de la bonne opinion qu'elle vous a marquée lui feront encore plus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse, et elle passe, dans ce pays-ci, pour une réponse sans réplique. Vous qui êtes docteur dans le droit des gens, vous jugerez cette question dans votre particulier.

Vous avez très bien fait de passer par Lunéville ; je juge, par la satisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuse réception du roi Stanislas. Il exigea de moi que je lui promisse de faire un autre voyage en Lorraine. Je souhaiterais bien que nous nous y rencontrassions à votre retour d'Allemagne : l'instance que le roi vient de vous faire, par sa gracieuse lettre, d'y repasser, doit vous engager à reprendre cette

route. Nous voilà donc, encore une fois, confrères en Apollon⁷ ; en cette qualité recevez l'accolade.

De Paris, 5 mars 1753.

1 C'est-à-dire, de sa bibliothèque particulière, homme d'autant plus estimable, que, né dans un état bien éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent. (GUASCO).

2 Il savait que c'était à lui que les libraires de Vienne devaient la liberté de pouvoir vendre l'*Esprit des lois*, dont la censure précédente des jésuites empêchait l'introduction à Vienne ; car M. le baron Van-Swieten n'est pas seulement l'Esculape de cette ville impériale. Par sa qualité de premier médecin de la Cour, il est encore l'Apollon qui préside aux muses autrichiennes, tant par sa qualité de bibliothécaire impérial, charge qui, par un usage particulier à cette Cour, est unie à celle de premier médecin, que par celle de président de la censure des livres, et des études du pays, de sorte qu'il pourrait être en même temps le médecin des esprits, comme il l'est des corps, si le despotisme sur le Parnasse n'était pas trop effrayant pour les Muses, et si la sévérité, lorsqu'elle est trop scrupuleuse, ne rendait pas plus ingénieux dans la contrebande des livres dangereux, comme elle prive quelquefois de ceux qui sont d'une utilité relative aux différentes professions. Quoi qu'il en soit, maigre la satire qu'on lit dans les *Dialogues* de M. de Voltaire, portant également sur les fonctions des deux ministères de ce savant médecin, Vienne lui doit déjà quelques changements utiles au bien des études ; et ce poète célèbre lui doit surtout, que son histoire universelle soit, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là. (G.)

3 Ce nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée. (G.)

Il est probable que Guasco n'a pas voulu publier le nom, et que ce nom est celui du comte de Sartirane.

4 Il (Montesquieu) avait été intimement lié avec M. le marquis de Breil, M. le commandeur Solarson frère, et M. le marquis de Saint-Germain, tous les trois ambassadeurs de Sardaigne ; le premier à Vienne, les deux autres à Paris ; tous les trois hommes du premier mérite. (G.)

5 Étant question de l'*Esprit des Lois* à un dîner d'un ambassadeur, S. E. prononça qu'il le regardait comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen. « Montesquieu mauvais citoyen ! s'écria son ami ; pour moi je regarde l'*Esprit des Lois* même comme l'ouvrage d'un bon sujet ; car on ne saurait donner une plus grande preuve d'amour et de fidélité à ses maîtres, que de les éclairer et les instruire. » (G.)

6 Il venait de paraître un ouvrage intitulé : *Le Tombeau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'*abbé de Prade*. (G.)

C'était l'œuvre de Voltaire.

7 Le roi Stanislas les avait fait agréger à son académie de Nancy. (G.)

LETTRE CXXX¹.

M. DE SOLIGNAC, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE NANCY

A NANCY EN LORRAINE.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur, et je vous dirai que mon petit ouvrage, intitulé *Lysimaque*, court en manuscrit à Paris, tellement défiguré, mutilé et estropié, qu'il me fait pitié à moi-même. Je consentirais à le faire imprimer, si cet ouvrage ayant été présenté à votre Académie, je pouvais dire qu'il fût à moi ; mais je me flatte qu'il lui appartient entièrement. Je vous prie donc, Monsieur, de pressentir l'Académie, pour savoir si elle permet que je fasse imprimer cet ouvrage à Paris ; et si je puis le donner.

Si vous pouvez trouver occasion de dire quelque chose qui puisse me rappeler dans le souvenir du Roi², vous me ferez bien du plaisir : je sens que si quelques ouvrages m'ont fait aujourd'hui quelque espèce d'honneur, dans la postérité ses bontés feront ma gloire.

Je vous prie, Monsieur, de me conserver quelque part dans votre amitié. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments que je ne saurais assez vous exprimer, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 31 mars 1753.

Faites-moi le plaisir de voir M^{me} la princesse de Talmont, et de lui parler continuellement de mon respect.

[1](#) | Communiqué par M. E. Charuvay.

[2](#) | Le Roi Stanislas.

LETTRE CXXXI.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

A VIENNE.

Je trouve, mon cher comte, vos raisons assez bonnes pour ne point vous engager légèrement ; mais je crois que celles qu'on a pour vous retenir sont encore meilleures ; et j'espère que votre esprit patriotique s'y rendra. Je vois par là, avec bien de la joie, que ce que l'on m'a dit des soins qu'on prend de l'éducation des archiducs, est très réel. Il ne suffit pas de mettre auprès d'eux des gens savants ; il leur faut des gens qui aient des vues élevées, et qui connaissent le monde ; et je crois, sans blesser votre modestie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'histoire est un de ceux qui importent le plus à un prince ; mais il faut lui faire considérer l'histoire en philosophe, et il est bien difficile qu'un Régulier, ordinairement pédant, et livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors surtout qu'il s'agira de temps critiques et intéressants pour l'empire. Si l'on délivre de cette épine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes, pour ne pas vous conseiller de passer par-dessus les autres difficultés qui s'opposent à la réussite de cette affaire. Avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux que celui de Flandre, à moins que vous ne préféreriez la bière au vin de Tokai. Quant aux convenances d'étiquette de cour, je suis persuadé qu'on

pense assez juste, pour ne pas perdre un homme utile, pour de si petites choses¹. Je me repose là-dessus sur les vues supérieures de Marie-Thérèse. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de fortune, parce que je sais que ce n'est pas ce qui vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laisser ignorer votre résolution, ou la décision de la cour : elle m'intéresse autant pour elle que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conseille l'entreprise dont vous me parlez. Un chanoine doit être bien plus en état qu'un profane de traiter de l'*Esprit des lois ecclésiastiques*. Votre plan serait fort bon, mais je trouve le repos encore meilleur, et j'abandonne ce champ de gloire à votre zèle infatigable. Adieu.

1753.

¹ L'usage de la Cour de Vienne est de ne point donner, comme dans plusieurs autres, un précepteur en chef aux princes de la maison ; mais seulement des instructeurs, dont chacun est chargé d'enseigner la partie de littérature qu'on leur fait apprendre, et, dans le choix de ceux qu'on nomme pour ces différents départements, on ne consulte que la capacité, sans avoir égard à la condition des personnes. (Cette note se trouve dans l'*errata* de l'édition de Florence [Paris], 1767.)

LETTRE CXXXII¹.

A M. LE CHEVALIER DE JAUCOURT²

A PARIS.

Je pars dans ce moment, mon cher chevalier, pour la campagne. Je serai ici vendredi soir. J'irai quelques jours après à Montigny, chez M. Trudaine³, mais je ne partirai pas sans avoir pris les ordres de Mademoiselle en quelque endroit qu'elle soit.

J'ai l'honneur de vous embrasser,

MONTESQUIEU.

[Paris], mardi matin, 26 mai 1753.

¹ | Collection de M. de la Sicotière.

² | Le chevalier de Jaucourt, un des principaux rédacteurs de l'*Encyclopédie*, était un des grands amis de Montesquieu, et l'assista à ses dernier moments.

³ | M. de Trudaine, conseiller d'État, intendant des finances.

LETTRE CXXXIII.

A M. HUME.

J'ai, Monsieur, reçu l'honneur de votre lettre avec l'apostille qui y est jointe, et j'ai de plus reçu un exemplaire de vos excellentes compositions par la voie de milord Morton.

M. de Jouquart¹ qui a formé le dessein de traduire l'ouvrage de M. Wallace me dit hier qu'il traduirait aussi le vôtre, sur le nombre des peuples chez les anciennes nations. Cela dépendra du succès qu'aura sa traduction qui est la première qu'il ait faite. Il est certain qu'il a tous les talents qu'il faut pour s'en acquitter, et je ne doute pas que le public ne l'encourage à continuer. Le public, qui admirera les deux ouvrages, n'admirera pas moins deux amis qui font céder d'une manière si noble les petits intérêts de l'esprit aux intérêts de l'amitié ; et pour moi, je regarderai comme un très-grand bonheur, si je puis me flatter de quelque part dans cette amitié.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, ce 13 juillet 1753.

¹ | M. de Jaucourt ?

LETTRE CXXXIV.

A M. L'ABBÉ COMTE DE GUASCO

A VÉRONE.

Mon cher ami, vos titres se multiplient tellement que je ne puis plus les retenir ; voyons... comte de Clavières, chanoine de Tournai, chevalier d'une croix impériale¹, membre de l'Académie des inscriptions, de celle de Londres, de Berlin et de tant d'autres, jusqu'à celle de Bordeaux ; vous méritez bien tous ces honneurs, et bien d'autres encore.

Je suis bien aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour votre chapitre². Il est heureux de vous avoir, et fait bien de vous députer à la cour pour ses affaires, plutôt que vous retenir pour chanter et pour boire ; car je suis sûr que vous négociez aussi bien que vous chantez mal et buvez peu. Je suis fâché que l'affaire qui vous regardait personnellement ait manqué³ ; vous n'êtes pas le seul qui y perdiez ; et il vous reste votre liberté, qui n'est pas une petite chose ; mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'est privé ; quoique je soupçonne qu'il pourrait bien y avoir d'autres raisons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours aurait pu faire abandonner. Quand certaines gens ont pris racine, ils savent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés ; d'ailleurs vous n'êtes point un bel esprit du pays de Liège, ou de Luxembourg. Je me réserve là-dessus mes pensées.

Votre lettre m'a été rendue à la Brède, où je suis. Je me promène du matin au soir en véritable campagnard ; et je fais ici de fort belles choses en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je suppose que la Galerie de Florence vous arrêtera longtemps. Indépendamment de cela, de mon temps cette ville était un séjour charmant ; et ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand-duc sur une petite chaise de bois, en casaquin et chapeau de paille, devant sa porte. Heureux pays ! m'écriais-je, où le premier ministre vit dans une si grande simplicité et dans un pareil désœuvrement. Vous verrez M^{me} la marquise Ferroni et l'abbé Niccolini ; parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part Monseigneur Cerati, à Pise ; et pour Turin, vous connaissez mon cœur, notre grand-prieur, MM. les marquis de Breil et de Saint-Germain. Si l'occasion se présente, vous ferez ma cour à Son Altesse Royale. Si vous écrivez à M. le comte de Cobentzel à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les États autrichiens, et alors vous n'entendrez plus de ces propositions erronées et mal sonnantes⁴ qui vous ont scandalisé.

Je crois bien que je serai à Paris dans le temps que vous y viendrez. J'écrirai à Madame la duchesse d'Aiguillon combien vous êtes sensible à son oubli ; mais, mon cher abbé, les dames ne se souviennent pas de tous

les chevaliers ; il faut qu'ils soient paladins. Au reste, je voudrais bien vous tenir huit jours à la Brède à votre retour de Rome ; nous parlerions de la belle Italie et de la forte Allemagne.

Voilà donc Voltaire qui paraît ne savoir où reposer sa tête⁵ : *Ut eadem tellus, quæ modo victori defuerat, deesset ad sepulturam*. Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernais, ayez la bonté de lui faire ma cour, quand vous le verrez à Rome, et je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particulière pour lui. Vous êtes son confrère à l'Académie, et il vous connaît : cependant, si vous croyez que cela soit nécessaire, mandez-le-moi. Adieu.

De la Brède, ce 28 septembre 1753.

1 L'Impératrice venait d'accorder [à la sollicitation de l'abbé de Guasco] une croix de distinction, portant l'aigle impériale, avec le chiffre du nom de Marie-Thérèse, au chapitre de Tournai, le plus ancien des Pays-Bas, et le seul où l'on entre, faisant preuves de noblesse. (GUASCO.)

2 En vertu d'une bulle de Martin V, ce chapitre, comme plusieurs autres d'Allemagne, doit être composé de deux classes de chanoines : de nobles et de gradués. Des gens intéressés à tenir ce corps dans leur dépendance, faisaient fréquemment des brèches à la maxime établie, pour y faire entrer de leurs créatures, propres à seconder leurs vues ; c'est pour obvier aux suites des altérations faites contre l'esprit de sa constitution, que ce chapitre chargea ce député d'obtenir un diplôme de S. M. l'Impératrice, qui arrêta le cours de cet abus en fixant d'un côté les degrés de noblesse qu'on doit prouver pour être reçu dans la classe des

nobles, et prescrivant de l'autre qu'il ne suffirait pas que les licenciés et docteurs eussent une patente de ces grades, qu'on achetait souvent, mais qu'ils ne seraient considérés pour tels qu'après avoir fait un cours d'étude en règle pendant cinq ans à l'université de Louvain, disposition également utile à l'encouragement des études de cette université, et au chapitre, qui en ressent déjà les effets salutaires, par le nombre de sujets distingués, qui s'y accroît tous les jours depuis. (G.)

3 Voyez la lettre CXXXI.

4 Cet ami lui avait mandé qu'il avait été fort choqué de deux propositions qu'il avait entendues. La première était, qu'à l'occasion d'un ouvrage qu'il avait fait imprimer, un seigneur lui dit qu'il ne convenait point à un homme de condition de se donner pour auteur. La seconde était d'un militaire du premier rang, dite à son frère à propos des lectures assidues qu'il faisait des livres du métier : « Les livres, lui fut-il dit, servent peu pour la guerre ; je n'en ai jamais lu, et je ne suis pas moins parvenu aux premiers grades. » (G.)

5 Ceci a rapport à son départ de Berlin et à sa fâcheuse aventure de Francfort. (G.)

LETTRE CXXXV.

AU CHEVALIER D'AYDIES¹.

Je bus hier, mon cher chevalier, trois verres de vin à la confusion du père de Palène² ; c'est une santé anglaise. Le pauvre homme aurait bien mieux aimé que vous lui eussiez donné une douzaine de coups de bâton que de signer une transaction qui met le couvent si fort à l'étroit ; mais vous n'avez pas suivi son goût. Le père de Palène est le diable de l'abbé de Grécourt³, à qui l'on donne une flaquée d'eau bénite. Mon cher chevalier, je vous aime, je vous honore et vous embrasse.

La Brède, ce 8 novembre 1753.

¹ | Publiée par Pougens, an V, août 1707.

² | Voy. *sup.* Lettre CVU.

³ | Dans son poème de *Philotanus*.

LETTRE CXXXVI.

A M. D'ALEMBERT¹.

Vous prenez le bon parti, monsieur ; en fait d'huître on ne peut faire mieux. Dites, je vous prie, à M^{me} du Deffand, que si je continue à écrire sur la philosophie, elle sera ma marquise².

Vous avez beau vous défendre de l'Académie, nous avons des matérialistes aussi ; témoin l'abbé d'Olivet, qui pèse au centre et à la circonférence ; au lieu que vous, vous ne pesez point du tout.

Vous m'avez donné de grands plaisirs. J'ai lu et relu votre *Discours préliminaire*³ : c'est une chose forte, c'est une chose charmante, c'est une chose précise, plus de pensées que de mots, du sentiment comme des pensées, et je ne finirais point.

Quant à mon introduction dans l'*Encyclopédie*, c'est un beau palais où je serais bien curieux de mettre les pieds ; mais pour les deux articles *Démocratie* et *Despotisme*, je ne voudrais pas prendre ceux-là. J'ai tiré, sur ces articles, de mon cerveau tout ce qui y était. L'esprit que j'ai est un moule ; on n'en tire jamais que les mêmes portraits : ainsi je ne vous dirais que ce que j'ai dit, et peut-être plus mal que je ne l'ai dit. Ainsi, si vous voulez de moi, laissez à mon esprit le choix de quelque article ; et si vous voulez, ce choix se fera chez Madame du Deffand avec du marasquin. Le père Castel dit qu'il ne peut pas se corriger,

parce qu'en corrigeant son ouvrage, il en fait un autre, et moi je ne puis pas me corriger, parce que je chante toujours la même chose. Il me vient dans l'esprit que je pourrai prendre peut-être *Goût*, et que je prouverai bien que *difficile est proprie communia dicere*⁴.

Adieu, monsieur ; agréez, je vous prie, les sentiments de la plus tendre amitié.

Bordeaux, le 16 novembre 1753.

- ¹ Tiré des *Œuvres posthumes* de d'Alembert. Paris , 2 vol. in-12, an. VII.
- ² Allusion aux *Mondes* de Fontenelle.
- ³ De l'*Encyclopédie*.
- ⁴ Horat. *ad Pisones*. C'est en effet l'article *Goût* qu'il entreprit d'écrire pour l'*Encyclopédie*. V. *sup.*, page 113 et suiv.

LETTRE CXXXVII¹.

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON DOUAIRIÈRE.

EN SON HOTEL, RUE DE L'UNIVERSITÉ.

J'ai, madame, reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps que je quittais la Brède pour partir pour Paris. Je resterai pourtant sept ou huit jours à Bordeaux pour mettre en ordre un vieux procès que j'ai. Je pars donc, et vous pouvez être sûre que ce n'est pas pour la Sorbonne que je pars, mais pour vous. Cette Sorbonne est la mouche du coche ; elle croit qu'elle fait remuer tout.

Je quitte la Brède avec regret, d'autant mieux que tout le monde me mande que Paris est fort triste. Je reçus, il y a deux ou trois jours, une lettre assez originale : elle est d'un bourgeois de Paris qui me doit de l'argent, et qui me prie de l'attendre jusqu'au retour du parlement ; et je lui mande qu'il ferait bien de prendre un terme un peu plus fixe. C'est un grand fléau que cette petite vérole : c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faux du moissonneur, ou qui est cueillie par les doigts d'une bergère, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là.

J'aurais eu l'honneur de vous envoyer les chapitres que vous voulez bien me demander, si vous ne m'aviez appris que vous n'étiez plus dans le lieu où vous voulez les faire voir. Mais je vous les apporterai : et vous les corrigerez, et

vous me direz : « Je n'aime pas cela. » Et vous ajouterez :
« Il fallait dire ainsi. » Je vous prie, madame, d'avoir la
bonté d'agréer les sentiments du monde les plus
respectueux.

MONTESQUIEU.

De la Brède, le 3 décembre 1753.

Vous voulez, madame, que vos lettres partent sans
enveloppe.

[1](#) | Collection de M. de Metz.

LETTRE CXXXVIII.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

J'arrivai avant-hier au soir de Bordeaux : je n'ai encore vu personne, et je suis plus pressé de vous écrire que de voir qui que ce soit. Je verrai Huart¹ ; et s'il n'a pas rempli vos ordres, je les lui ferai exécuter : vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui ; je ne lui donne que des phrases, et vous lui donnez de l'argent.

Je suis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre² assez bon pour le rendre meilleur, et a goûté mes principes. Je vous prierai dans le temps de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de M. Bertolini : j'ai trouvé sa préface extrêmement bien ; tout ce qu'il dit est juste, excepté les louanges. Mille choses bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'espère, mon cher abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, et que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne et d'Italie à ceux de France. Si vous passez par Turin, vous savez les illustres amis que j'y ai. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 26 décembre 1753.

¹ | Imprimeur de ses ouvrages à Paris. (G.)

² | *L'Esprit des Lois*.

LETTRE CXXXIX¹.

M. CHARLES BONNET², MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

A GENÈVE.

Si j'avais suivi les sentiments de la reconnaissance, monsieur, j'aurais eu l'honneur de vous faire réponse sur-le-champ ; mais votre lettre était accompagnée d'un livre que je voulais lire ; et il est arrivé que la lettre que je voulais employer à vous remercier sera uniquement employée à vous féliciter. Votre ouvrage m'a continuellement éclairé et m'a continuellement fait plaisir, parce que vous nous menez d'observation en observation. Je suis fâché de ne pouvoir pas vous dire qu'il faut que vous continuiez vos travaux sur les matières de physique, puisque ces mêmes travaux ont affaibli votre vue. Je suis fâché de ne pas savoir quelle espèce de maladie des yeux vous avez, parce que peut-être je vous aurais proposé une eau dont je me sers tous les jours depuis trente ans, tirée des simples, et qui m'a empêché d'être aveugle depuis trente ans. Avant ce temps-là j'avais essayé une multitude innombrable de remèdes ; tout m'avait été entièrement contraire. Je ne suis pas en état non plus que vous de lire ; il y a dix ans que j'en suis privé à cause d'une cataracte qui m'est survenue sur un œil ; quoi qu'il en soit, je vous aurais envoyé ma recette. Je suis fort touché, monsieur, de votre conformité dont vous me faites l'honneur de me parler ; c'est de vos idées sur le rapport des lois. C'est un champ très vaste. La moisson

est ample et n'attend que les ouvriers. J'ai, monsieur, l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Paris, ce 20 février 1751.

- 1 Cette lettre, ainsi que celle du 6 mai 1754, que l'on trouvera plus loin, est conservée à la Bibliothèque de Genève dans le t. II du *Recueil des lettres écrites à Bonnet*, n^{os} 75 et 76. Toutes deux ont été publiées par M. le comte Sclopis dans ses *Recherches sur l'Esprit des Lois*. Turin, 1857. p. 27.
- 2 Charles Bonnet, célèbre naturaliste et philosophe, né à Genève (1720-1793) d'une famille calviniste d'origine française. Quant à l'influence que l'*Esprit des Lois* exerça sur lui, V. *Revue des Deux mondes* du 1^{er} octobre 1855.

LETTRE CXL.

AU CHEVALIER D'AYDIES¹.

Mon cher chevalier, M^{me} du Deffand m'a fait part d'une lettre de vous² qui m'a comblé de joie, parce qu'elle me fait voir que vous m'aimez beaucoup, et que vous m'estimez un peu. Or, l'amitié et l'estime de mon cher chevalier, c'est mon trésor. Je voudrais bien que vous fussiez ici, vous nous manquez tous les jours ; à présent que je vieillis à vue d'œil³, je me retire, pour ainsi dire, dans mes amis.

Bulkeley est au comble de ses vœux ; son fils, pour lequel il est aussi sot que tous les pères, vient d'avoir le régiment⁴ ; j'en suis en vérité bien aise : voilà sa fortune faite. M. Pelham, qui était à peu près le premier ministre d'Angleterre, est mort. C'est un ministre honnête homme, de l'aveu de tout le monde ; il était désintéressé et pacifique : il voulait payer les dettes de la nation ; mais il n'avait qu'une vie, et il en faut plusieurs pour ces entreprises-là.

Je suis allé voir hier une tragédie nouvelle, intitulée *les Troyennes*⁵ ; la pièce est assez mal faite : le sujet en est beau, comme vous savez ; c'est à peu près celui qu'avait traité Sénèque. Il y a d'excellents morceaux⁶, un quatrième acte très-beau, et le commencement d'un cinquième⁷ aussi. Ulysse dit d'un ami de Priam, qui avait sauvé Astyanax :

Les rois seraient des dieux sur le trône affermis,

S'ils ne donnaient leur cœur qu'à de pareils amis.

M. d'Argenson se porte mieux ; mais on craint qu'il ne lui reste une plus grande faiblesse aux jambes. Je ne vous dirai point quand finira l'affaire du parlement, ou plutôt l'affaire des parlements ; tout cela s'embrouille, et ne se dénoue pas.

Mon cher chevalier, pourquoi n'êtes-vous point ici ? pourquoi ne voulez-vous pas faire les délices de vos amis ? pourquoi vous cachez-vous lorsque tout le monde vous demande ! Revenez, nos mercredis languissent. Madame de Mirepoix, madame du Châtel, madame du Deffand... Entendez-vous ces noms, et tant d'autres ? J'arrive avec madame d'Aiguillon, de Pont-Chartrain, où j'ai passé huit jours très-agréables. Le maître de la maison⁸ a une gaieté, une fécondité qui n'a point de pareille. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout : il est content de tout, il s'occupe de tout : c'est l'homme du monde que j'envie davantage ; c'est un caractère unique. Adieu, mon cher chevalier : je vous écrirai quelquefois, et je serai votre Julien, qui est plus en état de vous envoyer de bons almanachs que de bonnes nouvelles. Permettez-moi de vous embrasser mille fois.

12 mars 1754.

¹ | Publiée par Pougens, an V. (Août 1797.)

² | *Correspondance inédite de M^{te} du Deffand*. La lettre est du 28 février 1754.

³ | *Œuvres posthumes*, p. 248 : « à présent que je vieillis à vue d'œil,

et surtout à la vue de mon œil, je me retire, etc. »

4 *Œuvres posthumes*, p. 249 : « vient d'avoir son régiment. »

5 Représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 11 mars 1754 : elle eut assez de succès. L'auteur était M. de Châteaubrun, maître d'hôtel du duc d'Orléans, qui fut le successeur de Montesquieu à l'Académie française.

6 *Œuvres posthumes*, p. 250. « Il y a de très-beaux et de très-grands morceaux. »

7 *Ibid.* « et le commencement du cinquième aussi. »

8 M. de Maurepas, qui était alors exilé.

LETTRE CXLI.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A NAPLES.

Je suis à Paris depuis quelque temps, mon cher Comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart sort de chez moi, et il m'a dit de très-bonnes raisons qu'il a eues pour vous faire enrager ; mais vous recevrez au premier jour votre compte et votre mémoire.

Vous avez une boîte pleine de fleurs d'érudition que vous répandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il est heureux pour vous d'avoir paru avec honneur devant le pape¹ ; c'est le pape des savants : or, les savants ne peuvent rien faire de mieux que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'Église. Les offres qu'il vous a faites seraient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, même par les apparences de la fortune, et qui avez les sentiments d'un homme qui l'aurait déjà faite. Les belles choses que vous me dites de M. le comte de Firmian² ne sont point entièrement nouvelles pour moi : il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connaissance ; et c'est à vous à y travailler, sans quoi vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses. Je ne me souviens point d'avoir connu à Rome le père Contucci³. Le seul jésuite que je voyais était le père Vitri, qui venait souvent dîner chez le cardinal de Polignac : c'était un homme fort important⁴, qui faisait des médailles antiques, et des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre datée d'Herculée⁵, où je vous vois parcourant déjà tous les souterrains. On nous en dit beaucoup de choses ; celles que vous m'en direz, je les regarderai comme les relations d'un auteur grave ; ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je suis de votre avis sur les querelles de Malte⁶, que l'on traite de Turc à Maure ; c'est cependant l'ordre peut-être le plus respectable qu'il y ait dans l'univers, et celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur et la bravoure dans toutes les nations où il est répandu. Vous êtes bien hardi de m'adresser votre révérend capucin : ne craignez-vous pas que je ne lui fasse lire la *Lettre persane* sur les capucins ?

Je serai au mois d'août à la Brède. *O rus, quando te aspiciam*⁷ ! Je ne suis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen. Vous devriez bien revenir par la France méridionale ; vous trouverez votre ancien laboratoire, et vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois et mes prairies. La grande étendue de mes landes⁸ vous offre de quoi exercer votre zèle pour l'agriculture : d'ailleurs, j'espère que vous n'oubliez pas que vous êtes propriétaire de cent arpents de ces landes, où vous pourrez remuer la terre, planter et semer tant que vous voudrez. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 9 avril 1754.

¹ | Benoît XIV, l'ayant fait agréer à l'*Académie de l'histoire romaine*,

il avait lu une dissertation sur le *Préteur des Étrangers* en présence de Sa Sainteté qui assistait régulièrement aux assemblées qu'il faisait tenir dans le palais de sa résidence. Cette dissertation fut imprimée à Rome, et est insérée dans les *Mémoires de l'Académie du Cortone*, t. VII. (GUASCO.)

2 Alors ministre impérial à Naples. et actuellement ministre plénipotentiaire des États de Lombardie à Milan, admirateur des ouvrages de M. de Montesquieu, et ami des gens de lettres de tous les pays. (G.)

3 Bibliothécaire du Collège romain et garde du cabinet des antiquités que le père Kircher laissa à ce collège. (G.)

4 Ce jésuite avait à Rome beaucoup de part dans les affaires de la constitution *Unigenitus*, et brocantait des médailles. On connaissait son projet d'un nouveau saint Augustin, pour l'opposer à l'Augustin de *Jansenius* : ses principes là-dessus étaient tels que les paradoxes du père Hardouin n'eussent fait que blanchir ; et le pélagianisme se serait renouvelé dans toute son étendue. (G.)

5 Herculaneum.

6 Il s'était alors élevé une dispute entre la cour de Naples et l'ordre de Malte, au sujet des droits de la monarchie de Sicile, qu'on prétendait s'étendre sur cette île. (G.)

7 Horace, II *Serm.*, VI, 60.

8 Il gagna un procès contre la ville de Bordeaux, qui lui porta onze cents arpents de landes incultes, où il se mit à faire des plantations de bois et des métairies : l'agriculture faisant sa principale occupation dans les moments de relâche. Il avait fait présent de cent arpents de ces terres incultes à son ami, pour qu'il pût exécuter librement des projets d'agriculture ; mais son départ et ses engagements ailleurs ont fait rester ce terrain en friche. (GUASCO.)

LETTRE CXLII.

A M. CHARLES BONNET, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE¹

[A GENÈVE].

Je vous suis infiniment obligé, monsieur, de votre lettre du 1^{er} avril. J'ai vu par l'exposé de votre situation que l'eau pour les yeux dont je vous parlai, ne pouvait que vous être nuisible parce qu'elle est un peu astringente. Ce que vous me mandez de l'habileté de M. Adrien ne me surprend pas. J'étais déjà prévenu sur cet homme célèbre, et si je me détermine à me faire faire l'opération, chose à laquelle je ne me résoudrai que lorsque je n'y verrai plus, je compte bien me servir de lui. J'ai reçu le petit ouvrage de M. de Beaumont, dont j'ai été extrêmement content. A l'égard de la première définition que je donne des lois, où je parle de la signification la plus étendue qu'elles puissent avoir, je crois que nous pensons tous deux la même chose. Je garde mon expression parce qu'il me semble que les lois de l'universalité des êtres ne sont des conséquences de rien, mais produisent des conséquences sans nombre.

M. de la Condamine a lu à l'Académie de Paris une dissertation sur l'inoculation qui a été regardée comme une chose sans réplique.

Je suis bien aise que vos yeux aillent mieux, et j'ai monsieur, l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime, votre très-humble et obéissant serviteur.

A Paris, ce 6 mai 1754.

¹ V. les notes de la lettre adressée au même Charles Bonnet le 20 février 1754. *Sup.*, p. 424.

LETTRE CXLIII¹

A M. WARBURTON,

AUTEUR DU COUP D'ŒIL SUR LA PHILOSOPHIE DU LORD BOLINGBROKE.

A LONDRES.

J'ai reçu, monsieur, avec une reconnaissance très-grande, les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les *Œuvres posthumes de milord Bolingbroke* ; et comme cette lettre me paraît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'accompagnent, auxquels tous ceux qui ont de la raison ont part, il me semble que cette lettre m'a fait un plaisir particulier. J'ai lu quelques ouvrages de milord Bolingbroke ; et, s'il m'est permis de dire comment j'en ai été affecté : certainement il a beaucoup de chaleur, mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses, et il ne faudrait l'employer qu'à peindre les choses. Or, monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphes. Celui qui attaque la *religion révélée* n'attaque que la religion révélée ; mais celui qui attaque la *religion naturelle* attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre ; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout.

Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée,

parce qu'elle existe par des faits particuliers, et que les faits, par leur nature, peuvent être matière de dispute : mais il n'en est pas de même de la *religion naturelle* ; elle est tirée de la nature de l'homme, dont on ne peut pas disputer, et du sentiment intérieur de l'homme, dont on ne peut pas disputer encore. J'ajoute à ceci : quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre ? On l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur, qu'elle n'y peut faire de mal, et qu'elle y peut faire, au contraire, une infinité de biens. Je sais qu'un homme, en Espagne ou en Portugal, que l'on va brûler, ou qui craint d'être brûlé parce qu'il ne croit point de certains articles dépendants ou non de la religion révélée, a un juste sujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque espérance de pourvoir à sa défense naturelle ; mais il n'en est pas de même en Angleterre, où tout homme qui attaque la religion révélée, l'attaque sans intérêt ; et où cet homme, quand il réussirait, quand même il aurait raison dans le fond, ne ferait que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

J'ai été ravi, etc.

De Paris, le 16 mai 1754.

¹ | Extrait d'une gazette anglaise, du 16 août.

LETTRE CXLV.

AU PRÉSIDENT HÉNAULT.

Je voudrais bien, monsieur mon illustre confrère, donner trois ou quatre livres de l'*Esprit des Lois* pour savoir écrire une lettre comme la vôtre ; et pour vos sentiments d'estime, je vous en rends bien d'admiration. Vous donnez la vie à mon âme, qui est languissante et morte, et qui ne sait plus que se reposer. Avoir pu vous amuser à Compiègne, c'est pour moi la vraie gloire. Mon cher président, permettez-moi de vous aimer, permettez-moi de me souvenir des charmes de votre société, comme on se souvient des lieux que l'on a vus dans sa jeunesse, et dont on dit : « J'étais heureux alors ! » Vous faites des lectures sérieuses à la cour, et la cour ne perd rien de vos agréments ; et moi, qui n'ai rien à faire, je ne puis me résoudre à faire quelque chose. J'ai toujours senti cela : moins on travaille, moins on a de force pour travailler. Vous êtes dans le pays des changements ; ici, autour de nous, tout est immobile. La marine, les affaires étrangères, les finances, tout nous semble la même chose : il est vrai que nous n'avons point une grande finesse dans le tact. J'apprends que nous avons eu à Bordeaux plusieurs conseillers au parlement de Paris, qui, depuis le rappel, sont venus admirer les beautés de notre ville, outre qu'une ville où l'on n'est point exilé est plus belle qu'une autre. Mon cher président, je vous aimerai toute ma vie.

De la Brède, le 11 août 1754.

LETTRE CXLV¹.

A M. L'ABBÉ LE BLANC.

Je reçois, monsieur, avec bien de la reconnaissance et votre lettre, et votre traduction de M. Hume², que j'ai lue avec beaucoup de plaisir, et l'auteur ne pourra pas vous accuser d'avoir affaibli son original, chose que les auteurs font quelquefois parce qu'ils estiment trop leur original.

Il est vrai, monsieur, que j'ai reçu deux lettres, l'une de M. Walter³ et l'autre de M. Hume, où ces deux hommes illustres, et qui pensent très-différemment sur la même question, parlent l'un et l'autre d'une manière si noble, si désintéressée, et d'eux-mêmes d'une manière si modeste, que je ne saurais assez admirer leur candeur, et que j'aurais été tenté de les faire imprimer, s'ils m'en avaient donné la permission, et si quelques paroles flatteuses qui y sont, me l'avaient permis. Ils ne m'écrivent point pour juger leur différend, comme on vous l'a dit, et si j'étais juge, je déciderais comme celui qui jugea le combat des deux bergers de Virgile⁴.

A l'égard de ma médaille⁵, Monsieur, je n'en ai point actuellement, mais je la chercherai pour répondre à l'honneur que vous voulez bien faire à l'original et à la copie.

Je vous félicite, Monsieur, du plaisir que vous avez eu dans cette maison⁶, et de cette compagnie adorable, qui fait, quand je suis à Paris, le bonheur de ma vie, et tout le contraire quand j'en suis absent.

J'ai, Monsieur, l'honneur d'être avec des sentiments
remplis de la plus parfaite estime,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A la Brède, ce 13 septembre 1754.

[1](#) | Collection de M. de Chateaugiron. La lettre a été publiée dans la
Revue rétrospective, 2^e série, 6^e vol., avril-juin 1836.

[2](#) | *Discours politiques de Hume*, traduits de l'anglais, 1754, in-12.

[3](#) | La lettre de Montesquieu à Hume (sup. CXXXIII) ferait croire qu'il
faut lire ici *Wallace* et non *Walter*.

[4](#) | Vir., *Ecl.* III, v. 108 :

Non nostrum inter vos tantas componere lites ;
Et vitula tu dignus, et hic.

[5](#) | La médaille gravée par Dassier.

[6](#) | Chez Madame Du Deffand.

LETTRE CXLVI.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Mon cher Abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, et celle que j'adressai depuis à Rome. Je ne sais plus en quel endroit de la terre vous êtes ; mais comme une de vos lettres du 13 août 1754 est datée de Bologne et m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adresse celle-ci à Turin, chez votre ami le marquis de Barol.

Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous assurant que je ferai, avec la plus grande attention, la commission de mylord Pembroke : c'est à mes amis, et surtout à vous, qui en valez dix autres, que je dois la réputation où s'est mis mon vin dans l'Europe, depuis trois ou quatre ans : à l'égard de l'argent, c'est une chose dont je ne suis jamais pressé, Dieu merci. Vous ne me dites point si mylord Pembroke, qui vous parle de mon vin, se souvient de ma personne. Je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'estime et d'admiration pour ses belles qualités : vous ne me parlez point de M. de Cloire, qui était avec lui, et qui est un homme de très-grand mérite, très-éclairé, et que je voudrais fort revoir. Je voudrais bien que vos affaires vous permissent de passer de Turin à Bordeaux. Vous qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis et la Brède, toute prête à vous recevoir avec des *lo* ? Mais peut-être vous verrai-je à Paris, où vous ne devez point chercher d'autre logement

que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer, votre ancienne hôtesse, n'est plus : dès que je vous saurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre¹ de Louis XIV à Clément XI est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il ferait rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il en eut à faire promettre que sa bulle serait reçue sans contradiction ; mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher comte ; je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, ce 3 novembre 1754.

¹ Sa Sainteté lui avait dit avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettait à Clément XI de faire rétracter son clergé de la délibération, touchant les quatre propositions du clergé de France de 1682 ; que cette lettre lui avait tenu si fort à cœur que, pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani camerlingue, qui faisait difficulté de la livrer, il avait été obligé de lui accorder, non sans quelque scrupule, disait-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeait. (GUASCO.)

Le cardinal de Polignac a conté à quelqu'un une anecdote qui a rapport à ceci, et qui est digne d'être rapportée :

Le P. le Tellier alla un jour le trouver, et lui dit que le roi étant déterminé de faire soutenir, dans toute la France, l'infailibilité il pria Son Éminence d'y donner la main : à quoi le cardinal répondit : « Mon père, si vous entreprenez une pareille chose, vous ferez mourir le roi bientôt. » Ce qui fit suspendre les démarches et les intrigues du confesseur à ce sujet. (Édition de

Florence-Paris 1707.)

La lettre de Louis XIV au pape a été publiée par Daunou, dans l'*Essai historique sur la puissance temporelle des Papes*, t. II, p. 194. Louis XIV reconnaissait que la question de l'infaillibilité était une question libre, et promettait de laisser toute liberté sur ce point au clergé français, qui, du reste, tenait en grande majorité, comme les Parlements, pour la supériorité du concile. On peut voir une autre lettre de Louis XIV dans les *Opuscules inédits* de M. l'abbé Fleury, publiés en 1818 par l'abbé Emery, p. 266.

LETTRE CXLVII.

A MONSEIGNEUR CERATI.

Je commence par vous embrasser, bras dessus et bras dessous. J'ai l'honneur de vous présenter M. de la Condamine, de l'Académie des sciences de Paris. Vous connaissiez sa célébrité ; il vaut mieux que vous connaissiez sa personne ; et je vous le présente, parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore et vous estime plus que personne dans le monde.

De Bordeaux, ce 1^{er} décembre 1754.

LETTRE CXLVIII.

A L'ABBÉ MARQUIS DE NICCOLINI.

Permettez, mon cher Abbé, que je me rappelle à votre amitié : je vous recommande M. de la Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il est de mes amis : sa grande célébrité vous dira d'autres choses, et sa présence dira le reste. Mon cher Abbé, je vous aimerai jusqu'à la mort.

De Bordeaux, ce 1^{er} décembre 1754.

LETTRE CXLIX.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Soyez le bien venu, mon cher Comte ; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué, comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour et nuit, et des courses faites à Fontainebleau, vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrais bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié ; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats pour coopérateurs, que des Doyenarts¹. Eussiez-vous cru que ce laquais, métamorphosé en prêtre fanatique, conservant les sentiments de son premier état, parvînt à obtenir une dignité dans un chapitre ? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris, comme je l'espère ; car vous ne brûlerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sait où vous prendre.

Je suis fort aise que S. A. R. Monseigneur le duc de Savoie agrée la dédicace de votre traduction italienne, et très-flatté que mon ouvrage paraisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction, et j'ai trouvé partout mes pensées rendues aussi clairement que fidèlement. Votre épître dédicatoire est aussi très-bien ; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne pour

juger de la diction².

Je trouve le projet et le plan de votre traité sur les statues intéressant et beau³, et je suis bien curieux de le voir. Adieu.

De la Brède, le 2 décembre 1754.

¹ Pierre Doyenart fut laquais du fils de Montesquieu, pendant qu'il était au collège de Louis-le-Grand : ayant appris un peu de latin, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique ; et, par l'intercession d'une dame, il obtint de monseigneur l'évêque de Bayonne, dont il était diocésain, la permission de prendre l'habit. Devenu prêtre et bénéficiaire dans l'église de Bayonne, il vint à Paris demander à M. de Montesquieu sa protection auprès de M. le comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquait ; le priant, à cet effet, de se charger d'une requête pour le ministre. Elle débutait par ces mots : *Pierre Doyenart, prêtre du diocèse de Bayonne, ci-devant employé par feu M. l'évêque à découvrir les complots des jansénistes, ces perfides qui ne connaissent ni pape ni rat, etc.* M. de Montesquieu, ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au suppliant, et lui dit : « Allez, monsieur, la présenter vous-même, elle vous fera honneur et aura plus d'effet ; mais auparavant passez dans ma cuisine, pour déjeuner avec mes valets » : ce que M. Doyenart n'oubliait jamais de faire dans les visites fréquentes qu'il faisait à son ancien maître. Il parvint, quelque temps après, à la dignité de trésorier, dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne. (GUASCO.)

² Il ne semble pas que cette traduction ait paru.

³ L'ouvrage a été publié sous le titre de : *De l'usage des Statues chez les anciens, essai historique*. Bruxelles, 1768, in-4°.

LETTRE CL.

AU MÊME.

Dans l'incertitude où je suis que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre avant de partir. Vous êtes chanoine de Tournai ; et moi je fais des prairies. J'aurais besoin de cinquante livres de graines de trèfle de Flandre, que l'on pourrait m'envoyer par Dunkerque à Bordeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis, à Tournai, de me faire cette commission, et je vous payerai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand ; et quand vous viendrez à la Brède, vous verrez votre trèfle dans toute sa gloire. Considérez que mes prés sont de votre création : ce sont des enfants à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, et que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt ; mais cela ne doit point vous empêcher de faire des histoires du prétendant à M^{lle} Betti¹ ; vous n'en serez que mieux soigné. Je vous marquerai, par une lettre particulière, le jour de mon arrivée, que je ne sais point ; et quand je ne vous écrirais pas, en cas que j'apparusse devant vous sans vous avoir prévenu, vous aurez bientôt transporté votre pelisse, votre bréviaire et vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez Madame Dupré de Saint-Maur, demandez-lui si elle a reçu une lettre de moi. Présentez-lui, je vous prie, mes respects, et à M. de Trudaine, notre respectable ami : l'Abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse la lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

¹ | Irlandaise, concierge de la maison qu'il tenait à Paris, fort zélée pour le prétendant. (GUASCO.)

LETTRE CLI.

A L'AUDITEUR BERTOLINI¹.

A FLORENCE.

Je finis la lecture de deux morceaux de votre préface², monsieur, et je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté ; et quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon amour-propre, parce que je m'y trouve paré comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étaient pas. Il y a un endroit que je vous supplie de retrancher : c'est l'article qui concerne les Anglais³, et où vous dites que j'ai fait mieux sentir la beauté de leur gouvernement que leurs auteurs même. Si les Anglais trouvent que cela soit ainsi, eux qui connaissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la générosité de le dire ; ainsi renvoyons leur cette question. Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous dire combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder si bien notre langue ; et j'ai encore des remerciements à vous faire sur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourrait gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs, je dois me féliciter de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la grande reine⁴. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être, avec des sentiments remplis de respect et de considération, etc.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

- 1 Étienne Bertolini de Pontremoli, jurisconsulte distingué qui succéda à Jules Ruccelai dans la place d'*Auditore segretario del R. diritto* ; il fut un de ceux qui appuyèrent le plus vigoureusement les réformes dans les matières ecclésiastiques sous Pierre-Léopold. (SCLOPIS.)
- 2 Ce magistrat éclairé de Florence a fait un ouvrage, dans lequel il prouve que les principes de l'*Esprit des Lois* sont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité. Cet ouvrage n'a point été imprimé, et la république des lettres a droit de le lui demander. Le discours préliminaire de cet ouvrage est actuellement sous presse, et je crois que le public me saura gré de lui en avoir fait part. (GUASCO.)
Il n'a paru que ce discours ; nous l'avons reimprimé en tête du premier volume de l'*Esprit des Lois*.
- 3 L'article a été retranché.
- 4 La Reine de Hongrie, l'Impératrice Marie-Thérèse.

LETTRE CLII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geoffrin ; je ne m'attendais pas à ce trait malhonnête de sa part contre un ami que j'estime, que je chéris, et dont elle me doit la connaissance. Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité ? Où est la morale ? Quels sont les gens de lettres qui seront en sûreté dans cette maison, si l'on y dépend ainsi d'un caprice ? Elle n'a rien à vous reprocher, j'en suis sûr ; ce qu'elle a dit de vous ne sont que des sottises¹ qu'il ne vaut pas la peine de vous rendre. Après tout, qu'est-ce que tout cela vous fait ? Elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes et quelques caillettes qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie ; vous y avez fait vos preuves depuis longtemps ; vous tomberez toujours sur vos pieds : voyez la duchesse d'Aiguillon², elle ne pense pas d'après les autres ; voyez nos amis du Marais³ et je suis persuadé que vous ne trouverez point de changement dans leur façon de penser et d'agir à votre égard. Nous nous verrons bientôt, et nous parlerons de cette affaire ; elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez.

Tout bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon roman *d'Arsace* à l'imprimeur⁴. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est, peut-être, trop éloigné de

nos mœurs pour croire qu'il serait bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit ; nous le lirons ensemble, et je le donnerai à lire à quelques amis. A l'égard de mes voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre dès que j'aurai un peu de loisir, et nous deviserons à Paris sur la forme⁵ que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes, dont je parle, vivantes, pour publier cet ouvrage, et je ne suis pas dans le système de ceux qui conseillèrent à M. de Fontenelle de *vider le sac*⁶ avant que de mourir. L'impression de ses comédies n'a rien ajouté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois antiquaire, je ne vois point d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galerie de portraits politiques de ce siècle*, et pour moi, qui ne suis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de statues. Vous songez sans doute qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le siècle à venir, auquel on peut être utile sans danger ; car, comme vous le remarquez, le caractère et les qualités personnelles des négociateurs et des ministres ayant une grande influence sur les affaires publiques et les événements politiques, l'entrée de ce sanctuaire est dangereuse aux profanes. Adieu.

De la Brède, le 8 décembre 1751.

1 | Comme cette tracasserie courut tout Paris, dans le temps, il ne sera pas indifférent d'en dire quelque chose. Les raisons que madame Geoffrin disait avoir pour rompre avec cet étranger, qui avait été de sa société, étaient : 1^o que lui ayant donné une

commission d'un service de faience, pendant qu'il était en Angleterre, il le lui avait fait rembourser en trois paiements différents, des fonds qu'il avait à Paris, au lieu de lui envoyer une lettre de change du total ; 2° qu'il avait manqué au ton de la bonne compagnie, en parlant un jour chez elle, dans le moment qu'on allait dîner, d'une colique dont il était tourmenté, et qui l'obligea de se retirer ; 3° qu'il tenait à trop de sociétés ; 4° qu'elle le soupçonnait d'être un espion des cours de Vienne ou de Turin, puisqu'il était tant lié avec les ministres étrangers. Mais à ces raisons, sans doute véritables, des gens ont ajouté malicieusement : 1° que cet étranger ayant contracté plus de liaisons dans Paris qu'il n'en eut d'abord, et n'allant plus journellement chez elle, elle se crut négligée ; 2° qu'ayant fait la vie du prince Cantimir, et parlé des personnes avec qui il était en liaisons, il ne l'avait pas nommée ; 3° que lui ayant fait espérer la connaissance de M. le marquis de Saint-Germain, ambassadeur de Sardaigne, homme très-estimé, qu'elle ambitionnait beaucoup de voir chez elle, la chose n'eut pas lieu, parce que cet ambassadeur ne s'en souciait pas, et que ce fut là l'époque du refroidissement. Quoi qu'il en soit, une avanie qu'elle lui fit un jour chez elle, décida de la rupture totale ; elle chercha ensuite à la justifier par bien des voies, jusqu'à viser à indisposer M. de Montesquieu contre lui ; mais leur amitié était à toute épreuve. (GUASCO.)

2 Son esprit cultivé par une infinité de belles connaissances, sa façon de penser élevée, et ses manières obligeantes, ont toujours attiré chez elle la meilleure compagnie de Paris, tant des gens de lettres que des étrangers les plus distingués ; c'était la maison dans laquelle M. de Montesquieu vivait habituellement. (G.)

3 Messieurs Trudaine.

4 Ce roman n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur. V. *sup.* le second volume de notre édition, p. 382 et suivantes.

5 Il hésitait s'il réduirait les mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit : prévenu par la mort, nous sommes

privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe qui savait voir là où les autres ne font que regarder. (G.)

6

En 1719, Fontenelle, désirant de publier ses comédies, en fit lecture dans la société de madame de Tencin, pour savoir s'il devait les faire paraître. Elles furent jugées au-dessous de la grande réputation de leur auteur, et madame de Tencin fut chargée de le détourner de les faire imprimer, ce à quoi Fontenelle déféra ; mais l'amour paternel s'étant réveillé, il voulut avoir l'avis d'une autre société, qui lui persuada de *vider le sac* de tous ses manuscrits, et cet avis l'emporta ; mais le public ne fut pas si indulgent pour ses comédies. (G.)

LETTRE CLIII¹.

A M. DE SOLIGNAC,

SECRÉTAIRE PERPETUEL DE L'ACADÉMIE DE NANCY

A LUNÉVILLE.

Je ne sache pas, monsieur, avoir fait de changement à l'ouvrage² que vous voulez bien mettre dans votre Recueil, depuis que j'ai eu l'honneur de vous l'envoyer. Mais il s'en est répandu dans Paris des copies très-peu exactes que j'ai quelquefois corrigées³.

J'ai été ravi d'apprendre que le premier volume des *Mémoires de l'académie de Nancy* allait paraître, et encore de ce que c'est vous, monsieur, qui êtes notre Fontenelle. Nous avons éprouvé à l'Académie de Bordeaux que nous ne manquons pas de *Mémoires*, mais que nous avons toujours manqué d'un homme qui eût en même temps le talent et la volonté de les rédiger.

Vous me marquez, monsieur, que vous voulez arrêter les effets de la bile à un homme de mauvaise humeur ; je ne sais quel peut être ce confrère. Je n'entrevois d'abord là-dedans que les marques de votre amitié ; mais dans le fond les Académies sont instituées comme une alliance entre les gens de lettres, et pour être comme le temple de la paix. Il n'y en a jamais eu aucune qui ait permis que dans ses mémoires [on mit] quelque chose qui pût offenser quelqu'un de ses membres. En effet, dans ce cas, l'Académie se déclarerait elle-même⁴, et serait

continuellement juge et partie dans mille procès, et il serait absolument impossible qu'un tel corps pût subsister. On ne peut pas dire que cela décourage la critique. Si un critique n'a pas ce champ de bataille, il en peut prendre mille autres, parce que toutes les imprimeries sont ouvertes.

Je vous prie de vouloir bien présenter mes respects à M. le comte de Tressan quand vous le verrez, et les sentiment d'admiration que j'ai pour lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, plus que je ne saurai jamais vous le dire, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Bordeaux, 17 décembre 1754.

¹ | Collection Cousin, à la Sorbonne.

² | Lysimaque.

³ | V. *sup.* la lettre à M. de Solignac, datée de Paris, 31 mars 1753.

⁴ | C'est-à-dire se prononcerait, prendrait parti en faveur d'un des deux rivaux.

LETTRE CLIV.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher ami ; je ne veux pas vous porter à la vengeance, mais vous êtes dans le cas de la défense naturelle. Je suis véritablement indigné contre le trait malhonnête de cette femme¹, mais rien ne m'étonne ; si vous saviez les tours que j'ai essayés moi-même plus d'une fois, vous seriez moins surpris, et peut-être moins piqué. Votre réputation est faite, les honnêtes gens ne vous la contesteront jamais ; tout le monde n'a pas fait ses preuves comme vous ; vous ne devez votre place à l'Académie qu'à des triomphes réitérés². Une femme capricieuse ne saurait vous ravir tout ce que les gens de mérite de Paris, tout ce que les autres nations vous accordent. Ne vous faites point des chimères ; vos observations sur la prétendue différence du traitement sont peut-être l'effet de votre découragement. Que vous soyez encore ou ne soyez plus des nôtres, les honnêtes gens, les gens de lettres, sont de toutes les nations, et tous les honnêtes gens de toutes les nations sont leurs compatriotes. Vous étiez bien reçu et aimé de nous lorsque nous étions en guerre contre votre pays ; pourquoi fausserions-nous la paix à votre égard ? Allez votre train : vous nous connaissez, et savez qu'il y a souvent plus d'étourderie ou de précipitation de jugement que de méchanceté dans notre fait ; vous connaissez aussi ceux sur qui vous pouvez compter. Ne vous souciez pas

d'une femme acariâtre, des caillettes et des âmes basses. Je vous défends bien positivement à présent d'aller chanter matines à Tournay avant que j'arrive à Paris : il ne faut point avoir le cœur plein d'amertume pour louer Dieu. Quand je serai à Paris, j'espère que nous éclaircirons toute cette affaire, et que nous connaîtrons la source de cette tracasserie. Vous êtes un pyrrhonien, si vous doutez de mon voyage : nous nous verrons plus tôt que vous ne croyez. Mon fils³, qui est à Clérac, a bien mal aux yeux ; nous serons peut-être trois aveugles, vous, lui, et moi. Nous renouvellerons *la danse des aveugles*⁴ pour nous consoler.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 23 décembre 1754.

¹ M^{me} Geoffrin.

² Après avoir remporté le prix trois ans de suite, il obtint avec unanimité des voix la place d'un des quatre honoraires étrangers, qui vaquait par la mort de M. le marquis Capponi, fourrier-major du pape. (GUASCO.)

³ Le baron de Secondat, fils de Montesquieu, est mort à Bordeaux en 1795. Il avait cultivé les sciences toute sa vie.

⁴ Pierre Michaut, secrétaire du duc de Charolois, et poète du temps de Louis XI, composa une poésie sous ce titre. Voyez les *Mémoires* de l'Académie des belles-lettres, t. IX, in-4°, p. 749). (GUASCO.)

La Danse aux aveugles venait d'être publiée à Lille en 1748, in-8°, par l'imprimeur Panckoucke.

LETTRE CLV.

AU MÊME.

A TOURNAY.

Je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour découvrir d'où est partie la bêtise que l'on a fait courir sur votre compte : mais je n'ai réussi qu'à vérifier qu'on l'a dite, sans en déterrer la source. Je ne jurerais pas que vous ayez tort de la soupçonner sortie de la boutique près de l'Assomption. Quand on a un grand tort, il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'excuser par toutes sortes de voies. Des tracasseries on va jusqu'aux horreurs. M^{me} Geoffrin est venue chez moi, à ce qu'il m'a paru pour me sonder ; elle n'a pas manqué de vous mettre sur le tapis d'un air moqueur ; mais j'ai coupé court en lui faisant sentir combien j'étais choqué de son procédé à l'égard d'un ami qu'elle sait bien que j'aime et que j'estime. Elle a été un peu surprise : notre conversation n'a pas été longue, et je me propose bien de rompre avec elle¹. Je ne la croyais pas capable de tant de méchanceté et de noirceur. La duchesse d'Aiguillon est aussi choquée que moi de tout ceci : elle a péroré, avec la vivacité que vous lui connaissez, contre la futilité du soupçon de l'espionnage politique et le ridicule de cette prétendue découverte ; elle n'a pas manqué de relever que vous aviez vécu parmi nous pendant toute la guerre, sans avoir jamais donné lieu de vous soupçonner, et qu'il n'y a nulle occasion de le faire dans le temps où nous sommes en pleine paix avec les

pays auxquels vous tenez. Une conjecture jetée en passant à l'occasion de votre voyage à Vienne, et de vos engagements en Flandre, a pu aisément prendre corps en passant d'une bouche à l'autre ; et la malignité en a sans doute profité. Ce qui m'a le plus scandalisé en tout cela est la conduite de quelques-uns de vos confrères. Mais, mon cher Abbé, il y a des petits esprits et des âmes viles partout, même parmi les gens de lettres, même dans les sociétés littéraires. Mais enfin vous ne devez votre place qu'à vos succès.

Au reste, puisque vous voilà en repos, profitez de votre loisir pour mettre vos dissertations en état de paraître², ainsi que votre *Histoire de Clément V*, que nous attendons toujours à Bordeaux avec empressement. Le plaisir de chanter au chœur ne doit pas vous faire perdre le goût des plaisirs littéraires.

Quelques mois d'absence feront tomber tous les bruits ridicules, et vous serez à Paris aussi bien que vous y étiez avant cette tracasserie de femmelette. Je vous somme de votre parole pour le voyage de la Brède après votre résidence ; je calcule que ce sera pour le mois d'août. Votre départ me laisse un grand vide ; et je sens combien vous me manquez. N'oubliez pas mon trèfle, vos prairies et vos mûriers de Gascogne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, en janvier 1755.

¹ On sait de bonne part qu'il dit à quelqu'un qu'il était si indigné, qu'il ne mettrait plus les pieds chez elle ; ce qui ne fut

malheureusemeni que trop vrai puisqu'il tomba malade quelques jours après, et mourut à Paris, d'une fièvre maligne qui l'enleva en peu de jours. Il est sûr que cette rupture eût été en même temps l'apologie et la vengeance la plus complète de son ami.

Mais M^{me} Geoffrin aurait de quoi se consoler de cette mortification domestique, par la célébrité qu'elle vient d'acquérir au moyen des gazettes. Elles ne font que parler de la grande figure qu'elle fait en différentes cours du Nord, à l'occasion de son voyage de Pologne ; car son mérite se trouvant trop resserré dans le cercle étroit d'une société privée, sans être arrêtée par son âge avancé, à l'exemple de la reine de Saba, elle a entrepris ce long voyage pour aller admirer le roi, qui avait honoré sa société comme particulier. Nous apprenons par la Gazette de Leyde qu'elle exerce provisionnellement à cette cour la charge de Grand Bostangi, et qu'elle médite d'aller briller à la cour de Saint-Pétersbourg, comme elle a brillé à celles de Vienne et de Varsovie. (GUASCO.)

Pour être juste avec M^{mc} Geoffrin , il faut lire son éloge par D'Alembert.

2 Ce conseil a été suivi peut-être trop à la lettre, car au lieu de faire imprimer ce recueil à son retour à Paris, il s'est pressé de le livrer à un imprimeur àTournay, que l'on dirait n'avoir jamais imprimé d'autres livres que des catéchismes et des almanachs, car cette édition se ressent fort de l'ignorance du pays ; elle est en deux volumes in-8° ; l'absence de l'auteur l'empêcha d'y veiller. (GUASCO.)

LETTRE CLVI.

BILLET AU MÊME.

Vous fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan¹ sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité, et je serais au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine², vous l'y trouverez peut-être ; en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il a mal pris ce que j'ai dit ; et sur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui, qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite et de son amitié.

De Paris, en 1755.

- ¹ De l'Académie des sciences et de l'Académie française, très-connu par des ouvrages excellents, et par l'honnêteté et la douceur de son caractère. Ces deux savants n'étaient pas du même avis sur quelques points qui regardaient les Chinois, sur lesquels M. de Mairan était prévenu par les lettres du P. Parennin, jésuite, et dont M. de Montesquieu se méfiait. Lorsque le voyage de l'amiral Anson parut, il s'écria : « Ah ! je l'ai toujours dit, que les Chinois n'étaient pas si honnêtes gens qu'ont voulu faire croire les Lettres édifiantes. » (GUASCO.)
- ² Conseiller d'État et intendant des finances, qui vit beaucoup avec les hommes de lettres les plus distingués, et s'occupe avec zèle de l'encouragement des arts ; il était un des amis les plus intimes de M. de Montesquieu. (G.)

LETTRE CLVII¹.

DE LA DUCHESSE D'AIGUILLON, A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Je n'ai pas eu le courage, Monsieur l'Abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. *Quis desiderio sit pudor tam cari capitis !* L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le regret universel, ce que le roi en a dit publiquement² que c'était un homme impossible à remplacer, sont des ornements à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve ; l'impression du spectacle, l'attendrissement, se faneront avec le temps ; mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté³ jusqu'au moment qu'il a perdu toute connaissance, dix-huit heures avant la mort ; M^{me} Dupré⁴ lui a rendu les mêmes soins, et le chevalier de Jaucourt⁵ ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous suis, Monsieur l'Abbé, toujours aussi dévouée.

¹ Voy. aussi la lettre de la duchesse d'Aiguillon à Maupertuis, à la fin de l'*Éloge de Montesquieu*, sup., t. I, page 25.

² Sa Majesté envoya, outre cela, chez lui, un seigneur de la cour [le duc de Nivernais] pour avoir des nouvelles de son état. (Guasco.)

³ Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade, et on lui devra peut-être un jour quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public aurait été probablement privé ; car

on a appris qu'un jour, pendant que M^{mc} la duchesse d'Aiguillon était allée dîner, le P. Routh, jésuite irlandais, qui l'avait confessé, étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, et s'y enferma sous clef. M^{me} d'Aiguillon, revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'antichambre, qui lui dit que le P. Routh l'avait fait sortir, voulant parler en particulier à M. de Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parlait avec émotion, elle frappa, et le jésuite ouvrit : *Pourquoi tourmenter cet homme mourant ?* lui dit-elle alors. M. de Montesquieu, reprenant lui-même la parole, dit : *Voilà, madame, le père Routh qui voudrait m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers.* M^{me} d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant : *Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs ;* et il fut renvoyé sans rien obtenir. (GUASCO.)

Ce fut ce jésuite qui publia, après la mort de M. de Montesquieu, une lettre supposée, adressée à monseigneur Gualtieri, alors nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain, « que ce qui lui avait fait avancer certaines opinions, c'était le goût du neuf et du singulier, le désir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes, l'envie de plaire et de mériter les applaudissements de ces personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus sûrement la leur que quand on semble les autoriser à secouer le joug de toute dépendance et de toute contrainte ». Le P. Routh eut l'imprudence de faire mettre un aveu si peu assorti au caractère de sincérité de cet écrivain, dans la gazette d'Utrecht, d'abord après sa mort. (Édition de *Florence-Paris*, 1767.)

4 M^{me} Dupré de Saint-Maur.

5 Ce gentilhomme, fort ami de M. de Montesquieu, a fait une étude particulière de la médecine, et l'exerce simplement par goût et par amitié. C'est celui qui a fourni le plus d'articles à l'*Encyclopédie*. (G.)

LETTRE CLVIII¹.

MADAME DUPRÉ DE SAINT-MAUR²

A SUARD.

..... Il se fit ensuite lire la liste de ceux qui étaient venus le voir ; et comme on lui lut M. le curé de Saint-Sulpice. — « Comment dites-vous cela, interrompit-il, recommencez ». Il se fâcha de ce qu'on n'avait pas laissé entrer le curé, et ordonna à chacun de ses gens en particulier de laisser entrer M. le curé à quelque heure qu'il vint.

Le curé y est allé ce matin³ vers les huit heures. Le curé lui a décoché en patelin son compliment. Le Président a répondu que son intention était de faire tout ce qui convenait à un honnête homme dans la situation où il se trouvait. Le curé lui a demandé s'il avait dans Paris quelque homme de confiance dont il voulût se servir. Le Président a répondu que dans ces sortes de choses il n'y avait personne en qui il eût jamais eu plus de confiance qu'en son curé ; que, cependant, puisqu'il lui laissait sa liberté, il y avait une personne à Paris en qui il se confiait beaucoup, qu'il l'enverrait chercher, et qu'il ferait demander le saintsacrement après qu'il se serait confessé.

Le curé s'est retiré, et le Président a envoyé chercher, — qui croiriez-vous ? — le Père Castel, jésuite, qui est arrivé avec son second. « Père Castel, lui a dit le Président, en l'embrassant, je m'en vais devant. » Après quoi le Père Caslel a laissé le Président seul avec le jésuite.

Il s'est confessé, et M. le curé de Saint-Sulpice lui a porté le bon Dieu vers les trois heures. Le curé tenant l'hostie entre les mains, lui a demandé : « Croyez-vous que c'est là votre Dieu ? » — « Oui, oui, a répondu le Président, je le crois, je le crois. » — « Faites-lui donc un acte d'adoration. » — Il s'est assis sur son lit, a tiré son bonnet : — « Faites un acte d'adoration, » a dit le curé. — Alors le Président a levé vers les cieux ses regards et la main droite dont il tenait son bonnet ; il a communiqué. Après quoi, le bon Dieu, le curé et les jésuites sont revenus très-contents, chacun chez eux. Quant au Père Castel, il ne se sent pas de joie. Il croit avoir plus fait que François Xavier, qui prétendait avoir converti douze mille hommes dans une île déserte⁴.

¹ Publiée dans les *Matinées littéraires* de Ménechet, Paris 1847, t. IV.

² Ménechet dit M^{me} de Saint-Marc ; ce doit être une erreur. Il n'y avait pas de dame de Saint-Marc, au lit de mort de Montesquieu.

³ Montesquieu est mort le 10 février 1755 ; la lettre de M^{me} Dupré de Saint-Maur est, suivant tout apparence, du 7 ou du 8.

⁴ Pour en finir avec ces détails sur la mort de Montesquieu je citerai en note le récit suivant, publié en 1794 dans les *Œuvres posthumes* ; je dois faire remarquer qu'à quarante ans de distance, d'Arcet, précepteur du fils de Montesquieu, ne pouvait pas avoir des souvenirs aussi présents que la duchesse d'Aiguillon, ou M^{me} Dupré de Saint-Maur, quand elles écrivaient.

« Le citoyen d'Arcet, qui assista aux derniers moments de la vie de Montesquieu, avec M^{me} d'Aiguillon, sa courageuse amie, M. de Fitz-James, fils du maréchal de Berwick, M. Dupré de Saint-Maur, et M. de Nivernais, nous a confirmé qu'il avait été excédé par les jésuites. Le célèbre P. Castel avait été adjoint au P.

Routh. « Tâchez, dit Montesquieu à M. d'Arcet, de me débarrasser de ces moines ; il faudrait pour leur plaisir, faire leur volonté, et je suis accoutumé à ne faire que la mienne. »

Avant de donner le viatique au malade, le curé de Saint-Sulpice, se tournant vers le confesseur, lui demanda « si le malade avait satisfait ». — « Oui, lui répondit le P. Routh, comme un grand homme. » — Le curé lui dit alors : « Monsieur, vous comprenez mieux qu'un autre combien Dieu est grand. » — « Oui, Monsieur, reprit Montesquieu, et combien les hommes sont petits. »

En effet, les jésuites s'étaient conduits dans sa maison avec un grand scandale ; pendant les jours qu'ils y passèrent, ils firent des orgies indécentes, dont le médecin Bouvard témoigna son indignation. »

(Note transmise aux éditeurs [des *Œuvres posthumes*] par le citoyen d'Arcet.

COLOPHON

Cette édition ÉFÉLÉ reprend l'édition des œuvres complètes en 7 volumes établie par Édouard Laboulaye, publiée par Garnier Frères, Paris, 1875, disponible à :

- volume 1: <http://books.google.com/books?id=BAUvAAAAMAAJ>
- volume 2: <http://books.google.com/books?id=bgUvAAAAMAAJ>
- volume 3: <http://books.google.com/books?id=vwUvAAAAMAAJ>
- volume 4: <http://books.google.com/books?id=EwYvAAAAMAAJ>
- volume 5: <http://books.google.com/books?id=7AYvAAAAMAAJ>
- volume 6: <http://books.google.com/books?id=ewYvAAAAMAAJ>
- volume 7: <http://books.google.com/books?id=oZsGAAAAQAAJ>

Ce tirage au format EPUB a été fait le 5 février 2011.
D'autres tirages sont disponibles à <http://efele.net/ebooks>.

L'orthographe a été modernisée en remplaçant *oi* par *ai* (par exemple *étoit* remplacé par *était*).

Les notes de Montesquieu ainsi que les notes éditoriales de Laboulaye suivent immédiatement le texte, et sont numérotées 1, 2, 3,... Les variantes sont placées à la fin du volume, et sont numérotées a, b, c,... Dans les deux cas, l'appel de note et le numéro de la note sont hyperliés.

Si vous trouvez des erreurs, merci de les signaler à eric.muller@efe.le.net. Merci à Mohamed Sebaa pour les erreurs qu'il a signalées.